L'ORDRE CONTRE LE CHAOS

Reconstruire la civilisation post-moderne

2026

La déconstruction post-moderne de la société Occidentale arrive à son terme, le chaos. Une reconstruction s'impose. Elle devra être celle de l'ordre naturel, de la pureté et de l'amour de Dieu.

Ce livre expose brièvement les principes philosophiques et politiques du monde de demain. Contre les fantasmes modernes, il plébiscite l'ancrage dans le réel. Contre la modernité dévoyée, il réactualise la tradition helléno-chrétienne.

L'exposé se termine par des exemples de réformes concrètes, applicables en France, ou ailleurs. Quoique l'avenir ne puisse être prédit, nous pensons que l'Occident ne se relèvera pas autrement qu'en appliquant un tel programme. Aux grands maux les grands remèdes.

Que l'homme blanc soit à la hauteur de sa tâche, et qu'il garde ces devises :

Prière et pénitence,
Honneur et Fidélité.

Version 1.2

L'ordre contre le chaos

Reconstruire la civilisation post-moderne

Avertissement

Le présent ouvrage vulgarise les principes et réflexions utiles à la reconstruction de la société occidentale. Il s'agit de donner un survol d'une saine vision du monde.

Ce n'est pas un exposé démonstratif.

L'argumentaire détaillé se trouve déjà, quoique fragmenté, dans d'autres livres. Ce document est plutôt une liste de notions importantes et débattues à propos desquelles nos conclusions sont données directement. Nous les présentons au lecteur dans un ordre logique et synthétique.

Par conséquent ce travail n'est ni parfait, ni définitif.

DIEU

Dieu et sa création

Vous êtes là, vous *existez*.

D'ailleurs, il y a autour de vous bon nombre de choses qui *existent* aussi ; qui existaient avant votre naissance ; et qui continueront d'exister après votre mort. Ce n'est pas une illusion.

Vous ne vous êtes pas créés vous-mêmes. Vos parents vous ont transmis l'existence. D'ailleurs ils l'ont eux-mêmes reçue de leurs parents, et ainsi de suite.

À bien y regarder, nos arts et industries ne font jamais que réarranger des choses qui existaient déjà. Alors d'où vient l'existence ?

Si l'on remonte la généalogie, la chronologie, la causalité, à quoi arrive-t-on ? Au « big-bang » ? Et alors, avant cela ? D'où viendrait ce « big-bang » ? Pourquoi, à partir de rien, les choses se sont-elles mises à exister ?

Vous pouvez retourner le problème dans tous les sens. Il n'y a qu'une solution possible. Il faut qu'une « cause première » soit à l'origine de tout ce qui existe, et qu'elle soit aussi sa propre raison d'être.

Nous l'appelons Dieu. Et tout ce qui existe, l'univers, est Sa création.

Comme il n'y a qu'une création, il n'y a qu'un Dieu, source et finalité de toute chose – Dieu est le même pour tous.

Sa création obéit à des lois - que nous les connaissions ou non. En tant que créatures, nous sommes donc subordonnés à ces mêmes lois.

Philosophie et théologie

On peut par la logique faire quelques déductions à propos de Dieu. Cela fait partie de la philosophie, et n'implique pas de « croire » à quoi que ce soit. Il suffit de raisonner.

Par exemple : l'imperfection est l'état dans lequel quelque chose nous fait défaut. La soif, la faim, nos défauts divers, sont autant d'imperfections qui nous accablent et qui nous poussent à chercher hors de nous-mêmes ce qui nous manque. Mais comment Dieu pourrait-il être imparfait ? Ayant créé toutes choses, de quoi pourrait-il manquer ? Il serait absurde que Dieu soit imparfait. Il est donc l'être parfait, etc.

Pour le croyant, il y a davantage que la philosophie. Il y a la foi. Nous croyons que Dieu s'est incarné en Jésus-Christ. Ses enseignements nous apprennent d'autres caractéristiques de Dieu, qui sans cette « Révélation » nous seraient restées inaccessibles car impossibles à prouver et même à comprendre par la seule raison humaine. Le propre de la théologie est d'étudier, à partir de la Révélation (qui prend sa source dans la Bible et la Tradition apostolique), sous l'égide de l'Église (par le Magistère), ce que Dieu nous a enseigné à propos de Lui-même.

En effet, le seul moyen de connaître l'absolu, Dieu, qui nous dépasse par définition, est que cet absolu se mette en relation avec nous. Il FAUT une révélation, une initiative de Dieu vers l'homme, pour que nous

puissions le connaître. Seule la religion catholique satisfaisait cette exigence. La religion qu'Il a instituée est l'ensemble des moyens par lesquels nous nous relions à cet absolu qu'est Dieu. Comme il n'y a qu'un Dieu, il ne peut y avoir qu'une seule vraie religion, et c'est la religion catholique romaine.

La raison naturelle est capable de prouver l'existence de Dieu et même que la Révélation chrétienne est divine. Nous sommes ainsi invités à comprendre que le mystère de l'Incarnation, comme les autres mystères, n'est pas une offense à la raison. Il est au-dessus de la raison. Le mystère n'est pas ce dans quoi il n'y a rien à comprendre, mais ce dans quoi il y a trop à comprendre.

Vie divine

Nous savons par l'enseignement de Jésus-Christ que Dieu est Trine.

C'est-à-dire : bien qu'unique, il y a en lui trois *Personnes :* Père, Fils et Saint-Esprit.

On ne peut pas démontrer la Trinité. Nous pouvons néanmoins montrer qu'elle a du sens, qu'elle est plausible et riche d'enseignements.

Voici des exemples bien imparfaits : Dieu est un peu comme un trèfle, qui est une seule plante, mais avec trois feuilles ; ou comme un tripode, qui bien qu'unique, repose sur trois pieds distincts ; ou encore, trois cierges allumés réunis et ne formant qu'une seule flamme.

Dieu est donc une société. Il est l'union parfaite de l'unité et de la diversité. Ainsi l'unité est raison d'être

du divers, son origine et sa fin. Dieu se donne à lui-même par son Fils et dans la production d'un Verbe, le Saint-Esprit.

Cette trinité de Dieu se retrouve dans toute Sa création comme une image de sa vie intérieure. L'univers est l'unité d'une infinie diversité. Toute vie a pour but de se donner, de se transmettre.

PHILOSOPHIE

De l'existence d'un seul et unique Dieu créateur, il découle un certain nombre de principes philosophiques utiles à rappeler.

Le vrai

La vérité est définie comme l'adéquation des concepts à la réalité (et donc à ce que Dieu a voulu). Le réel est unique, et intelligible. C'est-à-dire qu'il est le même pour tous, et il est accessible à notre intelligence. Le référentiel du vrai est donc extérieur à nous et la vérité est une, universelle, immuable et éternelle. Elle ne dépend pas de notre opinion. Par exemple, quelle que soit l'époque, les propriétés d'un triangle restent identiques. Même si j'imagine autre chose, le triangle que je représenterai sur ma feuille aura toujours les mêmes caractéristiques (trois sommets, trois angles, d'un total de 180°).

Personne ne peut connaître *toute* la vérité (car il faudrait connaître *tout* le réel), sinon Dieu seul, Lequel *est* la vérité. Nous acceptons de ne jamais pouvoir circonscrire l'entièreté de la vérité. Mais le travail rigoureux et persévérant permet de formuler quelques certitudes.

La science

La science est le moyen d'atteindre le vrai.

Au sens large, *science* signifie « connaissance » – par abus de langage, c'est aussi l'effort par lequel on obtient cette connaissance, en raisonnant à partir de

principes connus ou évidents. On pourrait surtout distinguer trois types de sciences :

- La philosophie, qui utilise l'intellect pour étudier les causes et les principes eux-mêmes.
- La théologie, qui étudie Dieu et Sa Révélation, notamment à partir des faits dans lesquels Il se révèle.
- La science expérimentale, ou hypothético-déductive, qui étudie les êtres par leur comportement (par exemple la biologie qui étudie le vivant, la sociologie qui étudie la société, la physique-chimie qui étudie la matière et les ondes électro-magnétiques).

Quoique d'apparence puérile, l'analogie ci-dessous permettra de saisir les fondements de notre rapport au réel. L'univers est comme un grand jeu vidéo, dont Dieu est à la fois le programmeur et le support (ordinateur). Ainsi, Dieu n'est pas lui-même *dans* sa création, mais Il en soutient partout l'existence. Le programmeur ne se trouve pas *à l'intérieur* du jeu, mais les lois établies (intensité de la gravité, vitesse de la lumière, …) reflètent Sa volonté ; et l'ordinateur n'est pas *dans* le jeu non plus, pourtant tout ce qui s'y passe, sans exception, dépend de lui.

La science, même lorsqu'elle ne l'assume pas, est une démarche qui suppose l'existence d'un Dieu créateur. En effet, pour étudier les lois de notre univers, il faut bien supposer que ces lois existent, indépendamment de nous, et qu'elles resteront toujours les mêmes. Qui dit *lois* dit *ordre* (i.e. la disposition des choses en vue d'un but), et il n'existe pas d'ordre sans ordonnateur.

Nous n'avons pas accès au « code source » de ce jeu, et notre connaissance du monde ne peut dériver que de l'étude des phénomènes à portée de nos sens ; tout comme le joueur n'appréhende un jeu que par un écran, une souris et un clavier. En ceci nous sommes *réalistes*, c'est-à-dire que notre point de départ est l'étude de ce qui *existe*, en nous et autour de nous.

La science expérimentale se fonde sur le réel ; elle résume ou classe ses observations dans des modèles ; tout comme en explorant un jeu vidéo, nous pourrions en déterminer les limites, la durée des cycles de luminosité, la vitesse maximale atteignable, etc. La science expérimentale répond surtout au « comment ? » et permet par extension d'agir sur le réel grâce à la technologie. Mais la science expérimentale et la technologie ne sont pas des buts en elles-mêmes. Elles ne nous renseigneront pas, ou si peu, sur la *finalité* de notre vie – c'est plutôt là le rôle de la philosophie et de la théologie.

L'étude du réel nous fait formuler des hypothèses, qu'il faut constamment vérifier et renouveler. La science permet donc de s'approcher de la vérité, mais les meilleures théories seront toujours à parfaire. Enfin, la connaissance n'a de valeur que si elle nous aide à avancer vers notre finalité ultime : connaître et aimer Dieu.

Le beau

Le beau est la splendeur du vrai – une belle statue représente adéquatement, donc avec vérité, son objet. Dieu est manifeste dans les proportions qui font que les choses sont belles. Le Beau, reflet de Dieu, est

universel. On voit bien les touristes affluer là où sont les beaux monuments. Et à l'inverse les artistes modernes qui se complaisent dans le laid sont rejetés partout (sauf chez leurs semblables qui cherchent le laid par idéologie ou par intérêt financier et non par goût).

Ainsi le beau est objectif, il est dans la chose. Cela dit, on le voit ou on ne le voit pas. On concède donc une dimension subjective lié à notre perception propre. Face à deux véritables chefs d'œuvres chacun pourra préférer l'un ou l'autre.

Qui plus est, le beau n'est pas uniquement une question de goût subjectif. Il y a des choses belles qui ne plaisent pas toujours, et à l'inverse, des choses qui plaisent sans pourtant être belles. Le Beau s'éprouve et ne se prouve pas.

L'art

Antiquement, « art » est synonyme de savoir-faire, mais notre définition moderne est plus restreinte. Nous désignons aujourd'hui comme artistiques l'ensemble des techniques propres à atteindre le beau. Les beaux-arts sont les arts du beau. Il s'y trouve quelque chose d'improvisé et de subjectif qui fait que les disciplines purement artistiques sont souvent rangées à part.

Bien et morale

Le bien est ce qui est aimable (appétible – ça nous attire). Et ce qui est le plus aimable, c'est Dieu, qui est le bien suprême.

Le bien est l'ensemble des choses qui épanouissent l'être humain, l'élèvent vers son perfectionnement, vers l'accomplissement de ce à quoi sa nature le destine.

Comme Dieu est l'unique créateur, c'est sa volonté et son intelligence qui se manifestent dans ses lois. Les créatures que nous sommes doivent alors choisir de se conformer à Sa volonté. *Bien* agir, c'est donc poser des actes conformes à la volonté divine ; plus que cela : c'est faire *librement* de notre volonté et de celle de Dieu une seule ; c'est agir conformément à notre *nature* telle que créée par Dieu (p. 15).

Il existe donc une morale – c'est à dire une science universelle qui traite de la manière dont l'homme doit faire usage de sa liberté pour atteindre sa finalité, son bonheur. Cette science établit des règles de conduite : les *bonnes* mœurs. Les coutumes et dispositions pratiques peuvent varier d'un peuple à l'autre mais les principes sous-jacents restent les mêmes parce qu'il n'y a qu'une seule nature humaine.

Les autorités religieuses ont notamment pour rôle d'étudier la philosophie et la théologie afin de nous aider à clarifier ces principes moraux qui fondent la civilisation.

Le mal est la privation d'un bien. Ainsi le mal n'est pas un principe, ni une chose, ni un dieu mauvais. C'est un vide. Nous n'avons pas de chapitre à lui consacrer. Le mal est l'absence de bien tout comme l'ombre n'est qu'une absence de lumière, ou le désordre l'absence d'ordre. Le mal résulte de notre insoumission aux règles divines régissant la vie et la morale. Sa seule utilité est de provoquer en nous le dégoût qui nous

poussera à revenir vers Dieu. C'est en nous-mêmes qu'il faut en premier lieu combattre les ténèbres du mal.

Les hommes agissent toujours dans l'intention d'obtenir un résultat qu'ils estiment « bon » pour eux ou pour les autres. On cherche le « bien » même quand notre conception de celui-ci est erronée. Il faut le savoir, le mal prend souvent à nos yeux l'apparence d'un bien.

Vie vertueuse

Vous pouvez méditer de saintes maximes puis vous entraîner à agir vertueusement pendant votre vie. Une telle discipline, que nous appelons éthique, est le moyen individuel d'atteindre le bien. Mais cela reste une affaire personnelle.

Politique

Anciennement, on appelait « Cité » (en grec « *Polis* ») la société ***poli***tique. C'est-à-dire une communauté d'hommes qui s'organisait en État.

La politique est la science qui identifie la finalité de la société politique, le Bien Commun, et les moyens nécessaires pour l'atteindre. L'action politique consiste en la mise en œuvre de ces moyens. D'une certaine manière, la politique est aussi un art.

C'est de politique que traitera le reste de ce livre.

L'HOMME, LA SOCIÉTÉ ET LA POLITIQUE

Essence et individuation

En Philosophie, l'*essence* est ce qu'un être est, dans le fond, *« essentie*llement ». Par exemple, tous les chats aussi divers qu'ils soient ont en commun d'être des chats. Il y a quelque chose d'universel, « l'essence » de chat, qui s'individualise en chacun d'eux.

La *nature* d'un être est l'ensemble des qualités qui définissent l'être en question. *Nature* est souvent synonyme d'*essence*. La *nature*, ou *essence*, commune à tous les chats, n'est pas quelque chose de matériel que nous pourrions appréhender. C'est plutôt le principe sous-jacent atemporel et universel, tel que voulu par Dieu, qui devient concret dans chaque chat. Notre intelligence reconnaît cette communauté de nature entre tous les chats, par les formes et les comportements qui leur sont propres, et ainsi nous les nommons « chats ».

La nature d'un être est donc une intention divine mise en lui-même. Et la manière pour toute chose d'aimer Dieu est d'agir conformément à sa nature. Notez que chez les êtres sans raison cela se fait spontanément : le chat est par instinct un « bon chat ».

La nature humaine existe, même si on ne peut la toucher, et elle se particularise dans chaque individu. Chacun de nous est unique, un être à part entière, une *individuation* de la nature humaine. Chaque homme ou femme est pleinement « humain », mais nous ne réalisons qu'un aspect particulier de cette nature. Un

seul être humain ne peut réaliser toutes les possibilités de la nature humaine. On ne peut être en même temps danseuse étoile, combattant de MMA, plongeur professionnel et mère de famille nombreuse. C'est pourquoi, par la reproduction et la société politique, les humains réalisent plus pleinement leur nature. La nature humaine se veut en l'homme, et s'accomplit collectivement.

L'homme

L'être humain est composé de deux principes : une âme (ou esprit) et un corps. Durant notre vie, bien que distincts, ils sont indissociables, et forment notre *substance*.

Dans un être, ce qu'il y a de permanent est appelé *substance*. Vous aurez beau vieillir, apprendre, évoluer, vous aurez toujours votre âme et votre corps.

Ce qui dans un être est changeant est appelé *accident*, à comprendre dans le sens « attribut ». Par exemple : l'âge et la taille de mon corps, mon humeur et mes états d'âme, sont des accidents. Je peux perdre une jambe, être joyeux ou triste, je resterai « moi », avec mon âme et mon corps.

D'ailleurs, dès l'Antiquité l'âme est conçue comme ce qui *anime*. Elle permet la conscience de nous-mêmes et a une activité en partie indépendante de notre corps, car immatérielle et donc immortelle (seul le corps s'use avec le temps).

Le corps est fait pour être le serviteur et l'associé de l'âme. Mais c'est plus que cela car ces deux choses sont si intriquées que le corps laisse lui aussi son empreinte

sur l'âme. Ne pas prendre en considération les besoins du corps, ou de l'âme, est une source d'erreurs politiques funestes.

L'âme humaine possède un libre-arbitre, c'est-à-dire qu'il nous est possible d'agir contre notre nature, volontairement ou non. Pour être heureux, il faut donc connaître ce que nous sommes (corps et âme). Et nous serons bons seulement en agissant selon notre nature ; non pas comme nous imaginons qu'elle est, mais telle qu'elle est voulue par Dieu. Il faut trouver, en quelque sorte, notre « mode d'emploi » écrit par Dieu et le suivre.

Par exemple, je peux obliger mon corps à n'absorber que du vin mais je finirai par en mourir prématurément – car en quantité excessive cette boisson malmène notre nature (toxicité de l'éthanol). De même pour mon âme ou ma vie morale, je peux m'obstiner à commettre des vols, des actes homosexuels, des crimes, mais ces comportements enfreignent ce que notre nature nous enjoint, et étant « contre-nature » ils nous éloignent par là-même du bonheur et de Dieu, jusqu'à causer notre perte (stérilité, mort de l'âme, privation de liberté). Si je veux savoir comment vivre, je dois connaître ma nature – et si Dieu, qui en est l'auteur, nous donne des indications à ce sujet, il me sera profitable de les suivre.

Nature, surnature, péché originel

Initialement, l'homme fut créé bon, tant dans sa nature matérielle, son corps, qu'immatérielle ou spirituelle : son âme.

Pourtant, nous souffrons en pratique d'une propension innée à « faire le mal », à commettre des fautes contre notre nature. En utilisant mal notre libre-arbitre nous faisons parfois un mauvais usage de notre corps par les plaisirs déréglés des sens, ou de notre âme par l'orgueil, c'est-à-dire l'auto-déification – ce qui ne se trouve pas chez les autres animaux.

L'histoire d'Adam et Ève nous raconte le premier acte d'insubordination de l'histoire humaine, lequel dérégla pour toujours la somptueuse harmonie qui aurait normalement dû aligner notre âme et notre corps avec la volonté de Dieu. Adam et Ève ont utilisé leur libre arbitre pour aller contre ce que Dieu leur demandait. Ils ont commis la première faute, celle des *origines*, que l'on nomme donc « péché *originel* ». Par extension, on appelle aussi « péché originel » cette « blessure », ou faiblesse, qui se perpétue dans notre nature. Cette faiblesse est plus exactement une conséquence du péché originel. Nier que l'histoire d'Adam et Ève soit historiquement exacte n'affecte pas la réalité de cette faiblesse, de cette imperfection de notre nature blessée que tous les hommes connaissent et sentent en eux-mêmes.

Aussi Dieu a promis un Sauveur. Ce fut Jésus-Christ qui par son Incarnation et sa mort sacrificielle sur la Croix (Rédemption) nous a mérité la *grâce*. La *grâce* est un don gratuit qui dépasse les capacités naturelles humaines. Elle permet à l'homme de participer à la vie divine et d'agir efficacement en vue de son salut éternel. Par sa grâce Dieu se donne à nous, agit en nous pour pallier les déficiences de notre nature blessée. La grâce corrige nos vices et nous permet de poser des actes surnaturels d'amitié avec Dieu,

efficaces pour nous obtenir le bonheur éternel après notre mort. Cette *grâce* se « greffe » *sur* notre nature – on l'appelle aussi *surnature*.

Ce n'est pas juste un mythe médiéval. Admettre la faiblesse de l'homme a de nombreuses implications pratiques. D'une part, nous devons toujours prendre garde à ne pas nous croire infaillibles ; l'homme sans la grâce est une créature boiteuse. D'autre part, nous devons nous rappeler que la grâce se greffant sur notre nature, notre corps, qui fait partie de notre nature, n'est pas à mépriser. La vie réussie consiste en un réalignement de notre nature, soignée par l'aide de la surnature, vers Dieu.

Nature et grâce sont bien distinctes mais non étrangères. La grâce, toute divine, nous fait vivre de la vie même de Dieu mais nous restons nous-mêmes. Il n'y a ni opposition ni inadéquation entre la vie naturelle en soi et la vie surnaturelle. Bien au contraire, refuser la foi est contre l'inclination naturelle de l'homme à la vérité. La vie naturelle s'achève et s'accomplit harmonieusement dans une certaine participation à la vie divine et il faut bien pour cela que nature et grâce se rejoignent quelque part – qu'un point de suture les attache sans pourtant les confondre.

Deux sexes

Dieu a créé l'humain mâle et femelle. C'est-à-dire : les êtres humains sont le fruit d'une union entre un homme et une femme. Les variants mis en avant par la propagande moderne ne sont que diverses déclinaisons d'organismes mâles ou femelles, atteints de maladies

génétiques (hermaphrodismes divers), de maladies mentales, de malformations ou de mutilations. Infertiles ou stériles, ils ne jouent aucun rôle dans la reproduction (finalité des sexes complémentaires). Il n'y a donc que deux sexes.

Le masculin est ce vers quoi l'homme se différencie. Le féminin est ce vers quoi la femme se différencie. En pratique, aucune différentiation n'est totale même si elle est majoritaire. Autrement dit, on peut remarquer une part de « féminité » chez les hommes, et vice versa ; ce n'est toutefois pas une raison de confondre hommes et femmes.

La question de fond est la suivante : quels modèles donner à chacun des deux sexes, afin que dans leurs rôles respectifs, ils se complètent l'un l'autre, tout en s'épanouissant pleinement ?

Nous faisons nôtre les modèles traditionnellement proposés par le catholicisme.

Famille

L'union d'un homme et d'une femme aptes et consentants, en vue de la procréation, forme la famille. La famille est la forme de société naturelle la plus élémentaire. La famille doit être protégée et sanctifiée – nous ne pouvons pas tolérer sa dissolution, ni sa mise en péril par des lois et mœurs irresponsables. C'est la monogamie stricte, scellée par l'indissolubilité du mariage, qui protège l'existence de la cellule familiale. Les unions contre-nature sont par essence stériles et ne peuvent se faire appeler *famille*. Elles n'ont pas droit à l'existence.

Nation et patrie

La nation est une famille de familles, et sous ce rapport la nation est comme la matière brute (en philosophie, la « cause matérielle ») de la société politique.

C'est même davantage, la nation est la finalité de la famille. Du latin *nasci* (« naître »), la nation désigne un ensemble d'êtres humains de naissance et de destinée communes.

Au sens large, nation est synonyme de patrie, l'héritage des pères, qui englobe le plan historique, culturel, biologique, les intérêts communs, et surtout cette conscience d'une unité de destin. Les hommes d'une même nation sont habités par un idéal commun de ce que doit être l'Homme. Ils sont français, allemands, japonais, et chacun de ces groupes décline à sa façon une manière idéale d'accomplir la nature humaine. Cette diversité des nations est belle, saine, voulue par Dieu, et nous entendons la préserver. En ceci nous sommes nationalistes.

Individu et société politique

Les individus, assemblés et structurés en familles et en groupes divers forment donc la société politique (ou, selon Aristote, la « Cité »). La société politique peut se décrire comme le produit de quatre « causes » :

- Sa matière (en philosophie, la « cause matérielle ») : les individus groupés, la nation. Il faut noter que la société est un assemblage de *groupes* humains. Il n'y a pas naturellement d'individus isolés. Un individu peut, contrairement aux atomes d'une molécule,

appartenir simultanément à plusieurs groupes dans des hiérarchies distinctes. Les groupes peuvent être imbriqués les uns dans les autres. Au sens large, c'est la nation qui est matière.

- Son but, ou finalité (en philosophie, « cause finale ») : le Bien Commun, c'est-à-dire le bien du tout, qui est aussi celui des parties ; et ultimement pour les individus, l'union à Dieu. La vision béatifique n'est pas à proprement parler (intrinsèquement) la finalité de la société politique. Toutefois la recherche du Bien Commun suscite forcément et heureusement les conditions nécessaires pour le Salut des hommes. La béatitude surnaturelle est cause extrinsèque (extérieure) du Politique.
- Son moteur, qui donnera en pratique sa forme à la matière (« cause efficiente ») : la nature politique de l'homme, dont la volonté objective s'incarne dans le chef, lequel commande aux membres par l'intermédiaire d'une hiérarchie. Un chef légitime est reconnu de gré ou de force, par son peuple.
- Sa forme, c'est-à-dire ce qui détermine ce qu'elle est (« cause formelle ») : l'État, qui au sens large où nous l'entendons est l'*âme du peuple* qui met en ordre ; *ordre* immanent implicite ou explicite dont les lois sont la codification juridique. Il ne s'agit donc pas uniquement de l'appareil administratif ou gouvernemental ; nous parlons bien, par extension, de l'ensemble des relations, des

rôles, qui *ordonnent* les individus les uns par rapport aux autres pour former un tout conforme à la nation. L'État est l'acte de la nation.

Si l'on altère un de ces quatre constitutifs, la société se désagrège.

Tripartition sociétale

Plus concrètement, on peut voir la société comme composée de trois types d'hommes, qui forment alors trois parties (*tri-partition*) :

- Les *intellectuels,* qui ont en charge la culture, la santé, l'éducation, le droit (prêtres, médecins, instituteurs, etc.).
- Les *guerriers*, qui d'une manière générale assurent l'ordre et la sécurité (militaires, policiers, pompiers, etc.).
- Les *manouvriers*, c'est-à-dire les personnes impliquées dans la production et la distribution de marchandises (ingénieurs, transporteurs, agriculteurs, ouvriers, vendeurs, etc.). C'est normalement la plus grande part.

Cette tripartition évoque la structure de l'âme humaine, laquelle est dotée :

- d'un intellect (faculté de comprendre, de connaître le Vrai), qui se perfectionne par la sagesse.
- d'une volonté (faculté de se décider à faire quelque chose – en vue du Bien et du Beau),

qui se magnifie par le courage, la force et la prudence.

- de désirs sensibles, qu'il nous faut satisfaire, mais aussi modérer par la vertu de tempérance.

Dans une certaine mesure, la société politique est comme « un homme en grand ».

Organicité politique

L'analogie de l'organisme

On peut comparer la société politique à un *organisme*. C'est faire une analogie, qui n'est pas tout à fait exacte – car la société n'est pas un être vivant *substantiel* ; elle ne naît pas, ne meurt pas, n'a pas son âme propre, etc. Mais une telle analogie est utile pour mettre en lumière certaines vérités, qui découlent de ressemblances bien réelles.

Un organisme est un tout qui rassemble différents organes. Un organe est la partie d'un tout. Par exemple, on distingue dans l'organisme humain divers organes (le cœur, les poumons, les reins, le foie, etc.). Ce n'est toutefois pas un ensemble mécanique, dont les parties précèdent le tout, comme un moteur ou une montre ! Un organisme est vivant, c'est-à-dire que **le tout précède les parties**, les engendre et les unifie en se construisant lui-même, en se régénérant en permanence. Vos poumons, reins, n'ont pas été fabriqués séparément avant d'être assemblés dans une usine – ils ont étrangement « émergé », en quelque sorte, de l'organisme unique que vous étiez dès vos premiers instants – et ils continuent à se renouveler.

Philosophiquement parlant, il faut aussi remarquer que l'organicité implique un rapport réciproquement bénéfique entre l'organe et l'organisme, c'est-à-dire entre la partie et le tout.

Par exemple, plus le cœur se subordonne aux besoins du corps en battant au rythme exigé, plus il s'accomplit, c'est-à-dire qu'il fait ce pour quoi il est fait. Il se renie et s'oublie pour obéir aux impératifs de l'organisme entier, mais atteint ainsi sa propre perfection. Autrement dit, bien que subordonné au corps qu'il sert, le cœur n'en est pourtant pas l'esclave. Il n'y a rien de dégradant pour le cœur à servir le tout, puisque c'est AUSSI dans son propre intérêt qu'il bat au rythme exigé par le corps. C'est même là sa finalité, car l'organisme est la raison d'être de chaque organe – le bien le plus précieux de chacun des organes est en fait la santé de *tout* l'organisme.

L'organicité, c'est donc cette configuration sublime dans laquelle la partie trouve son meilleur bien dans le service du tout et où le tout contient ses parties comme les participantes d'une vie commune.

C'est ce principe qu'il faut redécouvrir et appliquer dans la vie sociale – à tous les niveaux. Vous faites partie d'un tout - et ce tout, s'il était bien ordonné, voudrait votre bien. L'ordre et l'autorité ne sont pas synonymes d'oppression et de tyrannie, bien au contraire.

Cet « organisme » complet et fonctionnant comme un être vivant auquel nous nous donnons en le servant, c'est la société politique, dont l'État et son chef sont le principe visible. Mais cette société est elle-même subordonnée à cet ultime bien qui est celui de toute

chose : Dieu. Prenons donc garde à ne pas déifier la race, la nation, ou le chef d'État. Néanmoins il reste louable d'en avoir un profond respect et d'en prendre le plus grand soin, car sur le plan naturel, le bien de cette société politique, le « Bien Commun », est notre raison d'être.

En termes philosophiques

Mais pourquoi la cité doit-elle être considérée comme un organisme, alors qu'elle n'est pas un être à proprement parler (en philosophie, une substance) ? Reprenons l'explication en termes plus philosophiques :

Notre nature met en nous des désirs, qui créent des manques que nous comblons pour nous conformer à cette nature. Par exemple nous avons soif par nature, et il est par conséquent naturel pour l'homme de concevoir des systèmes d'acheminement de l'eau potable. De même, dans l'engendrement, l'espèce se veut et s'accomplit dans l'individu engendré.

Cette nature, en nous, se veut ainsi au-delà de nous-mêmes, dans des manifestations extérieures et souvent collectives. Et à cette échelle collective, notre nature se déploie et s'affirme bien plus complètement, bien plus pleinement par la société politique, dans laquelle notre nature humaine s'accomplit. Nous voulons alors notre bien, qui est celui de notre nature, en nous mettant au service du bien de cette nature collective qui se manifeste dans la société politique (le Bien Commun). En d'autres termes, le Bien Commun politique n'est autre que notre meilleur bien propre, celui de notre nature, manifesté à une échelle supra-individuelle.

Et là où les parties vivent de la vie du tout, il y a vie, organisme vivant. La société n'est pas un assemblage fortuit et mécanique de pièces étrangères les unes aux autres, comme dans une voiture ou une maison. Toutes les « pièces » de cette société politique procèdent de la même nature, et ont en commun le même bien. Ainsi, quoique la société politique soit un « tout d'ordre », un être *accidentel* (et non *substantiel*), elle fonctionne néanmoins comme un être vivant. On dit qu'elle est fonctionnellement vivante.

Cela dit, nous n'affirmons pas pour autant que le politique, qui procède de la nature humaine, soit la fin ultime de l'homme. C'est plutôt par le politique que l'homme peut le mieux assumer et dépasser les exigences temporelles de sa nature et ainsi par elle atteindre sa finalité ultime (qui est surnaturelle). D'ailleurs il est naturel que notre nature veuille s'accomplir au-delà du politique. Car notre désir du Bien est un désir infini, tandis que le bien de la cité ne sera jamais qu'un bien fini (seul Dieu est infini).

Nous affirmons donc que l'amour de la nation, lorsqu'il est réglé par la loi chrétienne, est une source de vertu qui, non seulement est compatible avec notre finalité surnaturelle (le salut de notre âme), mais doit même nous y mener. Adaptée à la situation, aux compétences et qualités de chacun, la voie du combattant politique doit en réalité être celle de tout catholique laïc (non clerc) : la sanctification personnelle par le service du Bien Commun.

Bien commun

Le Bien Commun est le bien du tout – le bien de la communauté.

Par exemple, dans l'organisme humain, ce Bien Commun auquel se dévouent tous les organes, c'est la santé du corps entier. Notons que le Bien Commun tend nécessairement à devenir immatériel. La santé du corps humain n'est pas localisable ; elle n'est pas dans les poumons, le cerveau ou le sang. Ça n'est pas quelque chose que l'on peut voir ou toucher, et pourtant cela existe et se manifeste dans l'ordre même qui régit les parties. Cette santé, c'est le résultat (et aussi la cause !) du fonctionnement équilibré et harmonieux de chacune des parties, pour le bénéfice à la fois d'elles-mêmes ET du tout. En philosophie, nous dirions que le Bien Commun est « diffusif de soi ». C'est-à-dire que cette santé augmente à mesure qu'elle se transmet : par exemple un cœur sain contribue à la santé des autres organes ; et la santé du tout cause en retour la santé du cœur. Ainsi la santé du corps se partage, se communique, se diffuse et augmente – sans jamais perdre ses qualités. Qui plus est, un être vivant engendre : il communique son essence à des rejetons. Et de même, une société organique se régénère en renouvelant ses membres et en leur communiquant ce Bien Commun ; elle engendre une culture et une civilisation.

Le Bien Commun est le but de la société et le bien de l'espèce humaine. Ses manifestations sont par exemple la paix, la culture, la connaissance, la vertu, la sécurité, l'art, etc. Fondamentalement, on peut le définir comme une amitié politique, c'est-à-dire : l'émulation

mutuelle et bienveillante, entre l'ensemble des membres de la société politique, dans la recherche commune du vrai et la pratique commune des vertus. C'est par le Bien Commun que s'accomplissent le mieux les potentialités de la nature humaine ; car aucun individu ne peut à lui seul réaliser tout ce qui est possible à la nature humaine. La société y tend plus parfaitement.

Ce bien de la communauté est donc ce à quoi se subordonneront toutes nos actions. C'est le critère d'après lequel nos décisions politiques seront prises. Ce que nous voulons dire, c'est qu'il existe une manière « saine », organique, de concevoir les rapports hiérarchiques : en vue du Bien Commun. Par exemple il y a un Bien Commun de l'entreprise. Le salariat et le patronat accomplissent chacun des fonctions nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise. En se tournant vers le bien qui leur est commun, ils peuvent parfaitement agir dans la concorde.

Le communisme et le libéralisme sont d'ailleurs les deux faces de la même erreur : ils substituent au Bien Commun la simple somme des biens particuliers (ce qui est très différent !). Le Bien Commun n'est pas la somme des égoïsmes individuels ; il est le bien de la nation, de la société politique, en tant que tout – mais par là-même il est AUSSI le bien des parties : un État organique cherche à la fois la santé de la société ET le bonheur de ses sujets. Le bonheur des sujets résulte d'une société saine.

D'une manière générale il ne faut pas tolérer les comportements antisociaux qui nuisent au bien de la communauté. Rien ne justifie de céder aux caprices

des « minorités » et des parasites. Une politique focalisée sur la satisfaction des désirs individuels ne peut obtenir une paix durable.

Ordre et différenciation

La société saine est donc *organique*, c'est-à-dire qu'elle forme un tout qui ressemble par analogie à un organisme. Et ce tout a son propre bien qui est aussi celui de ses parties : le Bien Commun, lequel est comme la santé du corps.

Il faut encore remarquer que les organes d'un corps sont fort différents les uns des autres. Le foie n'est pas le cœur. Les reins ne sauraient jouer le rôle des poumons, etc. Il n'y a pourtant rien « d'injuste » à cela. C'est même salutaire, car c'est cette différenciation qui permet à chaque organe de contribuer au bien de l'organisme, en remplissant respectivement chacune des fonctions dont le tout a besoin.

Il est dans l'intérêt du corps que ses organes soient bien distincts, bien séparés – que chacun ait sa place et son rôle propre. Les différences génératrices d'inégalité sont bonnes parce qu'elles permettent la complémentarité, par-là l'amour réciproque. En cherchant l' « égalité » nous nous leurrons – la vraie question est la suivante : quelle place donner à chacun pour qu'il exprime le mieux ses potentialités tout en servant au mieux le Bien Commun de la société ? C'est l'unité de finalité (le Bien Commun) qui engendre la diversité (les diverses manières de contribuer à ce Bien Commun).

En donnant à chacun avec justice la place qui lui revient, on crée un ordre. Cet ordre est l'ensemble des règles (tacites ou explicites) qui régissent les *relations* entre individus. Il se concrétise dans l'État et ses lois. C'est là sa forme (cause formelle).

Ce n'est que dans les rapports d'autorité et de sub*ordi*nation que nous pourrons constituer un tout où chacun sera « *ordonné* » au bien commun.

L'État

Au sens restreint le mot « État » désigne souvent le gouvernement et ses fonctionnaires. L'ordre social (qui est la *forme* de la société politique) est intimement lié à l'existence de l'État, par les lois qu'il rédige et qu'il fait appliquer. Il n'y pas d'ordre social sans État (ne fusse qu'un État embryonnaire ou primitif). C'est pourquoi nous affirmons que l'État, dans un sens plus large qui englobe cet ordre social, est la *forme* de la société politique ; il est comme l'âme qui coordonne et règle via le système nerveux les activités du corps. Il transmet à tout ce corps ce que la nature humaine veut par le Chef et par la hiérarchie que ce dernier mobilise.

L'âme est l'acte du corps. L'État est l'acte de ce corps qu'est la nation. Il façonne, perfectionne la nation et lui permet d'incarner le plus pleinement possible sa manière propre d'actualiser ce qu'est l'homme.

Les membres visibles de l'État et leurs délégués sont les fonctionnaires, appelés ainsi parce qu'ils exercent une *fonction* publique.

Certes, toute charge privée a une vocation publique puisque le Bien Commun est cause finale des activités

privées. Le boulanger fait du pain pour nourrir le peuple. Cela dit les fonctionnaires sont plus directement les artisans du Bien Commun car ils le servent dans une fonction de l'État ou d'une collectivité. La malhonnête incompétence des fonctionnaires actuels nous masque ces réalités.

État-nation

Ainsi l'État n'est pas simplement un gestionnaire détaché de la nation. En réalité il n'y a pas plus de différence entre État et nation (comme si l'un pouvait exister sans l'autre) qu'entre forme et matière.

D'une certaine manière l'État EST la nation, du moins comme son âme, son principe de vie. L'État meut la nation et la nation s'identifie dans l'État dont le souverain est le visage.

Totalitarisme

Il y a deux façons de comprendre ce qu'est le *totalitarisme*.

Dans le sens courant nous pourrions dire (en francisant le mot anglais) que le « *totalitarianisme* » désigne une organisation de la société selon laquelle le tout, ayant raison de fin des parties, se substitue à leurs initiatives propres et les réduit à des exécutants de ses décrets sans leur laisser d'autonomie. En pratique on y trouve une omnipotence de l'État jusque dans la sphère privée, des systèmes de délation et d'espionnage de la population, une idéologie que l'on ne peut pas critiquer, un gouvernement appuyé sur l'exercice démesuré de la répression violente ou sournoise, etc.

Les sociétés communistes prennent en général cette conformation (URSS par exemple). Nous rejetons cette conception puisqu'elle va directement à l'encontre de notre doctrine du Bien Commun et de l'organicité politique (p. 24).

Dans le sens étymologique, *totalitarisme* signifie « organisation en système qui tend à former une totalité ». Dans ce sens-là il n'y a pas nécessairement de contradiction avec notre conception de l'organicité politique. Le primat du Bien Commun privilégie le tout par rapport à l'individu et donc exige la subordination de la partie au tout – à condition toutefois que cela soit aussi pour le meilleur bien de la partie. Si cette subordination de la partie au tout, dans le contexte de notre doctrine, est nommé « totalitarisme », alors ce dernier est bon. Nous voulons un État-nation qui forme une totalité.

Impérialisme et civilisations

Tout comme une nation est une famille de familles, une civilisation est une famille de nations, qui partagent la même vision du monde ainsi que des valeurs communes (éthiques et juridiques). Les déterminants majeurs des civilisations sont les religions, mais aussi les climats, les langues, les cultures, etc. On compte actuellement plusieurs grandes civilisations (occidentale, arabo-musulmane, indienne, etc.)

Certaines nations, au sein de leur civilisation, assument un rôle de premier plan et possèdent un ascendant politique. Elles agrègent alors d'autres nations cousines dans leur sphère d'influence, jusqu'à

former des grandes puissances organisées que nous nommons empires. De tels empires peuvent très bien laisser intacte la souveraineté de chacune des nations qui les composent.

Nous pensons que les nations d'une même civilisation sont appelées à former, sur le plan politique, des empires. Il y a au delà du Bien Commun des nations un Bien Commun des civilisations. Par conséquent un certain ordre mondial est possible.

Mais un État mondial unique, qui confondrait toutes les nations en une seule, est contre nature et irréaliste – car il prétendrait actualiser, en une seule, toutes les manières d'être homme. Notre position exclut donc le mondialisme conçu comme « un seul État mondial », mais nous ne l'excluons pas conçu comme un équilibre entre plusieurs blocs de type impérial, c'est à dire regroupant par affinités civilisationnelles des nations souveraines toutefois sous l'influence d'un État suzerain pour le bloc en question.

Un ordre catholique mondial serait donc nationaliste, multipolaire, et ferait se sublimer toutes les manières nationales et concurrentes d'être homme – en préservant et assumant cette diversité. La paix dans le monde ne peut être atteinte que par une victoire perpétuelle sur la possibilité de la guerre – et non pas par la suppression de la pluralité des nations.

Notre nationalisme est donc « international ». Ce que nous souhaitons pour nous, nous le souhaitons aussi à autrui et en particulier à nos voisins européens. Une internationale des nationalismes nous semble nécessaire, par exemple pour consolider le bloc

européen comme puissance indépendante des influences américaines et orientales.

Bien que dans le langage courant nous dénombrions plusieurs civilisations, on ne conçoit qu'une seule *Civilisation* au sens plein et *universel* du terme : la civilisation chrétienne (qui ne s'identifie pas avec la civilisation occidentale). Les civilisations les meilleures sont celles qui accomplissent le mieux les potentialités de la nature humaine, laquelle reste la même pour tout le monde. Dieu, la vérité, le Bien, la logique, la vraie religion, sont des valeurs universelles qui transcendent les civilisations particulières. Même si nous n'entrevoyons pas pour le moment la possibilité qu'un tel vœu se réalise *en acte*, les civilisations non chrétiennes sont appelées à se christianiser sans pour autant abandonner les traits culturels qui leur sont propres et qui ne sont pas incompatibles avec le christianisme.

Pouvoir et autorité

Le pouvoir est la faculté d'agir sur autrui. Du point de vue naturel et pratique le pouvoir appartient à celui qui le prend – et c'est souvent le plus fort. Mais un tel pouvoir n'est légitime que s'il s'ordonne au Bien Commun.

Ainsi, le pouvoir vertueux, employé pour amener les subordonnés vers leur finalité, est appelé « autorité » (de *augere* « faire croître »). Pareil au Christ, le maître est celui qui sert. Nous ne pouvons prétendre diriger autrui sans rechercher le Bien Commun, sans joindre l'exemple à la parole. L'autorité est donc le pouvoir en tant qu'il « fait croître », qu'il est juste.

Le pouvoir vient directement de Dieu via l'ordre naturel ; tout comme le père de famille tire son autorité paternelle de ce même ordre naturel. Il ne faut pas d'autorisation supplémentaire pour faire d'un père un père, ou d'un chef politique un chef politique – il l'est *de facto*, *par nature*, immédiatement (i.e. sans intermédiaire). Nous avons autorité sur ce que nous engendrons. En ceci, toute autorité légitime vient de Dieu, notre créateur, dont nous sommes en dernier lieu les sujets. Tout chef est un tenant-lieu (lieutenant) de l'autorité divine.

Cette autorité que confère le pouvoir légitime doit se déléguer dans les différents échelons, chacun étant alors entièrement responsable de ce sur quoi et ceux sur qui il a autorité.

L'autorité est contraire à la tyrannie, dans laquelle le tyran, investi d'un pouvoir (peut-être même au départ légitime), impose sa volonté à ses subordonnés, dans son intérêt propre et au mépris du Bien Commun.

Force et violence

La « force » est fondamentalement le nom d'une vertu ! Mais dans le langage courant c'est un terme neutre, qui désigne les ressources physiques, morales ou intellectuelles permettant de s'imposer ou de réagir.

La force vertueuse est celle qui permet l'exercice de l'autorité. Et même sans vertu il vaut mieux être fort, c'est plus conforme à la nature. La force physique est ce qui en dernier lieu garantit l'autorité – son emploi est le propre de l'État. Nous voulons que la force puisse être employée pour servir la justice – mais c'est précisément pour cela qu'il convient de la cantonner le

plus possible à ceux qui portent un uniforme et qui rendent compte de leurs actions.

Nous souhaitons que la violence reste possible car nous voulons la paix qui est tranquillité de l'ordre. La paix n'est véritable que lorsqu'elle est une victoire sur la possibilité de la guerre. Vouloir supprimer totalement l'éventualité du conflit dans la société revient à écraser chaque individu, à niveler vers le bas, à déclencher en réalité une guerre permanente de l'État contre tous, puis de tous contre tous.

Peine de mort

La peine de mort doit absolument être réinstaurée. Elle seule manifeste qu'il existe des erreurs pour lesquelles on mérite de mourir. Un tel rétablissement a donc pour signification première de rappeler la supériorité du Bien Commun sur le bien particulier : la valeur du tout l'emporte sur celle de la partie. Il vaut mieux que le corps social soit amputé des ses cellules malades plutôt que de périr tout entier. Évidemment nous ne souhaitons pas que la peine de mort soit appliquée sans modération ; elle doit être réservée aux crimes les plus graves (par exemple les crimes de sang, la pédophilie de réseau, les trahisons dans l'appareil d'État).

Hiérarchie

Des inégalités et de l'usage de l'autorité pour ordonner la cité au Bien Commun résulte une hiérarchie dans la société, qui est l'ensemble des rapports de subordination. Cette hiérarchie est nécessaire au fonctionnement efficace des institutions.

Évidemment, nous souhaitons que le dirigeant se trouve en première ligne et soit exemplaire. Comme dans une armée ou une entreprise, les subordonnés doivent obéissance à leur chef, tandis que le chef doit donner de sa personne pour les conduire à la victoire ou la réussite.

Avant de commander il faut savoir obéir. Aucun grade ne devrait être obtenu sans passer par les échelons inférieurs. L'humilité et l'exemplarité du dirigeant devront grandir à mesure que son autorité augmentera. Le mieux est que le chef soit aimé de ses subordonnés.

Bien qu'un subordonné doive obéissance à son supérieur (du moins tant que son autorité est légitime), il conserve évidemment le droit d'apporter des suggestions et des critiques constructives. Le supérieur hiérarchique se devra de les entendre et de les prendre en compte si nécessaire. Car le chef n'est pas infaillible et une obéissance n'est jamais aveugle. Obéir aveuglément reviendrait à abandonner son intelligence. On doit en revanche avoir confiance dans les décisions du chef même si l'on ne comprend pas tous les tenants et aboutissants.

Seul Dieu dispose d'un pouvoir absolu sur toutes choses et il se manifeste à nous par deux intermédiaires distincts : le pouvoir de l'État, et celui de l'Église. Ainsi chaque homme, en tant qu'il est subordonné à ces deux lois, est de même subordonné à deux hiérarchies : la hiérarchie temporelle, et la hiérarchie spirituelle – celle de l'ordre naturel, et celle de l'ordre surnaturel. En droit ces deux lois ne peuvent pas se

contredire car elles ont la même origine (Dieu) et la même finalité (glorifier Dieu).

Loi morale et loi temporelle

Le chrétien cherche donc à obéir à deux lois : celle de Dieu, et celle des hommes.

La loi de Dieu est la loi morale, ou spirituelle. Elle nous défend le mal et nous prescrit le Bien. C'est dans nos cœurs qu'elle est écrite. On la devine intuitivement, comme une petite flamme en « notre âme et conscience ». Toutefois, la perception que nous en avons est facilement ternie par nos passions, nos vices, nos faux raisonnements, et nous n'y voyons pas toujours clair. Il est donc nécessaire de l'explorer et de la découvrir par la philosophie et la théologie.

Le but de la loi morale est de nous conduire à la vertu et au salut de l'âme. C'est « le mode d'emploi complet » de l'être humain. C'est la loi sur laquelle nous serons jugés par Dieu à notre mort. C'est pourquoi il faut toujours la suivre et en cas de conflit « obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes », ce qui n'est pas une désobéissance mais au contraire une forme plus parfaite d'obéissance. Nous ne sommes pas moralement tenus de nous soumettre aux dispositions légales qui enfreignent explicitement la loi de Dieu.

La loi des hommes est quant à elle une loi écrite, ou temporelle, ou « loi positive », telle qu'étudiée dans les facultés de droit et qui régit les affaires de la société politique. Elle découle de la nature humaine et de l'usage de notre raison. Qui plus est il s'y trouve une part d'arbitraire pour résoudre des problèmes pratiques, comme rouler à droite plutôt qu'à gauche.

La loi naturelle est divine parce que Dieu est l'auteur de la nature. Dans la société chrétienne la loi de l'Église ne contredit pas la loi naturelle mais plutôt la perfectionne et l'accomplit. Par exemple, en prescrivant des jours de fête obligatoires l'Église règle le culte que nous devons rendre à notre Créateur selon la loi naturelle.

La recherche du Bien Commun, but de la loi temporelle, établit un ordre qui permet de vivre selon la loi morale. Mais la loi temporelle n'est pas à considérer comme la forme lisible de la loi morale ! Elle se contente simplement de punir les vices et désordres les plus graves. Le législateur ne peut pas obliger les gens à être vertueux, à être polis, ponctuels, souriants. On ne peut pas légiférer à l'infini sur le bon sens, sur l'honnêteté, etc. Si les bonnes mœurs sont oubliées, la loi temporelle ne parviendra pas à les remplacer. Et si la loi temporelle prescrit des actes immoraux, elle perd sa légitimité, elle n'est plus une loi qui oblige.

Notons donc que les lois existent pour l'ordre de la société, et non l'inverse. Les lois temporelles ne sont pas des absolus – il est nécessaire de les modifier, de les adapter à la situation. Elles ne sont qu'un instrument juridique pour conduire pas à pas la communauté nationale vers le Bien Commun qui inclut le respect de la loi morale.

La loi est l'œuvre de l'État, et non l'inverse. L'État est donc au-dessus des lois.

Évidemment, nous n'affirmons pas que les fonctionnaires de l'appareil étatique peuvent transgresser à leur guise les lois civiles – au contraire.

Néanmoins, il est nécessaire que certaines personnalités de l'appareil étatique, en l'occurrence le souverain (ainsi que des juges particuliers, souverains dans leur ordre propre), puissent casser, abroger, modifier ou déroger à des lois, dans les cas où elles entreraient en conflit avec la loi morale qui est première.

Il ne faut donc avoir aucun scrupule à réécrire les constitutions perverses, et à supprimer les lois iniques. C'est parfaitement légitime.

Pouvoir spirituel et temporel

Vous aurez remarqué que l'Église ne figure pas parmi les quatre composants de la société politique (p. 21). D'ailleurs il a existé de nombreuses sociétés n'ayant pas connu l'Église.

De la même façon, la grâce (surnaturelle) n'entre pas dans la définition de notre nature (intrinsèque). Et certains hommes ont pu faire preuve de vertu sans pour autant avoir connu le Christ.

Il y a ici une analogie profonde. On pourrait dire que l'Église est à la société politique ce que la grâce est à la nature. C'est le remède par lequel Dieu corrige nos imperfections et nous élève au-delà de nous-mêmes.

Certes, votre corps et votre âme ont bien une autonomie propre. Vous pouvez poser des actes vertueux par vos propres forces ; mais depuis la chute originelle la perfection et la constance dans la vertu sont hors de notre portée. Il est tout simplement impossible de vivre en homme pleinement vertueux et raisonnable sans la grâce. De plus, ce n'est que par

cette participation surnaturelle à la vie divine que nous pourrons atteindre Dieu et nous unir à Lui, seule fin qui puisse nous combler.

De même, la société politique, ce « tout d'ordre » analogiquement vivant, possède son autonomie propre. Une société organique pourrait peut-être tendre vers sa finalité, le Bien Commun, sans l'Église ; mais à cause de ce même péché originel le Bien Commun ne serait atteint qu'imparfaitement et de manière inconstante.

Le bien de l'État est pour le bien de l'Église, non l'inverse ; on souligne toutefois que l'État, pour mener ses membres à leur but, bénéficie grandement de l'action de l'Église. Les citoyens catholiques sont comme des vecteurs par lesquels l'Église fait pénétrer la grâce dans le corps social.

Église et État

Le chef politique, qui est le sommet de l'État et qui personnifie l'âme de la nation, incarne ce point de suture entre politique et religion (d'ailleurs dans l'antiquité, ce chef politique est souvent aussi le chef religieux).

Une société d'ordre exige la non-séparation de l'Église et de l'État (ce qui est différent de la théocratie). C'est même l'unique manière de préserver la valeur absolue de la religion sans léser l'État. Si l'on relègue la religion dans la sphère privée, tout en maintenant que la finalité ultime de l'individu est le salut de l'âme, on finit par vouloir subordonner l'État à ce domaine privé, ce qui détruit le Bien Commun.

C'est pourquoi il nous faut un souverain catholique et le catholicisme comme religion d'État. Le catholicisme traditionnel doit être la seule religion reconnue et promue dans l'espace public (ce qui n'oblige pas pour autant les non-chrétiens à la pratiquer).

L'État en deviendra-t-il alors une filiale de l'Église ? Non, il conservera son autonomie propre car l'ordre naturel vient directement de Dieu. Ce n'est ni le Pape ni le sacre qui donne au pouvoir sa légitimité. D'ailleurs, le souverain doit s'opposer aux ecclésiastiques lorsqu'ils outrepassent leurs droits. Disons même que dans les circonstances exceptionnelles qui sont celles de la crise de l'Église post Vatican II (qu'il n'appartient à aucun chef politique de résoudre et que nous devons vivre dans la patience et l'espérance), le chef politique doit protéger son État et ses citoyens des erreurs modernistes, judéo-maçonniques, mondialistes, homosexuelles et gauchistes répandues par la majeure partie de la hiérarchie catholique de Rome et par de nombreux prêtres. Pour le moment une séparation provisoire de l'Église et de l'État paraît nécessaire.

Tripartition du pouvoir temporel

On peut discerner une tripartition dans le pouvoir temporel.

Certains philosophes partent de l'idée que le pouvoir est malsain, qu'il rend mauvais et qu'il faudrait le diviser contre lui-même pour mieux le castrer, le brider et éviter les dérives. Ce n'est pas notre position.

Nous pensons que le pouvoir est foncièrement bon. Exercé avec vertu le pouvoir bonifie son dépositaire.

Nous distinguons ci-dessous les différentes facettes du pouvoir que le souverain possède et délègue. Il ne s'agit pas de les opposer entre elles, mais plutôt de les faire collaborer. Tous les pouvoirs sont donc, d'une façon ou d'une autre, sous la dépendance du souverain.

Il faut une catégorie de chefs dans chaque pouvoir. Ce sont les magistrats ; au sens étymologique il y a aussi des magistrats dans l'exécutif et le législatif (par exemples les *ministres*). Ils doivent être loyaux, compétents, intègres. Ils sont nommés par le souverain et officient pour une durée déterminée. La structure exacte de la hiérarchie, dans chaque pouvoir, doit s'adapter au peuple en question.

Pouvoir législatif

Le pouvoir législatif est celui qui produit la législation, c'est-à-dire l'ensemble de normes que la société rend obligatoires.

Les magistrats législatifs sont les sénateurs. Par sénat nous entendons la commission chargée d'édicter les lois, et par sénateurs ceux qui y siègent. Le sénat peut éventuellement fonctionner en tandem avec une deuxième assemblée qui exercerait une influence modératrice sur les lois proposées (comme le sénat et l'assemblée nationale, en France). Peu importe ; mais il y a une chose à proscrire : le parlementarisme.

Par parlementarisme, nous entendons le primat du pouvoir législatif sur le pouvoir exécutif ; il en résulte l'idée selon laquelle il suffirait qu'une loi soit « votée » pour que sa mise en application soit légitime. On rencontre alors cette dérive illogique qui consiste à

penser qu'une loi est « bonne » dès lors qu'une majorité de sénateurs a voté en sa faveur.

En réalité ce n'est pas le résultat du vote qui fait la moralité ou la bonté d'une loi ; on peut voter pour légaliser l'avortement, cela ne change rien à la nature criminelle d'un tel acte (du point de vue de la loi divine). L'autre défaut du parlementarisme est son inefficacité : lois contradictoires, débats sans fin, lobbying, corruption, instabilité politique, etc.

Les chambres parlementaires doivent donc être réduites à l'effectif minimum, pour élaborer efficacement des lois conformes à nos valeurs ET à la situation politique présente et ces chambres ne seront que consultatives. Seul le chef d'État est habilité à faire d'une proposition de loi une loi à part entière.

Qui plus est, un pouvoir politique fort, intègre et assume dans le processus d'élaboration d'une loi, une instance de critique constructive, mais à plusieurs conditions :

- La critique doit avoir lieu *après* que le projet de loi ait été formulé une première fois.
- Le projet de loi doit être présenté à des personnes ou assemblées *compétentes* pour cette critique (corporations, etc.)
- Le pouvoir souverain reste seul décisionnaire, notamment en cas de critique indépassable ou non constructive. Autrement dit, les critiques émises n'ont qu'un pouvoir consultatif.

Comme les lois doivent être édictées en vue du Bien Commun et de la sanctification des âmes, une collaboration avec l'Église est possible. On peut par

exemple imaginer une commission de délégués de l'Église catholique qui examinerait tous les projets de lois relevant de ses prérogatives (foi et mœurs). De la même façon, des assemblées formées par des représentants des corps intermédiaires doivent pouvoir être consultées lorsqu'un projet de loi les concerne.

Les lois doivent être intelligibles, simples ; on ne peut attendre des lois qu'elles tranchent à l'avance pour toutes les situations possibles. Ces lois ne sont pas écrites pour être respectées à la lettre. En effet, la finalité du droit n'est pas la même que la finalité de la morale. La morale vise à rendre vertueux ; mais le droit sert plutôt à donner un cadre et à définir des sanctions qu'il faudra régulièrement adapter aux circonstances.

Pouvoir judiciaire

Le pouvoir judiciaire fait appliquer les lois. Par extension, il déclare ce qui est juste, donne leur sens pratique aux textes législatifs (jurisprudences).

Les magistrats du pouvoir judiciaire sont les juges. Ils ont leurs supplétifs et leurs subordonnés (procureurs, juges suppléants, prud'hommes, etc.). Ils siègent aux tribunaux.

Le but de la justice est la victoire de ce qui est juste. Il faut que les procès manifestent clairement la vérité et que les jugements soient rendus autant que possible publiquement.

On doit distinguer deux façons de juger :

- Conformément à la loi : il s'agit alors d'interpréter et d'appliquer le texte produit

par le pouvoir législatif. C'est ce qui se passe dans les tribunaux ordinaires.

- Conformément à l'équité. Il y a toujours une part d'appréciation subjective dans l'application d'une loi. Mais dans certains cas, la loi ne prévoit simplement pas, ou pas clairement, l'affaire jugée. Nous pensons que les citoyens devraient alors pouvoir recourir à un type spécial de tribunal, qui en dehors des textes législatifs, rendra un jugement selon la morale et l'éthique. On peut imaginer à ce niveau aussi une collaboration avec l'Église, ou une possibilité de recours à cette dernière. Les jugements des tribunaux éthiques auront force de loi dans leur mise en application mais ne feront pas jurisprudence.

C'est aussi du pouvoir judiciaire que dépendent les prisons et les autres infrastructures pénitentiaires.

Pouvoir exécutif

Le pouvoir exécutif exécute les lois. Il a pour but le gouvernement des personnes et l'administration des biens et moyens. Il est donc le dépositaire de la force.

Les magistrats du pouvoir exécutif sont les ministres, qui avec leurs cabinets et leurs subordonnés composent donc la majorité du gouvernement. Ils ont sous leur dépendance toute l'administration, ainsi que l'armée, la gendarmerie, la police. La gestion de la structure économique, des douanes, des infrastructures publiques, relève aussi du pouvoir exécutif.

Là où la loi n'a rien prévu, le pouvoir exécutif peut disposer à sa convenance, voire décréter. Le souverain représente par excellence ce pouvoir exécutif.

Nous répétons que les trois pouvoirs, possédés par le chef politique mais dont l'exercice est délégué, doivent collaborer. Le pouvoir exécutif n'a pas à être châtré par le pouvoir législatif (parlementarisme) ; au contraire, le pouvoir législatif doit encadrer, préciser et faciliter l'action du pouvoir exécutif.

Les formes de gouvernement

Le sommet de l'État est le gouvernement. Le sommet du gouvernement, c'est le souverain. Le souverain détient le pouvoir à proprement parler, qu'il délègue à ceux qui lui sont subordonnés. Les délégués immédiats du souverain sont les magistrats et leurs fonctionnaires.

La forme exacte de ce gouvernement peut varier d'un peuple à l'autre. On distingue trois catégories :

- La monocratie, ou monarchie, gouvernement d'un seul, au service du Bien Commun. Elle peut dégénérer en tyrannie si le monarque sert son intérêt propre au lieu de se soucier du bien de la communauté.
- L'aristocratie, gouvernement d'une petite élite, qui peut dégénérer en une oligarchie lorsque cette minorité ne sert plus le Bien Commun.
- La république, ou le gouvernement par la multitude des hommes de mérite. Sa forme avilie est la démocratie, c'est-à-dire le

> gouvernement par des hommes indignes, lesquels ne se démarquent souvent que par la richesse qu'ils accumulent. Ultimement, la démocratie dégénère en ochlocratie, le gouvernement de la foule.

Nous subissons actuellement une oligarchie déguisée en ochlocratie : la démocratie de masse. Les vrais acteurs du pouvoir sont les réseaux occultes qui contrôlent l'argent, les médias, et qui façonnent ainsi l'opinion de la masse. C'est la pire forme de gouvernement ; car ses têtes perverses sont multiples et inconnues du public, tandis qu'un tyran unique aurait été une cible facile à abattre.

Monocratie

En démocratie de masse on tient à plusieurs le volant (factice !) d'une voiture ; tout le monde dirige, mais personne ne conduit. Face à un mur ou un précipice, tout le monde meurt.

Il est flagrant qu'un dirigeant est d'autant plus efficace dans ses décisions qu'il est seul à les prendre. La voiture se conduit mieux si une seule personne tient le volant (réel). Et la situation semble parfaite lorsque celui qui tient le volant est aussi le meilleur pilote, et qu'il se soucie d'amener les passagers à leur destination au lieu de les conduire selon sa fantaisie.

Voici notre principe : il faut, autant que possible, un seul chef. C'est la monarchie (ou monocratie), le gouvernement d'un seul, et ce mode de fonctionnement est à décliner à tous les échelons (ministères, corporations, associations, familles, etc.). Ici, nous ne parlons pas nécessairement de la royauté

historique (héréditaire, sacrale) mais simplement du mode de gouvernent qui consiste à n'avoir qu'un seul chef.

Au sommet de l'État se trouvera donc un monarque. Mais il n'occupera lui-même qu'une fonction dévouée au Bien Commun. Le roi n'est pas le fondement premier de la nation et rien n'empêche, par souci du Bien Commun, de remplacer un chef qui serait incapable d'assumer sa tâche, ou qui pencherait trop gravement vers la tyrannie. Ce que nous voulons, c'est un seul chef. Peu importe qu'il soit un Bourbon, ou duc d'Orléans, etc. Peu importe qu'il soit le fils du précédent roi ou qu'il soit un membre du précédent gouvernement. Nous ne voulons qu'un chef et que ce chef soit le meilleur possible.

On peut concevoir une monarchie qui se « démocratise » à mesure qu'on descend dans les échelons. Un tel régime « mixte » est souvent un compromis acceptable.

Mais l'idée de « démocratie » n'est pas synonyme pour nous de souveraineté populaire ; le pouvoir ne vient pas du peuple. On peut toutefois tolérer une participation d'un grand nombre, au moins sur le mode consultatif, à la gestion de certaines communautés locales (lotissement, village, groupe de travail, etc.). Cela dit un niveau minimum de compétence, relative aux décisions qui seront votées, doit être atteint par tous les citoyens d'une même assemblée.

L'élite

L'élite est dite aristocratique lorsque qu'elle est composée des meilleurs, du point de vue du service du Bien Commun.

Ordinairement, on désigne par « élite » l'ensemble des hommes qui devraient diriger la société et notamment composer l'État. De tels hommes doivent être spécialement choisis et formés pour cette tâche – par exemple en utilisant un parti unique, et des formations dédiées, idéalement dès l'adolescence.

Comme le but de l'État est de tendre au Bien Commun, ce qui inclut la vie vertueuse, l'élite doit être composée d'hommes vertueux et courageux. Nous ne pouvons plus accepter d'être dirigés par des idiots, des dépravés, des déviants sexuels, des traîtres, des lâches, des corrompus.

Qui plus est, il faut un système de renouvellement des élites ; car si un homme est un officier ou un ministre exemplaire, rien ne garantit que son fils le devienne ; ou encore, des familles modestes peuvent donner le jour à de grands hommes qu'il ne faudrait pas manquer de recruter au service du Bien Commun. Divers moyens peuvent être envisagés pour renouveler cette élite et nous proposons en particulier la création d'un parti unique. Mais ce dernier doit fonctionner de sorte qu'il fasse monter en responsabilité ceux qui servent efficacement la cause nationale et exclure progressivement les parasites, incompétents ou inadéquats. C'est légèrement différent de la méritocratie ; car dans cette dernière, la promotion des individus compétents ou qualifiés est conçue comme un dû, tandis que dans notre conception c'est le

service du Bien Commun qui règle l'ascension de telle ou telle personne. C'est-à-dire : il ne suffit pas d'être beau, intelligent ou compétent pour avoir un droit à une place de gouvernement ; il faut encore que cela soit requis par le Bien Commun et que les qualités du postulant soient mises au service de la communauté et non au service des intérêts privés.

Par ailleurs, il est nécessaire de constituer et former une élite féminine mais sa place ne sera pas dans le gouvernement ou les postes de décision. On peut imaginer une implication dans la santé, la culture, la vie associative, l'aide à la maternité, l'éducation, les œuvres de charité.

Corporations d'État

Les corps intermédiaires sont les structures sociales qui existent entre l'État et les individus. Un individu peut faire partie de plusieurs corps intermédiaires (sa famille, une association, son corps de métier, son entreprise, etc.). Les corporations sont des corps intermédiaires de grande envergure qui réunissent des individus par métiers et/ou cycles de production.

La vie économique doit être organisée selon le mode corporatif, chaque corporation étant comme un organe de la société politique. En tant qu'organe, la corporation doit posséder une certaine autonomie ; en tant que partie d'un tout, elle doit s'ordonner au Bien Commun.

Doit être respecté le principe de subsidiarité, entendu comme l'idée selon laquelle ce qui peut être fait adéquatement par un échelon inférieur ne doit pas être pris en charge par l'échelon supérieur. Ainsi, les

individus libres de s'associer entre eux créeront, sur leurs initiatives propres (i.e. sans intervention initiale de l'État) de nombreux corps intermédiaires, dont certains deviendront éventuellement des corporations.

En vertu de ce principe de subsidiarité, le fonctionnement d'une corporation est similaire à celui d'une « mini société » : règlement interne, organes exécutifs et judiciaires internes. La corporation détermine elle-même ses standards, possède par exemple ses écoles et centres de formation, délivre ses diplômes, veille à la conformité et à la qualité du travail fourni, donne des recommandations de rémunération, etc. En particulier, la corporation peut, en plus de sa mission économique, organiser au moins en partie la protection sociale de ses membres (assurances, retraites, allocations, couverture santé). Lorsque les choses fonctionnent bien, l'État doit le moins possible interférer avec ces détails internes de la vie corporative.

Cela dit, nous refusons que la corporation devienne un corps social indépendant, cherchant tel un cancer son intérêt propre au détriment de l'organisme national. C'est pourquoi nous voulons des corporations semi-étatiques, c'est-à-dire des corporations qui restent sous le contrôle de l'État, du moins à partir d'une certaine taille ou dans des secteurs clés. L'État y est représenté directement ou par l'intermédiaire du Parti et possède un droit de contrôle et d'intervention.

Qui plus est, il existe des activités économiques difficilement accessibles aux initiatives individuelles ou associatives (par exemple : construction d'autoroutes, construction de centrales nucléaires, complexe

militaro-industriel, banques). Par conséquent, pour les secteurs où l'existence spontanée d'une corporation fonctionnelle ferait défaut, nous envisageons des corporations directement créées par l'État. Ceci ne contrevient pas au principe de subsidiarité puisque ce dernier, d'une part, n'est pas un dogme, et d'autre part, ne concerne que les activités dans lesquelles les échelons inférieurs sont capables d'être autonomes (et non pas, par exemple, la mise en place d'un complexe militaro-industriel qui nécessite la participation du gouvernement, seul commanditaire des prestations fournies).

En pratique, les corporations doivent donc être des structures semi-publiques (par exemple avec un fonctionnaire du gouvernement dans le conseil de direction – surtout pour la maîtrise des exportations et importations).

Par ailleurs, on peut distinguer deux types de corporations, qui se superposent :

- Les corporations verticales, qui regroupent les secteurs de production. Par exemple une corporation de l'agriculture, ou des chantiers navals, ou de l'industrie automobile. Les membres ont en commun de participer à la production de la même marchandise ou infrastructure. Cette corporation sert d'interlocuteur au gouvernement pour déterminer des objectifs de production, d'exportation, de croissance, etc.
- Les corporations horizontales, qui concernent les corps de métiers. Il faut par exemple une corporation des médecins, une corporation

des ingénieurs, des comptables, etc. Ces corporations veillent au cursus de formation, aux diplômes, recommandent les salaires, homogénéisent les pratiques.

Ainsi, verticalement et horizontalement, se construit le tissu social. Pour illustrer : tel ingénieur aura fait sa formation dans les écoles de la corporation des ingénieurs, dont il devient membre. À la fin de son parcours, il reçoit un diplôme délivré par sa corporation (horizontale), qui lui donne le droit de pratiquer. Il est alors recruté pour optimiser une chaîne de production de véhicules. Sa grille de rémunération est recommandée par la corporation des ingénieurs, qui en retour est garante de la qualité du travail qu'il fournit. Sur le terrain, il est payé par l'usine rattachée à la corporation des constructeurs automobiles, et collabore avec les autres employés de son usine (comptables, ouvriers, etc.). Il est donc également membre, en tant qu'employé, de la corporation (verticale) des constructeurs automobiles.

Enfin, un État catholique peut utiliser les entreprises de la structure corporative comme outils de moralisation sociale, par exemple en exigeant une aumônerie catholique, un accès à une formation doctrinale chrétienne, la possibilité de respecter les fêtes d'obligations prescrites par l'Église, etc.

Parti unique

Nous ne voulons qu'un seul monarque, un seul gouvernement et un État pour une nation donnée. Par conséquent, nous ne voyons pas l'intérêt de faire s'opposer entre eux de multiples partis politiques.

Changer l'orientation du gouvernement tous les 5 ans, opposer les citoyens sur des questions secondaires, tout cela est source d'un grand désordre et empêche toute vision à long terme.

Nous préférons que les hommes soucieux du Bien Commun s'associent pour œuvrer ensemble. Il ne faut donc pas de partis, ou, autrement dit, un seul, celui de l'État et du souverain. Il est un parti car il est une partie de la nation, la meilleure.

Par « parti unique », nous entendons une structure pyramidale ouverte à tous, mais en même temps très sélective, ayant pour fonction principale de recruter et de former des citoyens exemplaires et vertueux. Parmi eux se trouveront les nouveaux membres de l'élite nationale, du gouvernement, les cadres supérieurs, etc. On peut imaginer une branche paramilitaire, une branche féminine, des écoles secondaires dédiées. Le parti unique est en quelque sorte une corporation particulière qui a pour but de former les fonctionnaires d'État. Tous les meilleurs éléments du peuple y sont recrutés et formés ; ils incarnent alors l'esprit de la nation et s'ordonnent au Bien Commun de manière plus clairvoyante et efficace. Ce parti doit ressembler même à un ordre, empreint d'un esprit militaire et religieux. Un tel parti permet de renouveler les élites, c'est-à-dire de constamment recruter les individus aptes et désintéressés pour leur permettre de reconstituer continuellement une vraie aristocratie, une vraie noblesse, imprégnée de la saine doctrine politique nationaliste et chrétienne.

Liberté

La liberté, au fond, est la faculté de se mouvoir dans le Bien. C'est-à-dire : être affranchi des contraintes, des défauts, des addictions, des aveuglements, qui nous empêchent de connaître et d'aimer ce qui est Bien, Beau et Bon, c'est-à-dire ultimement Dieu Lui-même. C'est en fait le résultat de notre obéissance aux lois de Dieu. Les lois civiles et autres gardes-fous sociaux sont aussi là pour nous y aider.

Mais dans le langage quotidien, « liberté » signifie plus simplement « absence de contrainte ». Entendue ainsi, la liberté peut être bonne, ou mauvaise, selon le contexte. On pourrait notamment distinguer :

La liberté de mouvement, qui consiste à laisser les citoyens aller et venir sans entrave dans l'espace public ; évidemment nous souhaitons la préserver autant que possible – c'est de cette liberté dont sont privés, par exemple, les prisonniers.

La liberté d'opinion, ou d'expression, qui est à la fois vantée et hypocritement bafouée par la propagande actuelle (« pas de liberté pour les ennemis de la liberté »). Notre position est la suivante : il n'existe aucun « droit » à proclamer et diffuser des erreurs dans l'espace public. Nous ne sommes donc pas en faveur de la liberté d'expression si elle implique de devoir protéger la diffusion publique de doctrines mauvaises. Par exemple, la promotion des perversions sexuelles (LGBTisme) doit être interdite. L'État doit annoncer clairement ce qu'il entend condamner de même que le motif de ces interdictions. En revanche, on peut avoir une tolérance pour l'expression privée d'opinions déviantes, non pas par principe (une doctrine fausse,

même privée, reste dangereuse et mauvaise) mais simplement pour éviter de transformer la société en un enfer de délation et de contrôle, et respecter l'intimité des citoyens.

La liberté de conscience est un concept vague issu de la révolution française, qui voudrait que « nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience ». Et dans ce contexte, la « conscience » est réduite à un vague sentiment subjectif ; fade caricature de la « loi morale » dont nous avons parlé plus haut (p. 39). On a donc légalisé diverses idéologies et en particulier des sectes et fausses religions comme la franc-maçonnerie.

Quant à nous, il est évident que nous ne voulons pas empêcher l'homme de considérer lui-même, en privé, « en son âme et conscience », ce qu'il croit être bon ou mauvais pour lui – c'est d'ailleurs une de nos facultés innées. Mais penser que quelque chose « est bon pour nous » ne donne pas automatiquement le « droit » de le faire et de le promouvoir dans l'espace public. Par exemple, certains homosexuels pensent qu'il est bon pour leur conscience de défiler à moitié nus une fois par an. Nous ne voyons pas là une raison valable de les laisser faire – et nous irons contre leur conscience détraquée en leur interdisant de se donner en spectacle. Autoriser toutes les doctrines et manifestations sous prétexte qu'il ne faudrait pas heurter la conscience de quelqu'un reviendrait en pratique à nier l'existence du Bien et du mal, à n'avoir plus aucune préférence pour quoi que ce soit. C'est impossible. Même si l'homme ne peut être empêché de penser à des sottises, il ne faut jamais admettre que la « conscience » des fous soit utilisée comme prétexte pour légaliser l'exercice du mal.

Quant à la question religieuse, rappelons quelques principes. Il n'y a qu'un seul Dieu, donc il ne peut y avoir qu'une seule religion. Si Jésus Christ est Dieu – et nous le croyons – alors le catholicisme est la seule vraie religion. Toutefois, on ne peut forcer quelqu'un à se convertir et une conversion forcée ne vaudrait rien. Enfin, les autres religions n'ont strictement aucun « droit » à exister et elles ne peuvent être tolérées que pour des raisons de prudence (par exemple pour éviter une guerre civile avec les musulmans, en France).

La conception moderne de la liberté, i.e. « faire ce que l'on veut quand on veut », est donc à oublier. Cette conception fausse est le meilleur moyen de se rendre l'esclave bestial des plaisirs faciles et addictifs et d'atteindre ainsi l'exact opposé de la vraie liberté.

Censure et propagande

Pensez-vous que le présent traité sera diffusé dans toutes les librairies ? Les médias juifs vont-ils en faire la promotion ? Vont-ils nous laisser user de notre « liberté de conscience » ? Nous ne serons pas hypocrites à ce sujet. Un État procède toujours à une censure ainsi qu'à une propagande.

Ce qui devrait guider notre action est le principe suivant : l'erreur n'a aucun « droit » à être diffusée. Il n'y a pas lieu de promouvoir ou de financer des opinions éhontées pour le simple prétexte de la « diversité » des vues ; ne fusse que parce que la quantité d'absurdités possibles est infinie. Les erreurs graves et dangereuses doivent même être combattues, car en contaminant les esprits elles incitent à des

actions déréglées. Au contraire, le vrai et le beau doivent être recherchés et promus. La « censure » est donc l'ensemble des moyens par lesquels on pourchasse les erreurs les plus graves. La propagande vise quant à elle à promouvoir ce qui contribue au Bien Commun.

La censure est en quelque sorte « négative ». Elle implique d'interdire ou de détruire les produits culturels dangereux pour le Bien Commun, afin de se protéger de la subversion. Il faudrait par exemple détruire de nombreux ouvrages sur le « transgenrisme », le féminisme, ou encore le contenu pornographique ou pédophile. D'autres contenus idéologiquement dangereux pourraient aussi être retirés de la vente, supprimés d'internet, etc. Il s'agit simplement d'utiliser les outils et procédés déjà largement en vigueur, mais au lieu de censurer le contenu chrétien, politique « d'extrême droite », « antisémite », etc., cibler plutôt les manifestations de perversité et de dégénérescence. On pourrait éventuellement archiver certains éléments pour des motifs de documentation ou de recherche sociologique. La législation doit être adaptée en ce sens, et cela implique nécessairement le contrôle d'une partie de l'appareil médiatique.

Il existe également une censure « positive » visant à mettre en avant un contenu sélectionné. C'est ici synonyme de propagande, ou d'éducation des masses. Pour le moment, les médias abreuvent le public de reportages insignifiants, d'émissions abrutissantes, de films vulgaires. Un pouvoir bienveillant éduquerait plutôt les citoyens au bon goût et à la décence, à la transcendance, aux valeurs traditionnelles et familiales.

Une certaine « aristocratie de l'esprit » pourrait d'ailleurs se constituer progressivement, faire revivre et présenter le patrimoine culturel de la nation, renforcer l'esprit de cohésion, faire comprendre et accepter la nouvelle ligne politique.

Globalement, une fois sevré de ses drogues audiovisuelles, le peuple aurait en fait davantage de liberté de pensée et d'expression que ce que permet le carcan étroit du « politiquement correct » actuel.

Races humaines

Il y a différentes races de chiens. C'est-à-dire : on peut discerner des catégories de chiens. Nous y distinguons plusieurs *types*, avec des physionomies et des tempéraments variés : les labradors, les caniches, les bergers allemands, etc. Qu'il existe des croisements divers et une variété plus grande que les noms que nous donnons ne signifie pas qu'il faille confondre tous les chiens. Par exemple, en achetant un caniche de compagnie, votre grand-mère n'envisage pas de loger et de nourrir un berger allemand – car ces chiens sont *différents*.

Il en va de même pour les humains. On peut discerner parmi eux des sous-types, par exemple en catégorisant les formes de crânes, ou les couleurs de peaux. Lorsqu'un rappeur de cité interpelle dans sa mauvaise prose ses compères « négros », l'image qui vous vient à l'esprit n'est pas celle d'un petit chinois ; car ces types sont *différents*. C'est ce que le mot *race* désigne, convenablement. Il est difficile de les délimiter et on rencontre de nombreux phénotypes intermédiaires. Mais cela n'est pas une raison d'abandonner les

distinctions et de confondre tous les hommes en un seul groupe.

Nous reconnaissons qu'il existe des races humaines. On nous qualifiera sans doute de *racistes* et c'est étymologiquement le plus approprié. Pourtant, nous ne souhaitons pas réduire un individu à une couleur, une forme de visage, ou un ensemble de gènes, et préjuger outrancièrement de ses déterminations. L'étude de la diversité des races humaines nous paraît digne d'intérêt mais nous ne prêchons pas une hostilité de principe envers une catégorie de race. Notre position se rapproche, à l'instar des anglo-saxons, du « racisme scientifique » ou du « racisme réaliste ». Un noir, un arabe, un sémite, ne seront jamais nos ennemis *en tant que tels* ; notre amitié, ou inimitié, envers ces derniers résulte des *actes,* bienveillants ou hostiles, posés de part et d'autre.

Nous ne sommes pas non plus « racialistes », si l'on entend par là les théories qui voient dans la race le seul ou principal déterminant de l'évolution des sociétés (quoique nous en reconnaissions la pertinence jusqu'à un certain point).

Alors pourquoi cette question nous importe-t-elle ? Le problème est le suivant : le corps et l'âme sont liés l'un à l'autre et les constitutions diverses sont très probablement associées à des capacités et des tempéraments différents. La recherche scientifique sur le sujet n'est que balbutiante, censurée ou interdite.

Nous pensons donc qu'il existe un lien entre la constitution biologique d'un peuple, son tempérament, et la culture qu'il va manifester. En retour, la culture ambiante façonne les individus, les

imprègne, et ils perpétuent ce cycle. La race est l'une des causes matérielles, certes malléable et évolutive, d'une nation. Nous voulons donc des « État ethniques », c'est-à-dire qu'il nous semble naturel que la politique d'un État soit soucieuse de préserver au moins une certaine (vaste) proportion de sang autochtone. À l'inverse, l'intromission de sang étranger, au-delà d'une certaine mesure, ou trop rapidement, compromettra gravement la pérennité et l'identité d'une nation et de sa civilisation. L'échec de l'actuel métissage général forcé, qui n'a fait que « balkaniser » la société occidentale, en est la criante illustration. Il est naturel pour l'homme de vouloir vivre avec ses semblables et nous devons en tenir compte.

Certes nous nous adressons aux européens, aux Blancs, qui souffrent aujourd'hui de ne plus pouvoir vivre entre eux. Cela n'empêche pas que nous souhaitions aux autres races d'atteindre leur bonheur propre – le catholicisme, ainsi que nos propositions politiques, sont déclinables à toutes les cultures.

Les différentes races accomplissent, par les différentes nations où elles se manifestent, diverses facettes de la nature humaine. Mais il reste une chose difficile à dire : certaines races semblent plus, ou moins, capables que d'autres de manifester les plus hautes perfections de la nature humaine. En particulier, il apparaît que les races africaines subsahariennes peinent à réaliser les tâches intellectuelles complexes. Il est difficile de déterminer si cette particularité est constitutive, ou si elle résulte de quelque carence environnementale ; mais le fait est là. Les africains en Europe remplissent nos prisons, tirent nos écoles vers le bas, produisent

peu d'individus hautement qualifiés, même après plusieurs générations. Pour le dire directement : nous voulons en priorité nous séparer des noirs et des arabes. Évidemment, un noir est tout aussi homme que nous. Mais cette forme humaine qu'il incarne est comme imprimée dans du plâtre, et non pas dans du grès. Il se pourrait que d'une certaine façon sa matière le bride, que ses capacités biologiques limitent l'expression des potentialités supérieures de notre nature, ce qui ne semble pas être le cas des autres races. Comme dit plus haut, quelques rares individus sortent du lot mais le raisonnement s'applique au groupe. Si nous nous trompons à ce sujet, en jugeant trop sévèrement, nous serons heureux de nous rétracter ; il n'en reste pas moins qu'une hypothétique *Intelligentsia* négroïde garderait pour vocation d'émigrer et de s'épanouir en Afrique, car c'est là-bas qu'elle est nécessaire, parmi les siens.

Comprenez que nous puissions concevoir cela sans haine à leur égard et que nous espérons sincèrement que les autres races poursuivront leur développement au rythme que leur nature exige, tout en évitant, s'ils le peuvent, l'abîme d'iniquité et d'orgueil dans lequel les Blancs sont tombés. Nous savons bien que le monde blanc est avili de subjectivisme et de débauche. Pour ne pas périr, nous n'avons d'autre choix que de nous relever, et de nous guérir suivant la hiérarchie que commande la raison et la Charité : d'abord nous-mêmes, puis notre famille, notre clan, notre région, notre patrie, notre race, et seulement en dernier lieu, notre espèce. Le métissage et le multiculturalisme sont des fardeaux que notre société croulante ne peut plus porter.

Santé et eugénisme

Supposons donc que la biologie, les tempéraments et l'aptitude à produire une civilisation soient liés ; pourrions-nous « améliorer la race », dans le but d'améliorer la civilisation ?

À ceci nous répondons d'abord que non, pour plusieurs raisons.

En premier lieu, l'homme étant la création de Dieu, il y a quelque chose de dangereusement prométhéen à vouloir interférer avec Son plan. Le but de notre vie est de nous conformer plus parfaitement à notre nature ; non de la modifier. Les expériences génétiques visant à altérer notre constitution sont à proscrire. De même, Dieu étant l'auteur de toute vie, c'est à lui de la reprendre et nous ne pouvons soutenir un quelconque programme de mise à mort des faibles, des handicapés, des personnes âgées, qu'elles soient volontaires ou non. Le suicide est contraire au Bien Commun et constitue une offense grave au Créateur seul maître de la vie. L'euthanasie et l'avortement sont des assassinats.

Par ailleurs, nous sommes loin de tirer le meilleur profit de la nature que Dieu nous a donnée. Plutôt que d'imaginer des usines à bébés clonés, ou autres folies, nous pourrions simplement veiller à bien entretenir le patrimoine biologique déjà en notre possession.

Et c'est ici que se trouvent les nuances qu'il faut discerner : il ne nous est pas interdit de prévenir les maladies, pour peu que nous respections l'ordre établi par Dieu. Car aucune mère de famille ne souhaite

sincèrement mettre au monde un enfant laid, bête, malingre.

Nous soutenons la nécessité d'un eugénisme mais pratiqué uniquement et strictement avec les moyens qu'autorise le cadre moral du catholicisme (i.e. cela exclut donc : stérilisations, avortements, manipulations génétiques en laboratoire, dons de sperme, etc.). La plupart des mesures acceptables encourageraient une natalité saine (eugénisme dit « positif ») et certaines contraintes législatives ou sociales pourraient viser à diminuer la natalité dysgénique en décourageant les unions concernées (eugénisme « négatif »).

Par exemple, il est clair que la probabilité de concevoir un enfant trisomique augmente avec l'âge de la mère. Certains chercheraient alors un moyen technique de faire avorter tous les trisomiques ou de corriger leur génome. Ce ne sont pas des solutions acceptables. D'abord les tares physiques et intellectuelles ont toujours existé, ce serait une erreur de chercher à les éliminer complètement. Ensuite, une alimentation et une vie plus saine (physique et morale) dans un monde plus responsable (sans pollution) limiterait très probablement le nombre de déficiences mentales et physiques de toutes sortes.

Abordons le problème différemment : la nature humaine semble conçue par Dieu pour mener à bien les grossesses dans les meilleures conditions à un âge jeune, disons entre 20 et 25 ans. C'est là que la probabilité de trisomie est très faible. Il est donc stupide de notre part de ne pas en tenir compte dans notre organisation sociale. Une solution de réduction

des cas consiste simplement à mettre en place un modèle social qui encourage les femmes à se marier et à enfanter dès 20 à 25 ans, et non pas à 35-40 ans.

De même, on comprend que la génétique et l'épigénétique peuvent transmettre les qualités ou les défauts des parents. Rien ne nous empêcherait, une fois une élite nationale constituée, avec sa branche féminine également, de favoriser les mariages entre ces personnes plus aptes ou plus méritantes par un système de bourses, de réseaux, d'écoles privées. Il n'y aurait pas lieu de contraindre qui que ce soit (pour ne pas reproduire les tares de l'aristocratie d'Ancien Régime devenue une véritable caste décadente) mais simplement de créer les conditions permettant la naissance et l'éducation complète d'enfants vigoureux, qui deviendraient au fil des décennies une proportion croissante de la population.

En somme, nombre de maladies sont aussi le symptôme, non pas de tares génétiques à corriger, mais de la mauvaise organisation sociale qui ne tient plus compte de ce que nous sommes (horaires absurdes, nourriture inadaptée, carrières à rallonge, pollution, métissage effréné). Il y a largement assez à faire pour rectifier en premier lieu ces graves désordres.

Les lois, la censure et la propagande doivent œuvrer en ce sens, par exemple en décourageant le métissage (qui produit des individus instables, déracinés et mal intégrés), en louant les familles nombreuses, les mères au foyer, la beauté et la santé. Nous pourrions suggérer aux personnes atteintes de maladies génétiques transmissibles graves de considérer des choix de vie résultant en peu ou pas d'enfants, ou alors d'adopter

d'autres nourrissons sains, ou de se dévouer d'une autre manière au bien de la communauté.

Écologie et environnement

Nous devons prendre soin de la création de Dieu. Mais il existe aussi une hiérarchie. Nous sommes les seuls animaux dotés de raison, et cette prééminence nous autorise, en quelque sorte, à disposer des autres êtres (animaux, végétaux, minéraux). Toutefois cela ne se justifie que si nos actions s'ordonnent à Dieu, visant le Bien.

Ainsi, pour manger, boire, nous vêtir, rien ne nous interdit d'élever du bétail et de le tuer. Mais cette perspective exclut de tuer pour le plaisir ou avec cruauté.

Nous admettons que l'industrie actuelle est moralement déréglée ; que la gestion et l'aménagement du territoire nécessitent des réformes ; que l'environnement doit autant que possible être préservé ou embelli. On peut légitimement veiller à un certain équilibre et une bienveillance dans notre façon d'exploiter les ressources naturelles. C'est d'ailleurs ce que les écologistes ont raison de revendiquer. Une autre raison pratique qui doit nous pousser à soigner l'environnement est la suivante : une pollution et une destruction trop effrénées compromettent directement notre propre santé.

En revanche nous refusons de diviniser la nature qui n'est que l'œuvre de Dieu, et non pas Dieu. Nous refusons de placer tous les êtres vivants sur le même plan. Les plantes, les animaux, n'ont pas de « droits » au sens légal du terme. Nous continuerons à les

manger et à utiliser leurs produits (fourrure, os, etc.) raisonnablement.

Quant aux taxes environnementales, ce ne sont que d'hypocrites extorsions du contribuable occidental.

Éducation et enseignement

On peut définir l'éducation comme l'art de former un être humain, en particulier pour assurer le développement de ses qualités humaines, morales, personnelles et communautaires, donc aussi sociales. Étant donné cette dimension sociale, l'éducation relève bien de l'État (qui ordonne la société politique en vue du Bien Commun).

Toutefois, l'État n'a pas créé les individus ni les familles ; l'État vit de l'existence des individus. Même si la commune nature humaine des individus aspire à se réaliser dans l'État, ce dernier ne peut pas pour autant court-circuiter ses parties. Chronologiquement les parents sont les premiers éducateurs et jouent ainsi un rôle politique majeur. Par conséquent l'État doit reconnaître l'autorité naturelle des chefs de famille, sans prétendre se substituer à elle.

L'éducation englobe l'enseignement, ou instruction, qui n'est qu'une partie de l'éducation consistant à la transmission de savoirs et qui est souvent collectivisée car il existe moins de professeurs que d'élèves.

Parce que nous voulons un État catholique (qui reconnaît le droit de l'Église), l'éducation doit intégrer une instruction de la doctrine chrétienne. C'est donc aux clercs (enseignants) que l'État peut confier le soin

d'instruire les enfants, quoique ces clercs ne sauraient se substituer eux-mêmes aux parents.

Cela dit, l'enseignement n'est pas une chasse gardée des prêtres, qui seraient soustraits à l'hégémonie de l'État. On peut tout à fait constituer un corps enseignant laïque, à condition que le savoir dispensé soit conforme à la religion chrétienne. Alternativement, on pourrait ne laisser aux clercs que l'enseignement de la religion (le catéchisme ; et non pas les mathématiques, le sport, l'histoire, etc.) ; en particulier car il n'y a pas toujours assez de religieux enseignants pour prendre en charge le système éducatif. Enfin, l'enseignement des clercs ne doit pas non plus se mettre en porte-à-faux avec l'autorité de l'État.

Universités

Par université on entend une institution chargée de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la délivrance de diplômes. Une université regroupe plusieurs facultés. Les domaines concernés impliquent une prépondérance de l'activité intellectuelle (par exemple médecine, droit, théologie, lettres, mathématiques, etc. ; à l'inverse, même si la maçonnerie est importante il n'y a pas de faculté de maçonnerie à l'université car le métier peut être appris dans une corporation professionnelle).

Les universités doivent servir à parfaire notre connaissance du réel, à la transmettre aux générations suivantes, à former une minorité de professionnels hautement qualifiés et à résoudre des problèmes complexes.

Malheureusement, les universités sont aujourd'hui devenues les pépinières d'idéologies contre-nature et servent à endoctriner la jeunesse (gauchisme, « wokisme », féminisme, …). Bon nombre d'étudiants trompés ne reçoivent pas de formation professionnelle qualifiante et n'acquièrent à l'université qu'une culture médiocre, voire délétère pour l'intelligence.

Les facultés doivent être reprises en main par le pouvoir chrétien et nationaliste. Le cursus universitaire doit être réservé à une petite fraction d'étudiants doués, en vue de former de futurs cadres et chercheurs. Il faut former moins de « têtes » mais les remplir mieux.

Les autres jeunes (probablement 2/3) doivent intégrer le plus tôt possible une corporation de métier, qui organisera leur formation, pour apprendre une profession utile.

En outre, il est nécessaire d'offrir un cursus académique dispensant une formation aux jeunes filles désireuses de se marier (école ménagère, psychologie de l'enfant, premiers secours, biologie de la reproduction, économie domestique, diététique, droit civil, etc.).

Recherche scientifique

Le Bien Commun exige le développement de connaissances nouvelles, et de moyens techniques pour accomplir efficacement divers projets. À ce titre, la recherche scientifique a une place importante.

On peut la diviser en deux secteurs :

- La recherche « privée », qui est conduite au sein des entreprises et corporations, pour résoudre leurs problèmes internes. C'est ce que nous appelons aujourd'hui la « recherche et développement ». Le but est plutôt technique et pragmatique.
- La recherche « publique », qui a lieu dans les universités. Elle a pour objectifs : résoudre des problèmes ou explorer des idées inaccessibles au domaine privé ; consolider nos connaissances (littérature, histoire, archéologie, etc.) ; former des étudiants. La rentabilité n'est pas immédiate, voire même absente, mais de grandes avancées techniques ou culturelles peuvent en découler. Par ailleurs, c'est dans les universités que l'on doit réfuter solidement et publiquement les erreurs doctrinales de nos adversaires. La recherche publique, dans certaines matières (philosophie, droit, ...) a donc pour mission de défendre ce qui est vrai, de concert avec la propagande d'État.

La science expérimentale, qui est souvent le moyen de la recherche scientifique, ne doit pas oublier que son objet d'étude est l'univers créé par Dieu. Rien dans la science ne justifie une opinion athée.

Les théories formulées par les scientifiques ne sont pas des « lois » au sens strict. Par exemple, il est erroné d'affirmer que les objets tombent vers le sol « à cause de la *loi* de la gravité ». Il faudrait plutôt dire que Dieu a doté la matière d'une tendance à s'agréger et que nous sommes parvenus à la décrire approximativement

avec une formule mathématique. Ça n'explique rien des causes premières, mais cela nous permet de déterminer à l'avance comment la matière se comportera dans certaines conditions. Rien de plus. C'est descriptif. La science expérimentale n'est pas une source de vérités morales ou philosophiques.

La science, qui produit donc des modèles descriptifs souvent imparfaits, doit encourager la critique, la preuve par les faits, la rigueur. La majorité des publications scientifiques sont aujourd'hui fausses, non reproductibles, ou sans aucun intérêt. Dans le même temps, des problèmes réels sont ignorés et non solutionnés. La recherche appliquée doit donc s'attacher à résoudre les problèmes importants – à ce titre l'État doit avoir un droit de regard sur les projets à financer.

Économie

La question économique est trop souvent négligée et notre mauvaise compréhension du sujet contribue à renforcer le pouvoir financier. Nous ne pouvons pas conduire dans ce court travail un exposé détaillé, mais voici un bref survol des éléments importants.

Biens, besoins, marchandises

Par sa nature, l'homme a des besoins matériels (boire, manger, se loger, etc.).

Il fabrique des objets pour satisfaire ces besoins : ce sont les biens (matériels, au sens économique) – les biens ont une valeur dite « d'usage », qui est le reflet de la satisfaction qu'ils apportent.

Un homme n'est pas capable de produire seul tous les biens dont il a besoin. Aussi la société voit rapidement des groupes d'individus se spécialiser. Ils produisent alors des biens en vue de les échanger : ce sont des marchandises. Les marchandises sont des biens proposés à l'échange – leur valeur est relative à ce contre quoi ils sont échangés : c'est la valeur d'échange.

L'économie s'ordonne à la politique (et donc au Bien Commun) pour régir la production et la distribution des marchandises ; c'est-à-dire l'activité des manouvriers. La valeur, au sens économique, est donc principalement dans les marchandises (et certains services connexes). Économiquement parlant, la marchandise est la principale source de valeur. Plus une marchandise est demandée (pour sa rareté et son utilité), plus elle a de valeur.

Le système économique doit aussi assurer l'approvisionnement des intellectuels et des guerriers. Ces derniers ne produisent pas de marchandises à proprement parler ; avocats, médecins, prêtres, soldats, pompiers, enseignants, coiffeurs, etc. Mais ils rendent des services, pour lesquels nous les rémunérons aussi avec du pouvoir d'achat convertible en marchandises.

Argent et monnaie

La transaction fondamentale est un échange. Les manouvriers produisent des marchandises dont ils n'ont pas besoin, mais qui sont utiles à d'autres, pour ensuite les échanger avec autrui contre les autres marchandises (ou services) dont ils ont besoin.

Le troc direct n'est pas pratique, car les marchandises produites ne sont pas facilement transportables ni

entreposables. D'où le système monétaire, qui est un outil inventé par l'homme pour faciliter l'échange des marchandises. Il est ridicule que ce système, inventé par nous, soit une des causes de notre désordre social.

L'Argent (que nous distinguons du métal, *argent*, en apposant une majuscule) et la monnaie sont deux choses distinctes et permettent ensemble de faciliter l'échange des marchandises.

La monnaie est le moyen d'échange. C'est la chose que l'on met dans la main du vendeur quand on lui achète une marchandise. Il y en a différentes catégories. La monnaie peut être une autre marchandise de référence (comme l'or au poids, les vaches, le sel, etc.), des jetons (comme nos pièces, qui ont une valeur arbitraire), des chèques, des billets, ou des bits électroniques (avec lesdites cryptomonnaies, ou les paiements par carte bancaire).

L'Argent est l'unité de mesure de la valeur d'échange des marchandises. L'Argent est souvent le chiffre écrit sur la monnaie. En France aujourd'hui, cette unité de mesure est l'euro. Par dérivation, c'est aussi l'unité de mesure de notre pouvoir d'achat. Notez qu'un achat est simplement la deuxième moitié du troc. Vous travaillez, une marchandise est produite. Une fois vendue, vous recevez une quantité d'Argent qui reflète la valeur de la marchandise produite. Vous pouvez ensuite aller échanger cet Argent contre ce dont vous avez besoin. En fait, vous avez fait un échange, mais en deux étapes. L'Argent (euro, dollar, etc.) peut être manipulé et transféré avec des billets, des jetons (les pièces), des chèques, ou des bits (virements instantanés

électroniques). Les différentes monnaies sont le support de l'Argent.

Argent et monnaie sont des concepts différents et nous devons cesser d'appliquer au premier les conclusions issues de l'étude du second. La confusion entre l'Argent et la monnaie a une racine historique : dans le passé, les pièces métalliques tenaient lieu de monnaie (moyen d'échange), mais aussi d'unité de mesure de la valeur des choses (exprimée en poids, par exemple *une livre*). C'est toutefois un cas particulier, et il serait naïf de penser qu'un système économique aurait impérativement besoin d'un « équivalent-or » ; de « réserves proportionnelles » etc. Tous ces concepts dérivés de l'usage de la monnaie-métal n'ont plus lieu de s'appliquer aujourd'hui – dans le système actuel l'or n'est plus qu'une marchandise comme les autres. Il est possible de relancer l'économie sans recourir aux métaux précieux.

On devine enfin une loi simple : qui ne travaille pas ne mange pas – car qui n'a rien à échanger ne possède rien. Pas de « marchandises », pas d'Argent – car l'Argent en soi n'a pas de valeur. L'Argent sert uniquement à mesurer la valeur qui se trouve dans les marchandises. En émettant de l'Argent sans produire de marchandise, nous ne créons aucune valeur. Nous répétons : la valeur est dans la marchandise (et, indirectement, dans les services qui participent au Bien Commun, ou à la production de marchandises).

Crédit et usure

Lorsque les hommes sont industrieux, il est nécessaire qu'ils puissent acheter des biens « à crédit ». Au sens strict, le crédit est une avance de pouvoir d'achat que

l'on octroie à une personne. Si on juge cette personne capable de rendre plus tard ce pouvoir d'achat, elle est dite « crédible ».

Le crédit est nécessaire à une économie efficace et productive - il serait absurde que chaque producteur soit contraint d'économiser pendant des années avant de pouvoir acheter une machine, laquelle justement devait servir à augmenter sa productivité. Il est plus efficace, du point de vue de la production, de recevoir directement la machine « à crédit » puis de la rembourser avec le surplus produit.

Le crédit est différent de l'usure, laquelle consiste, pour le prêteur, à recevoir en retour davantage que ce qui a été prêté initialement, dans le but de s'enrichir. Le crédit à taux zéro existe déjà dans certains cas ce qui est une bonne chose.

Le crédit n'implique donc pas nécessairement l'usure. Nous aimerions abolir l'usure, mais pas le crédit – car il faut bien, par exemple, que nous puissions entrer en possession de notre logement avant d'avoir pu réunir la somme d'Argent qui exprime sa valeur ; ou encore, il faut bien que le paysan puisse acheter son tracteur avant de commencer à labourer son champ, duquel il tirera *ensuite* les marchandises à même de rembourser le tracteur. Mais il est injuste que le crédit soit l'occasion de pratiquer l'usure, car l'usure crée immanquablement une caste de parasites inutiles qui reçoivent du pouvoir d'achat par la seule vertu de l'avoir d'abord accumulé afin de le prêter – autrement dit, nous payons les usuriers à ne rien produire.

L'État doit en premier lieu se réapproprier le monopole de l'émission de l'Argent et de la monnaie.

Dans un second temps, les banques encadrées par l'État (lequel leur déléguera une partie de ses pouvoirs économiques) proposeront aux citoyens solvables des emprunts à taux d'intérêts bas ou nul, par exemple pour l'achat d'un logement. Les banques seront assujetties à une corporation des banques.

Aujourd'hui, beaucoup « d'investisseurs » reçoivent en retour de leur investissement des redevances qui finissent par dépasser de manière disproportionnée le montant initialement investi. Cette pratique démesurée s'est aujourd'hui transformée, au détriment des producteurs, en une forme insidieuse de l'usure.

Le but premier du crédit et de l'investissement n'est pas le profit des banques, mais le soutien et développement des petites et moyennes entreprises utiles au Bien Commun.

Coûts du système économique

Nous concédons que l'infrastructure économique n'est pas gratuite. Par exemple, les commis de banques doivent être rémunérés, et les bâtiments bancaires construits.

En réalité, il y a deux fonctions essentielles que jouent les banques :

- Évaluer la « crédibilité » de l'emprunteur (son revenu est-il stable ? Est-il quelqu'un de fiable ?). Par dérivation, décider d'octroyer ou non les crédits puis veiller à leur remboursement et à la suppression de l'Argent recouvré.

- Mettre à disposition l'infrastructure bancaire (il faut des guichets, des serveurs informatiques, des billets, etc.).

Nous payons déjà ces choses en versant chaque mois des « frais de tenue de compte » - évidemment ils seront maintenus. Toutefois ces coûts réels sont bien moindres que les intérêts exorbitants que nous versons actuellement dans le cas d'un crédit en plus des frais de tenue de compte. Si vous regardez bien, la banque d'aujourd'hui a pratiquement la même infrastructure qu'un opérateur téléphonique – le coût des services qu'elle rend doit donc être similaire.

Gestion du risque

Nous serions cependant naïfs d'ignorer la possibilité qu'un emprunteur soit malhonnête, fasse faillite, ou meure – et que la banque, puis la société, se trouvent ainsi lésées d'une quantité donnée de pouvoir d'achat, qui fut émis mais non remboursé.

Quand et comment estimer ce risque de faillite ? Que faire si la faillite advient toutefois ? C'est le problème central du système de crédit (et en particulier, lors de l'investissement dans les entreprises).

Quant aux prêts octroyés par des banques, nous sommes sûrs que 1) tout argent prêté doit impérativement être remboursé ; 2) quelques emprunteurs ne parviendront pas à rembourser leur prêt ; 3) ainsi de l'Argent, non remboursé par certains emprunteurs, devra être recouvré d'une autre façon ; 4) le poids de cette facture doit être réparti, par la législation en ce domaine, équitablement entre ceux qui ont emprunté plus qu'ils ne pouvaient assumer (les

emprunteurs peu crédibles) et ceux qui ont prêté sans être vigilants (les banques).

Un moyen de motiver la banque à être scrupuleuse est de faire en sorte qu'elle ait *intérêt* à bien recouvrer l'Argent qu'elle prête. On obtient cet effet en rendant la banque responsable sur ses fonds propres. Un emprunteur en faillite se verrait d'abord intimé par la justice de rembourser ce qu'il doit. Si l'insolvabilité est indépassable, alors la banque rembourserait, avec sa propre trésorerie, l'Argent manquant. Cette solution implique par conséquent : 1) de permettre à la banque de constituer des fonds propres visant à compenser les éventuels manques à recouvrer ; 2) de permettre à la banque de « surfacturer » légèrement tous ses emprunteurs, par le moyen d'un taux d'intérêt, afin de constituer ces fonds propres ; 3) de permettre à la banque d'accepter ou de refuser l'octroi du prêt, et d'ajuster le montant des intérêts, en fonction du profil de risque de l'emprunteur.

Malheureusement l'expérience des temps présents montre qu'un tel taux d'intérêt est souvent fixé de façon arbitraire et opaque, pour extorquer aux emprunteurs davantage que nécessaire. C'est pourquoi nous considérons qu'il n'est pas erroné en soi de conserver un taux d'intérêt sur les prêts mais moyennant un encadrement strict, par les conditions suivantes :

- Que le seul but des intérêts soit la compensation des faillites d'emprunteurs et un léger bénéfice pour le personnel de la banque. Le taux d'intérêt optimal est celui qui permet, à mesure que le temps passe, de

compenser exactement, avec les fonds propres de la banque, les éventuels non-recouvrements dus à des faillites d'emprunteurs. Un organe du gouvernement inspectera les banques à ce propos.

- Que les autres coûts (infrastructure, complexité du dossier, tenue de compte) soient facturés séparément.
- Que les banques soient mises en saine compétition pour garantir des tarifs bas.

En complément, diverses mesures empiriques peuvent être considérées :

- Contrats à taux d'intérêts variables, ou dégressifs. Par exemple avec système de bonus/malus pour les bons et mauvais payeurs ; comme c'est le cas aujourd'hui dans le monde des assurances. Éventuellement, imaginer des modalités de rétrocession d'intérêts pour récompenser les emprunteurs étant venus à bout de leur crédit.
- Exiger, comme c'est le cas aujourd'hui, que l'emprunteur soit capable de payer 10 % du bien pour lequel il s'endette (ce qui a pour effet de freiner les emprunts abusifs).
- Étaler la durée des prêts sur la durée de vie présumée des marchandises (ce qui a pour effet de minimiser les mensualités et d'équilibrer la quantité d'Argent circulant avec la quantité de valeur marchande).
- Octroyer les prêts le plus possible lors de la livraison de la marchandise (ce qui améliore

aussi la correspondance entre valeur marchande et quantité d'Argent en circulation).

- Segmenter le marché du crédit en fonction du risque (par exemple dédier certaines banques à l'immobilier domestique, d'autres au financement des petites entreprises, d'autres encore au financement de « startups »).
- Plafonner et définir, via la corporation bancaire, les grades et revenus des employés bancaires.

En période de prospérité les faillites sont peu nombreuses et c'est à ce titre que doit être anticipé, après une période de réforme ayant pour but de rétablir une économie saine, la baisse progressive des taux d'intérêts jusqu'à leur quasi-abolition (étant donné que la seule légitime raison d'être des taux d'intérêts était, comme on l'a expliqué, d'amortir ces faillites).

Ces propositions sont applicables aux opérations et contrats de financement d'entreprises risquées ; notre état d'esprit est de 1) répartir équitablement les gains ET les pertes entre le prêteur et l'emprunteur, 2) utiliser la banque et les entreprises d'investissement comme des outils de sélection et de soutien aux entreprises (et non pas comme des moyens de générer du profit aux dépens des entrepreneurs).

Marché et concurrence

On ne peut faire de la cupidité le moteur de l'économie. Cela dit, une certaine concurrence entre les entreprises est saine. Pour que cette compétition

entre vendeurs, ainsi que les ajustements de prix selon l'offre et la demande, soient efficaces, il faut quelques conditions : pas de pression sur les acheteurs ou les vendeurs et pas de mensonges quant à l'objet vendu. Le but du commerce n'est pas le profit indéfini, mais la satisfaction des besoins des familles en vue du Bien Commun. Nous souhaitons une croissance économique mais celle-ci ne doit pas entraver la qualité de vie des travailleurs.

La plupart des abus et monopoles sont perpétrés par les conglomérats de capitaux, les sociétés *offshores*, et autres montages financiers opaques. Un marché sain doit pouvoir être contrôlé par une autorité judiciaire en mesure d'identifier les possesseurs des grandes fortunes et de les sanctionner si nécessaire.

Concernant le « marché » du travail, la réglementation doit garantir :

- La simplicité : l'embauche dans les petites et moyennes entreprises doit être facile, rapide.
- La souplesse : les contrats d'embauche doivent pouvoir être rompus par les petites entreprises lorsque les conditions changent – de telle sorte qu'embaucher ne constitue pas un risque élevé de faillite.
- De faibles charges fiscales : les charges patronales et autres impôts doivent être abaissés le plus possible, rattachés aux structures corporatives et non à l'État, de nouveau pour faciliter l'embauche.

La création d'emplois réels, dans des petites entreprises remplissant des fonctions utiles à la communauté, est le seul moyen de faire disparaître le chômage.

L'État social

« L'État-providence » est une expression désignant une situation dans laquelle l'État assure de nombreuses dépenses sociales au bénéfice de ses citoyens : assurances sociales, assurances maladies, allocations familiales, etc. (ainsi remplace-t-il les institutions de charité).

Nous n'avons rien contre l'existence d'œuvres sociales d'État (p. 127) mais ces œuvres et dispositifs :

- Ne doivent pas avoir comme conséquence de faire subsister des individus étrangers à la nation (ce qui pour le moment est majoritairement le cas en France).
- Ne doivent pas non plus, pour ceux qui en bénéficient, se substituer à un emploi lorsqu'ils sont en mesure de travailler. Les allocations ne doivent pas encourager le parasitisme.
- Ne doivent pas fonctionner à perte – ce que l'État distribue d'un côté, il doit bien le saisir de l'autre par un impôt.

Enfin, une raison supplémentaire fait rejeter l'expression « État-Providence » : nous ne voulons pas assimiler Dieu (Providence) à l'État.

D'une façon générale il nous semble avantageux de favoriser, en premier lieu, la création de petites sociétés, la création d'emplois, l'augmentation des

rémunérations, la diminution des charges qui entravent la compétitivité, la restructuration du système économique. Dans un deuxième temps seulement les indigents peuvent être secourus, par les œuvres de charité de l'Église d'une part, et par de multiples œuvres sociales d'autre part.

Fiscalité

La fiscalité est l'ensemble des règles relatives au recouvrement des impôts. Les impôts sont les prélèvements d'Argent réalisés par l'État pour financer son fonctionnement.

L'être humain est motivé à travailler s'il peut jouir du fruit de son travail. La complexité de la fiscalité actuelle, et la multiplicité des taxes directes et indirectes, fait de l'État un lourd fardeau pour le contribuable. Par ailleurs, le labyrinthe légal qui en résulte permet tout de même aux grosses fortunes internationales d'échapper à l'imposition.

Selon nous, une fiscalité saine doit être :

- simple : ne contenir que quelques taxes ou règles claires, avec peu d'exceptions.
- la plus légère possible pour les personnes physiques. Le financement de l'État devra s'effectuer plutôt à partir d'un prélèvement faible sur les bénéfices des entreprises.

Enfin, la fiscalité doit respecter la propriété privée.

Propriété privée

La propriété privée désigne le droit, reconnu à un citoyen, de posséder, d'user et de disposer d'un bien (terre ou marchandise) de manière exclusive.

Cela dit, toute propriété privée doit rester ordonnée au Bien Commun de la nation, lequel prime sur le bien particulier en cas de conflit (p. 28).

C'est pourquoi le système économique doit :

- D'une part, consolider les moyens de subsistance des familles et l'ancrage à la terre de la patrie. Par exemple, en permettant l'achat d'une maison, la possession des moyens de production, des véhicules, la possession de l'entreprise familiale, etc. De telles propriétés, à échelle humaine, doivent être facile à acquérir et à conserver.
- D'autre part empêcher, ou contrôler, la formation des conglomérats financiers, immobiliers, sociétés anonymes, etc. La propriété privée existe pour le bien être des familles, des corporations, et non pour la constitution « d'états dans l'État » et d'organismes nuisibles au Bien Commun. On ne peut tolérer que des sociétés privées en possèdent d'autres, ou qu'elles restent anonymes.

Héritage

La propriété privée familiale doit pouvoir être transmise à la descendance. Un héritage sans taxation est le seul moyen de permettre l'ancrage de certaines familles prospères dans la vie locale.

Fascisme

On nous traitera de *fascistes*.

Nous sommes plutôt les héritiers conscients d'un fascisme que nous libérons des défauts liés aux circonstances de sa genèse. Encore faut-il définir ce mot.

Sémantiquement « fascisme » possède la même étymologie que « faisceau ». C'est d'abord une référence au *faisceau de licteur* (*fasces lictoriae*), objet porté dans l'antiquité par les *licteurs* (escorte) de certains magistrats romains. Cet objet est constitué d'un assemblage de verges enserrées autour d'une hache. Ce faisceau symbolisait l'*imperium*, le pouvoir de contraindre et de punir (les verges pour la flagellation, la hache pour la peine de mort).

Au sens restreint, le régime « fasciste » était le nom du régime politique de Benito Mussolini – car il utilisa ce *fasces lictoriae* sur son emblème (on le remarque aussi sur les armoiries de la république française). Ce « fascisme mussolinien » n'existe plus et n'existera plus jamais.

Au sens plus large, « *fascisme* » renvoie aujourd'hui à une conception « totalitariste » de la politique, dans laquelle un État fort oriente vers le Bien Commun toutes les volontés particulières, toutes les ressources et énergies de la nation – lesquelles, ainsi alignées, forment alors un « faisceau ». Dans le salut fasciste les bras tendus à l'unisson peuvent être vus comme symbolisant ce faisceau.

Historiquement on qualifie donc de « fascistes » des mouvements politiques du XXe siècle qui

appliquèrent – quoique chacun à sa manière – ce principe de la subordination des volontés individuelles au Bien Commun ; parmi lesquels figurent le national-socialisme, le fascisme italien, la phalange espagnole, le rexisme, ou encore la garde de fer. Ces mouvements sont des réactions radicales et désespérées contre la décadence du monde démocratique occidental. Conçues dans l'action et dans l'urgence, les doctrines fascistes sont en fait assez mal définies – il y a peu ou pas de théorisations formelles (contrairement par exemple au Marxisme – Léninisme).

Le fascisme du XXe siècle a d'abord été une révolte contre la révolution judéo-bolchevique – mais il porte en lui les germes d'une conception renouvelée de la politique, cherchant une troisième voie entre capitalisme et communisme, sans pour autant désirer un « retour en arrière » vers les anciens régimes.

On peut résumer les caractéristiques des sociétés fascistes en 4 points :

- *Monocratie*. Les trois pouvoirs se concentrent dans la personne du souverain (qui les délègue ensuite aux ministères appropriés) (p. 49).
- *Organicité*. La société politique est conçue comme l'analogue d'un organisme (relation de dépendance réciproque du tout et des parties) : elle forme une totalité, dont le bien est le Bien Commun ; elle produit et renouvelle ses chefs, ses élites, sa culture propre (p. 24).
- *Nationalisme*. L'État est l'âme de la nation, laquelle est conçue comme une unité de

destin, une vocation culturelle commune qui se révèle dans l'Histoire (p. 21 puis 32).

- *Corporatisme*. La vie économique est structurée en corporations au service de Bien Commun (p. 52).

Et dans sa philosophie, le fascisme conçoit la vie comme un combat ; il est un appel à l'héroïsme car le Bien est un triomphe actif sur le mal.

La propagande judéo-maçonnique a profondément diabolisé le mot « fascisme ». Mais nous n'avons pas honte de l'utiliser. Néanmoins, en tant que catholiques, nous devons aussi nous dissocier de certaines erreurs des régimes fascistes historiques.

Fascisme et catholicisme

Nous pensons que le fascisme apporte quelques contributions qui manquent pour le moment aux penseurs politiques notamment chrétiens.

Il faut noter que le fascisme n'a pas été, contrairement au communisme, explicitement et nommément condamné par l'Église comme « intrinsèquement pervers ». Il ne se trouve pas, au fondement des fascismes, de grossière erreur philosophique comme le fut par exemple le matérialisme athée du communisme. C'est ce qui explique l'existence de fascistes authentiquement chrétiens, comme Codreanu, Léon Degrelle, ou Adrien Arcand.

Certains régimes fascistes ont eu des relations conflictuelles avec l'Église (en particulier les gouvernements d'Hitler et de Mussolini). Le nationalisme catholique n'a pas ce caractère et

conformément à l'enseignement de l'Église nous rejetons sans aucune réserve :

- L'absolutisation de la race, de l'État ou de la nation (c'est-à-dire, leur porter une importance telle que ces choses finissent par oblitérer l'amour que nous devons à Dieu et à se transformer en de nouvelles pseudo-religions – à supposer que de telles dérives aient jamais existé au niveau étatique).
- Les pratiques eugénistes immorales (avortements, stérilisations, etc.) et les persécutions ethniques ou raciales.
- Les cultes païens et autres pratiques ésotériques ou sataniques.
- Le panthéisme, naturalisme et autres hérésies ou erreurs philosophiques.
- Les restrictions et persécutions infligées indûment à l'Église et à ses fidèles.
- La brutalité et le culte de la force *en elle-même* (c'est-à-dire en perdant de vue que la force n'est légitime qu'en vue de servir le Bien).
- Une éducation et une culture athées (sans-Dieu).

Ceci étant exclu, il reste des éléments du fascisme qui sont nécessaires pour actualiser l'ordre naturel requis par notre foi. Ils contribuent pour beaucoup à notre exposé et nous ne pouvons pas les renier :

- Le sain amour de la race et de la patrie. Nous voyons le nationalisme comme moyen d'union des cœurs et des volontés –

permettant une convergence entre Bien Commun et bien de la nation.

- Par ce nationalisme – que nous voulons chrétien - la valorisation dans une juste mesure de la force vertueuse et de l'héroïsme.
- Le racisme mesuré (p. 61). Car nous aimons notre race. Le patrimoine génétique est bien une des causes matérielles de la culture et à ce titre sa préservation est d'une grande importance pour la survie d'une civilisation.
- Par conséquent, l'État ethnique et autoritaire – car nous protégeons nos enfants.
- Un régime à parti unique – car une nation est un corps unique (p. 55).
- Le renouvellement des élites par le moyen du parti (c'est-à-dire, une aristocratie au sens classique mais qui ne soit pas forcément héréditaire, p. 51).
- Les corporations d'État. C'est-à-dire recréer, dans l'urgence, les corps intermédiaires par le haut – comme les différents organes du même tout, autonomes mais ordonnés au pouvoir souverain et au Bien Commun (p. 52).
- La monarchie ou monocratie (un seul Chef) – mais pas forcément héréditaire ou dynastique (p. 49). Volontiers, une fois le régime stabilisé, assortie d'un sacre catholique bien que ce sacre ne soit pas la source de la légitimité du pouvoir.

- Le contrôle de la presse et la propagande d'État – ici pour inciter à la vertu et à la santé (p. 59). Ce qui s'écarte de la vérité n'a objectivement aucun droit à l'existence.
- L'éviction des juifs de toute forme de vie publique, en particulier économique, et l'éradication des francs-maçons et autres sectes affiliées. Quoique ce dernier point relève quant à lui de la politique catholique la plus traditionnelle (IV^{e} concile de Latran, Saint Louis, Isabelle d'Espagne, Garcia Moreno, etc.).

D'une certaine façon, et à regret, nous pensons qu'il vaut mieux pour être catholique respecter l'ordre naturel et être fâché avec les gens d'Église, plutôt que d'être exemplairement soumis et poursuivre une politique antinaturelle. La soumission filiale à l'Église ne se confond pas avec le cléricalisme ou la théocratie. Toute obéissance est prudente, jamais aveugle ou inconditionnelle.

On pourrait faire un parallèle entre les régimes fascistes et l'empire romain. Ce dernier, jusqu'au troisième siècle, non seulement était en conflit avec l'Église mais fut même l'auteur d'effroyables persécutions contre les chrétiens, pour le seul motif de leur foi (et il ne nous semble pas que les régimes fascistes aient à ce point persécuté l'Église durant le XX^{ème} siècle – contrairement par exemple aux communistes). Pourtant, à partir de Constantin, l'empire romain est officiellement christianisé et les princes chrétiens deviennent les défenseurs de la foi. Ainsi malgré 250 années de persécution personne

aujourd'hui n'affirmerait que la forme de gouvernement impériale, ou que les institutions d'inspiration romaine, soient constitutivement ou inévitablement anti-chrétiennes – c'est même le contraire et le droit canon lui-même est inspiré du droit romain.

De la même façon, bien que le gouvernement des régimes fascistes aient parfois été en conflit avec l'Église, nous ne pensons pas que l'anti-catholicisme soit *inévitablement* et *obligatoirement* le résultat de cette forme d'État. Ce qui nous attire avant tout dans le fascisme, c'est ce qu'il serait devenu s'il avait eu le temps d'être pleinement christianisé et nous regrettons que l'Église ait, peut-être malgré elle, fait le choix d'une collaboration avec les démocraties franc-maçonnes (qui quant à elles sont structurellement et inévitablement anti-chrétiennes puisqu'elles postulent de graves erreurs philosophiques ; voir p. 122).

Inéluctable victoire

Un régime politique contre-nature ne peut que finir par s'effondrer puisqu'il subsiste envers et contre le réel tel que voulu par Dieu. Ce n'est qu'une question de temps avant que la démocratie juive arrive en bout de course et nous sentons déjà les premiers vacillements qui annoncent sa chute prochaine.

La philosophie politique présentée ici est pour le moment la seule qui, au lieu d'imposer au réel des idées saugrenues, cherche d'emblée à se conformer à ce dernier pour mieux accomplir le dessein de la Providence divine. Voulant ordonner le naturel au surnaturel, tout en conservant la juste place de chacun

de ces domaines, cette doctrine est intrinsèquement adaptée à la nature des choses.

Ce que possède le fascisme catholique est précisément ce qu'avaient négligé les hérauts de l'ordre chrétien traditionnel. Il est inévitable, car naturel, qu'un jour ou l'autre notre doctrine triomphe – et ce sera peut-être sous un autre nom, à une autre époque, ou d'abord seulement partiellement. C'est l'éternel retour du réel.

ERREURS ET OBJECTIONS COURANTES

Mensonges et vérités captives

Les profondes erreurs ont souvent l'apparence de belles vérités. Ou plus exactement, les erreurs sont le *travestissement* des vérités. C'est cela qui rend les mensonges séduisants.

Et parfois, cette vérité - dont la fausse doctrine est la singerie - est elle-même méconnue. Ainsi lorsque nous réfutons une erreur il faut évidemment expliquer pourquoi la chose réfutée est fausse, mais nous devons aussi formuler, en quelque sorte, ce que la doctrine fausse a voulu singer. Il faut mettre le doigt sur la vérité que cachait l'erreur. On propose d'appeler cette vérité cachée une « vérité captive ».

Bien identifier une vérité captive permet de se prémunir de « l'erreur inverse ». On entend par « erreur inverse » l'attitude qui consiste, face à une doctrine fausse que l'on identifie, à adopter sans réfléchir la position contraire ; souvent une telle réaction mène malheureusement à une autre erreur, opposée certes, mais tout aussi erronée que la première.

Par exemple, la propagande mondialiste martèle que les races n'existent pas et que le racisme est mauvais (ce qui est d'ailleurs contradictoire car le « racisme » ne serait pas possible sans « races »). En réaction certains sont donc tentés de faire l'erreur inverse et de clamer que les races sont des absolus, que le racisme est vertueux, ou que la race serait le seul déterminant

important en politique. Pourtant personne ne définit clairement les termes et la confusion des idées persiste dans les deux cas. Notre position (« Races humaines » p. 61) cherche donc à dépasser ces deux perspectives, avec la nuance nécessaire ; ce n'est pas une « synthèse » ou une « moyenne » des deux erreurs mais une réelle tentative d'approcher le vrai.

Dans les chapitres ci-dessous nous répondrons à des arguments ou des doctrines fausses, mais nous ferons l'effort de formuler, en plus, les vérités captives sous-jacentes.

Surnaturalisme

Il y a d'abord quelques erreurs à extirper du camp des catholiques.

Nature contre surnature

D'un côté, nous avons des besoins *naturels*, c'est-à-dire qui viennent de notre nature. Par exemple les besoins du corps : nourriture, sommeil, reproduction, sécurité, etc. Ils sont prolongés par d'autres besoins naturels de l'âme, comme la quête d'honneur, le besoin d'amitié, le désir de connaissance.

Beaucoup d'humains consacrent leur vie à la satisfaction de leurs besoins naturels – et de prime abord nous n'avons rien contre cela. Mais comme leur nature est déréglée (p. 17), ils s'y embourbent à outrance et leurs désirs s'attachent aux mauvais objets, aux mauvaises drogues : sexe, alcool, nourriture, Argent. Englués dans les plaisirs sensibles ils en oublient la vie spirituelle et doivent perpétuellement s'anesthésier de divertissements pour ne pas voir qu'ils

sont malheureux. D'autres personnes se focalisent quant à elles sur des distractions impliquant les facultés supérieures, comme la quête de connaissance, le développement de soi, etc. Mais de nouveau, leur volonté blessée, au lieu de chercher Dieu, glisse dans l'auto-déification (« Subjectivisme » p. 110). Les premiers, comme les deuxièmes, sont qualifiables de « naturalistes ». Le naturalisme est la doctrine qui ramène tout à la nature ; supposant que l'homme soit capable d'atteindre seul sa finalité. Pour eux, point de transcendance, point de Dieu – et en pratique les satisfactions des sens, ou de l'orgueil, deviennent leurs seuls buts. Ils vivent alors au mépris de leur âme et au mépris de Dieu, ce qui les empêche d'atteindre leur finalité (connaître et aimer Dieu – ce qui n'est possible que si Dieu nous amène vers lui, par la grâce, et que nous choisissons de le suivre).

La nature, lorsqu'elle est déréglée, entrave l'action de la grâce divine et peut momentanément constituer un obstacle dans notre vie spirituelle. Le croyant constatera donc que l'on ne peut connaître Dieu sans un certain détachement, voire une ascèse (chasteté, pauvreté, jeûne, prière, charité, sacrifice et contemplation).

Mais les croyants peuvent commettre ici un excès : soucieux de sauver ce qu'ils ont de plus cher (leur âme), ils en méprisent leur nature, non par choix mais par dépit. Ils tentent notamment de sanctifier leur âme au mépris de leur corps, lequel est perçu comme intégralement mauvais. Ils réduisent la nature à une grande blessure inguérissable. Nous appelons donc surnaturalisme, dans le contexte catholique, cette recherche de Dieu conçue sur le mode d'une

frustration nécessaire et systématique de la nature, cette dernière étant considérée comme mauvaise ou inutile. Le surnaturalisme conduit à une bigoterie qui trahit la vraie piété et mène au quiétisme politique. Bien que la grâce soit nécessaire au salut (l'homme ne peut se sauver par ses propres forces), Dieu attend quand même notre collaboration active !

Prenons l'exemple caricatural d'un jeune homme sans travail, sans femme, sans ambition, sans force et sans caractère ; mal lavé, engraissé, habitant chez sa mère. Et néanmoins il se persuade que tout va pour le mieux puisqu'il n'a pas « péché gravement » cette semaine et qu'il reçoit la communion régulièrement. Il jouit de contempler avec dédain, à travers sa porte-fenêtre (qu'il n'ose franchir), les pécheurs de ce bas monde – remerciant Dieu de n'être pas comme eux. En réalité sa nature gémit d'être totalement inaccomplie, frustrée. Assis sur son orgueil, il se réjouit de ne pas pécher, mais n'y parvient qu'à la condition de ne pas vivre. Certes nous forçons ici le trait, mais cette mauvaise pente est trop fréquente.

À l'échelle de la société, cette tendance existe aussi. Trop de chrétiens, soucieux de préserver (à juste titre) leur vie de paroisse, de famille, et ainsi de s'assurer l'obtention de leur fin surnaturelle, renoncent au projet (naturel) de remanier selon l'ordre et la vertu la société déréglée dans laquelle nous vivons, alors même que ce désordre est la principale cause de la perte des âmes. Ils craignent que le respect dû à l'État et le culte des ancêtres oblitèrent l'adoration que nous devons à Dieu. Comme si l'amour de la nation et de l'ordre vertueux allaient entrer en concurrence avec notre amour pour Dieu.

Le surnaturalisme est une erreur car la nature, créée par Dieu, est faite bonne ; et l'action de la grâce contribue précisément à bonifier cette nature blessée ! La vérité captive du surnaturalisme est simplement de rappeler, face à l'athéisme et au matérialisme ambiants, que la finalité *ultime* de l'homme est la contemplation de Dieu – mais ça ne dispense pas pour autant de réaliser nos finalités terrestres !

D'autant plus que nous sommes un ; comment pourrions-nous avoir deux buts ultimes différents ? Comment notre finalité naturelle pourrait-elle s'opposer à notre finalité surnaturelle ? Dans la vie vertueuse l'une est le prolongement de l'autre. Il est comme « naturel » à l'homme vertueux, soigné par la grâce, de vouloir s'excéder hors de lui-même pour connaître et aimer Dieu.

Le déchirement apparent, dont nous souffrons parfois, n'est pas inéluctable. En aimant comme des fins en soi les plaisirs des sens nous créons nous-mêmes un conflit interne, non pas à cause de notre corps, mais par un dérèglement dans l'usage de celui-ci. Et à l'inverse, lorsque l'on méprise la nature, on vide de ses forces vives ce terreau dans lequel la grâce devait donner ses fruits pour nous mener au salut.

Si nous comprenions que les satisfactions naturelles, créées par Dieu, doivent être recherchées non pour elles-mêmes, mais comme des moyens en vue de notre fin ultime, notre attachement tempéré aux choses du monde ne serait plus une entrave à la vie de l'âme – notre dévotion au Bien Commun n'empêcherait pas le culte que nous devons à Dieu. Depuis le péché originel, cet équilibre est rompu ; il faut une vie

entière pour soumettre notre nature à la vertu et à la tempérance. Ce combat doit être vu non comme un écartèlement mais comme la mise en place d'un cercle vertueux : plus la nature est réparée par la grâce, mieux elle est disposée à recevoir cette grâce ; laquelle en retour favorise, aussi, l'éclosion de nos qualités naturelles.

Désir naturel de Dieu

Plus philosophiquement : si nous nous prenions nous-mêmes comme notre finalité, par le « culte de l'homme », cela érigerait notre subjectivité en absolu (l'homme se suffirait à lui-même – il n'aurait qu'à se contempler le nombril pour être pleinement accompli) ; or ce n'est pas possible, car nous avons besoin des choses hors de nous. Et que nous ayons un appétit pour des biens qui sont en dehors de nous montre que nous ne sommes pas cet absolu et que notre finalité est de nous rapporter à un Bien ultime qui soit extérieur à nous (*in fine*, Dieu).

Cela pose le problème du « désir naturel de Dieu » :

Nous avons par nature des désirs et ces désirs ne sont jamais vains. C'est-à-dire qu'il existe toujours un objet pour les satisfaire. Par exemple, si j'ai soif, c'est qu'il existe forcément quelque part de l'eau pour étancher ma soif. Dieu étant bon, il ne pourrait créer un être et lui donner un désir pour le plaisir de le voir incapable d'être satisfait (remarquez que même les matérialistes, dans une perspective évolutionniste, arriveraient à la même conclusion : il n'y aurait aucune logique à ce que « l'évolution » crée des instincts impossibles à satisfaire).

Or il existe, dans la nature humaine (donc sans considérer Jésus-Christ et la Révélation), un désir de connaître la transcendance, le Vrai, le Bien, d'aller identifier la cause des causes et le sens de l'existence. Et ce besoin n'est pas assouvi par la consommation d'objets matériels. Autrement dit, l'homme à un désir *naturel*, inné, irrépressible, de connaître d'une certaine façon le divin, de contempler un être immatériel, bon et infini, qui ne peut être que Dieu.

Comme aucun désir de la nature n'est vain, l'objet qui permettra de satisfaire ce désir doit exister, quelque part, dans la Création. Mais le seul objet qui puisse permettre de connaître *réellement* Dieu (et non pas ses effets ; car nous voulons être pleinement rassasiés de l'avoir contemplé), c'est Dieu lui-même. Pourtant, Dieu n'est pas *dans* sa création.

Il y a donc nécessairement, dans la nature, une sorte de chemin, de point de contact, nous dirions un « point de suture », entre Dieu et la création, entre la nature et la surnature (car autrement notre désir naturel de Dieu serait sans objet, ce qui confinerait à dire que l'homme en état de pure nature serait incapable d'atteindre sa finalité ultime – et cela est absurde puisque la possession d'une nature implique la faculté d'atteindre la finalité naturelle. Ou alors il faudra soutenir que la finalité de l'homme en état de pure nature ne serait pas exactement celle qui sied à l'homme, et qu'ainsi, un tel homme sans la grâce ne serait pas vraiment homme, puisqu'il lui faudrait le secours de la surnature pour recevoir sa « vraie » finalité, et par là même, sa « vraie » nature ; ce qui est absurde aussi car on admet que la surnature ne change pas notre nature).

Ce problème nous dépasse et devrait être discuté séparément. De grands penseurs ont déjà proposé des éclaircissements, hélas ils repoussent souvent la difficulté au lieu de la résoudre (« désir velléité », « puissance obédientielle », etc.) ; de telles difficultés étant par définition impossibles à pleinement circonscrire par la raison.

Si nous mentionnons cela, c'est pour amener au constat suivant : la nature humaine nous pousse, par nature, à chercher Dieu au-delà de la nature. Pour accomplir la finalité de l'homme nous devons non pas aller contre notre nature, mais plutôt arpenter jusqu'au bout – et au-delà - le chemin que nous trace notre nature telle que voulue par Dieu.

Lorsque l'on vit du Christ, la surnature tempère les faiblesses de la nature blessée. Même si l'obtention d'un bien plus élevé (surnaturel) peut demander le sacrifice d'un bien moindre (naturel), les deux ne s'opposent pas absolument.

Égalité et égalitarisme

La propagande ambiante nous pétrit « d'égalité » comme si c'était synonyme de « Bien ».

En mathématiques, « égalité » signifie équivalence stricte, interchangeabilité, absence de différence. Par exemple, 1+1=2 et 2=1+1. C'est la même chose dans les deux cas, puisque la quantité « 2 » est simplement 2 fois l'unité de base, « 1 ». Si vous demandez 2 pommes ou 1+1 pommes, c'est du pareil au même.

Mais deux êtres humains peuvent-ils être littéralement égaux ? Il faudrait avoir les mêmes yeux, les mêmes

dents, le même corps. Et encore le même âge, la même âme, la même vie. Bref, il n'existe pas deux êtres humains identiques (les jumeaux ne le sont que par leurs gènes, mais leurs âmes et leurs vies sont différentes). L'égalité stricte entre les individus est impossible.

En fait, l'égalité est une notion métaphysique qui ne peut porter que sur des êtres *in abstracto* (comme les nombres en mathématiques) et jamais *in concreto*. Qui plus est, nous avons expliqué plus haut (p. 30) que les différences entre individus sont souhaitables. Elles permettent que chacun accomplisse une facette particulière de la nature humaine. Il faut de tous les métiers pour faire une société qui fonctionne.

Alors pourquoi courons-nous après ce leurre ? Quelles sont les vérités captives de « l'égalité » prônée par la république franc-maçonne ?

Ce que demande le peuple est la justice, qui est obtenue lorsque l'on donne à chacun ce qui lui est dû. Ce n'est pas l'égalité au sens mathématique, mais l'équité. Parfois, l'équité peut impliquer une certaine égalité. Par exemple nous voulons que chacun puisse obtenir, au même prix, la même quantité de pain. En revanche dans d'autres situations, l'égalité est contraire à l'équité. Par exemple, faire concourir les hommes contre les femmes n'a aucun sens, car les sexes ayant par nature des aptitudes différentes, vouloir leur appliquer les mêmes critères de réussite va nécessairement léser l'un ou l'autre.

Plus spirituellement, la grande égalité qui existe entre les humains est la suivante : ils seront jugés par Dieu selon leurs œuvres. Au jugement dernier ; noir ou

blanc, homme ou femme, jeune ou vieux tous nous seront jugés sur le même critère : la Charité. Cette sentence est profonde et inconsciemment c'est ce que chacun anticipe dans la notion dévoyée « d'égalité ». Mais vouloir réaliser sur terre cette égalité spirituelle est la source de calamités gravissimes. Imposer l'égalité dans notre société ne peut qu'engendrer un nivellement par le bas, la destruction de l'ordre, l'anéantissement, en un mot, la mort.

Nous rétablirons l'ordre et donc les justes inégalités. Les bons seront récompensés, et les mauvais, les parasites, les nuisibles, les fainéants, ne seront plus assistés. Néanmoins nous n'oublierons pas que chaque humain est notre frère et qu'après la mort, nos âmes rendront des comptes face à Dieu.

Féminisme

Les hommes et les femmes ne sont pas égaux, c'est à dire : ils ne sont pas identiques ni interchangeables. C'est bien pour cela que nous les distinguons. Leur inégalité est un bienfait de notre nature. En particulier, du point de vue sexuel, la femme fécondée par l'homme porte la progéniture et la met au monde, ce dont l'homme est incapable.

Cette différence de rôle dans la reproduction s'associe à des différences de physionomie. Par exemple, la taille, la masse musculaire, l'endurance, la localisation de la graisse, ne sont pas les mêmes entre hommes et femmes. Évidemment, vous rencontrerez çà et là une femme de haute stature ou un homme avec une gynécomastie. Les deux genres sont comme des polarités associées aux sexes biologiques, vers lesquelles

les individus doivent tendre pour leur bonheur et leur accomplissement (ce qui implique forcément des exceptions pathologiques, lesquelles ne contredisent pas ce que nous exposons).

Ces différences de physionomie s'associent quant à elles à des différences de sensibilité, de tempérament et de facultés mentales. Nous n'allons pas les exposer en détail ici. Une complémentarité harmonieuse découle normalement de cette différentiation. Brièvement :

- En ce qui concerne la psychologie, le masculin induit une certaine prééminence de l'esprit. Les grands hommes sont les grands artistes, les grands génies, les intelligences abstraites. C'est dans le mâle que l'espèce humaine va au-delà d'elle-même ; c'est pour cela que l'homme est le chef spirituel de la femme, qu'il est porté vers la contemplation, comme appelé hors de lui-même. L'esprit masculin structure le système de valeur dont va s'imprégner la femme, laquelle le transmettra à sa progéniture. (D'ailleurs, l'écriture inclusive est une négation de cette prééminence spirituelle du masculin).
- Au contraire l'esprit féminin habite le corps entier ; la femme peine à se « détacher d'elle ». L'introspection, et la manipulation des concepts, sont plus limitées. Son esprit est « matérialiste », pragmatique, elle perçoit mieux l'instant présent et se soucie du concret ou de son ressenti (corporel). Ainsi cette tendance, plus ancrée dans le quotidien, tempère l'audace de nos appétits et projets. La

> femme invite l'homme à se ressourcer pour éviter qu'il ne s'égare dans sa quête extérieure. La féminité ne produit pas autant qu'elle reproduit : la reproduction matérielle (engendrement) et spirituelle (transmission des valeurs) ; sa sphère naturelle d'influence est davantage domestique que publique. La femme façonne le monde par la maternité, en élevant des âmes saines.

Le féminisme suppose que les hommes et les femmes sont interchangeables et identiques, et conclut donc que leurs rôles sociaux devraient être strictement identiques. Ce postulat d'une interchangeabilité entre hommes et femmes est faux, puisque nos corps et nos esprits sont différents dans leurs capacités (d'ailleurs cela vaut pour les hommes entre eux et les femmes entre elles). La conclusion qui voudrait une égalité stricte dans les tâches est donc également fausse.

Le féminisme est non seulement faux, c'est-à-dire non conforme à la réalité, mais même délétère. Imaginez qu'une troupe de loups adopte un petit chat. Ce dernier grandira pensant être un loup. Et croyant à cette égalité il suivra la meute dans ses aventures. Pourtant à chaque pas de loup, il aura dû en faire trois, chaque repas lui sera indigeste, à chaque course il sera le dernier, et il passera sa vie à s'apitoyer d'être un si mauvais loup. Ou à l'inverse, qu'un loup soit élevé parmi les chats, on le traitera alors d'ogre, de brute, on le jugera maladroit, indélicat et trop impatient, il se lamentera d'être un piètre félin. Imposer à l'un le standard de l'autre va inévitablement être délétère. Prétendre que les hommes et les femmes sont identiques dans leurs capacités et leurs caractères est

précisément la cause de leur incompréhension mutuelle, car chacun projette sur l'autre le fonctionnement qui lui est propre.

La femme féministe est engagée dans une lutte interminable, visant à faire d'elle un « homme comme les autres ». À ce titre, elle se hait, subit sa féminité comme un handicap et brime ce que son corps a de gracieux et de délicat. Comme cela n'est pas suffisant pour faire d'elle un homme, elle doit rabaisser les hommes qui lui feraient concurrence. Elle féminise les hommes et masculinise les femmes, jusqu'à détruire ce qui faisait la beauté de leur complémentarité. Elle passera sa vie frustrée d'être un sous-homme, sans discerner la femme qu'elle aurait pu être ; et en blâmant le fantasmagorique « patriarcat » pour cela.

Qui plus est, le féminisme est un mensonge : c'est-à-dire qu'il est *intentionnellement* faux. Le féminisme est particulièrement promu et répandu par les médias juifs, marxistes et francs-maçons, dans le but de détruire la cellule familiale et d'asservir la civilisation européenne.

Si ce poison se répand c'est toutefois parce qu'il singe quelques vérités captives, que voici :

Dieu est le chef de toute chose et chaque homme est le chef de sa femme. Quand bien même l'homme est défaillant il conserve un ascendant, ne fusse que physique, sur la femme.

Malheureusement beaucoup de femmes souffrent d'avoir été maltraitées par des hommes (viols, lâchetés, trahisons, manquements affectifs, etc.), ce qui pose en elles, par rancune, les germes du féminisme. Et ce féminisme nourrira le complexe d'infériorité latent de

la femme, pour laquelle il est insupportable de subir l'ascendant psychologique et physique d'un être moralement défaillant. En effet, les hommes blancs sont imparfaits, ils ont leurs défauts – eux-mêmes n'ont souvent pas eu de père qui ait été un véritable modèle. Ils peuvent manquer d'idéaux ou de volonté, jusqu'à induire chez leurs filles et leurs femmes un certain mépris.

Mais le mépris qu'elles éprouvent est aussi celui que ressentent les enfants sans repères. C'est-à-dire : étant elles-mêmes vides de tout idéal, les femmes ont besoin d'un moteur externe qui les meuvent, d'un cadre, d'un référentiel affectif. Si celui-ci est défaillant, elles n'ont d'autre choix que de le chercher ailleurs (conversion à l'Islam), ou de pousser les hommes dans leurs limites, pour les punir et les forcer à réagir (féminisme, indocilité, cheveux bleus, etc.).

Le féminisme ne cessera que lorsque les hommes décideront de reprendre leur place. Il faut que l'homme ait autorité sur son épouse, mais cela n'est acceptable que s'il rend cette autorité supportable, « aimant sa femme comme le Christ a aimé l'Église ». C'est précisément en raison de sa supériorité dans les tâches impliquant la force du corps et de l'esprit que l'homme doit porter un fardeau plus lourd, viser un idéal moral plus élevé, et avoir une conduite plus délicate envers sa compagne.

Diversité

Il est bon qu'il y ait de la diversité, pour peu que chacun soit à sa place. Car dans un organisme il faut diverses parties pour accomplir les diverses fonctions,

au service du Bien Commun. On pourra donc trouver dans une société politique saine une certaine diversité, de compétences, de constitutions corporelles, etc.

À l'échelle des nations, représentant chacune une façon d'être homme, la diversité des cultures et des races accomplit plus parfaitement les possibilités multiples de la nature humaine, quoiqu'en retour nous soyons unis par cette même nature dont nous réalisons des aspects distincts. Littéralement, c'est ce que signifie (vérité captive) le slogan de l'union européenne, « unis dans la diversité », que nous appliquerions volontiers à chaque groupement civilisationnel.

À ceci près que la « diversité » promue par la propagande d'aujourd'hui est précisément le dévoiement de cette belle vérité. Les médias ont transformé la signification du mot, initialement bonne, pour lui faire dire « métissage ».

L'Europe que veulent les mondialistes juifs est une Europe d'union dans le métissage uniforme, dans le vague, dans l'indifférencié, qui est justement le contraire de la diversité. C'est la destruction des nations, des cultures, des peuples, des familles, des sexes, et l'immigration extra-européenne, en particulier africaine, est utilisée à cette fin.

Pourtant, comme déjà expliqué (p. 36), la paix dans le monde ne peut être atteinte que par une victoire, sans cesse réitérée, sur la possibilité de la guerre – et non par la suppression de la pluralité des nations.

Il faut souhaiter conserver nos différences, notre diversité, et non pas confondre tout le monde dans un moule unique. C'est au nom de la diversité réelle qu'il

faut refuser l'immigration et réaliser la remigration de tous les allogènes.

Subjectivisme

Le *subject*ivisme est la doctrine selon laquelle la « réalité » est dans le *sujet*. Comme ce qui est « réel » définit ce qui est « vrai » (car la vérité est l'adéquation du concept au réel ; p. 9), le subjectiviste prend son sentiment pour la vérité. « Je sens que c'est bon, donc c'est bon » ; « je sens que c'est vrai, donc c'est vrai » ; « ça me fait du bien, donc c'est bien ». Il en découle un relativisme moral, chaque subjectiviste ayant sa propre réalité interne, donc sa propre vérité, donc ses propres normes morales. En fait, le subjectiviste devient peu à peu son propre petit dieu.

Le subjectivisme est la maladie mentale qui gangrène notre époque.

Cette doctrine est éminemment fausse car si nous étions Dieu, nous aurions créé le monde, nous ne mourrions point, et il n'y aurait pas ces milliards d'autres petits dieux sur Terre, occupés à nous contredire.

Le réel est indépendant de notre opinion aussi détraquée soit-elle et c'est bien ce que prouvent malgré eux, par leur ridicule, les « transgenres » et autres travestis.

Il faut se guérir du subjectivisme et obéir à Dieu en nous conformant au réel, lequel existe indépendamment de nous.

Mais la vérité captive du subjectivisme et de toutes ses tentacules est la suivante : nous sommes appelés à être

déiformés, à devenir « semblables à Dieu », non pas dans l'intention orgueilleuse de le remplacer, ce qui est précisément la tentation subjectiviste, mais dans l'intention de lui *ressembler*, de nous unir à lui par amour. Notre nature est ainsi faite : pour mieux nous conformer à ce que nous sommes, il faut aller chercher, paradoxalement, une part de nous-mêmes au-delà de nous-mêmes, en Dieu.

Existentialisme

Par existentialisme on désigne les philosophies qui affirment la primauté du choix et du vécu, contre les déterminismes de notre nature. Le fameux, « on ne naît pas femme, on le devient », compris dans le sens « on ne devient une femme que si l'on pose des actes en ce sens – sous-entendu : je pourrais choisir de devenir autre chose ».

L'existentialisme n'est qu'un subjectivisme qui change de nom pour mieux s'obstiner contre le réel. L'existentialisme est donc tout aussi faux que n'importe quel subjectivisme. Si vous êtes un homme petit et gros, vous ne pourrez pas devenir une belle et grande femme blonde – votre volonté n'y fera rien ; car sur cet aspect votre nature vous détermine irrévocablement.

Mais il y a bien une vérité captive qui rend l'existentialisme séduisant. La voici : on ne naît pas parfait et il faut un effort pour devenir un homme accompli. En fait, on naît homme, par nature, mais on le devient aussi, car notre nature requiert, par nature, un acte volontaire d'acceptation et d'obéissance à notre nature.

Autrement dit : si vous êtes cet homme petit et gros, certes vous ne deviendrez pas une belle blonde – mais vous pouvez au moins devenir moins gros, et vous instruire pour être moins bête. C'est déjà beaucoup ! Plus précisément, votre nature – surtout lorsqu'elle est soignée par la grâce - *exige* de votre part de tels efforts, pour mieux s'accomplir.

Néopaganisme

Les « néo-païens » prétendent pratiquer une spiritualité inspirée de croyances antiques. Il s'agit en général de jeunes hommes de droite aspirant à une vie héroïque, marqués par la nostalgie de la transcendance et une intégrité raciale retrouvée, mais qui refusent toutefois le christianisme (dont ils ne perçoivent que la déviance soit moderniste, soit surnaturaliste). Une telle pratique nous semble stérile, voici brièvement pourquoi.

En premier lieu, le paganisme est *logiquement* incohérent, car le Dieu universel est par définition unique (p. 5). Que chacun ait, pour soi ou en groupe, son propre Dieu, ne résout rien. Puisque la définition de Dieu est d'être unique, la multiplicité des dieux est signe de fausseté (i.e. le Dieu universel, créateur de l'universel, ne peut être, simultanément et sous le même rapport à la fois Thor, Jupiter, Saturne, Chronos, etc. Car s'il y a plusieurs « dieux », c'est qu'ils se partagent l'univers, sont donc imparfaits, ainsi ne sont-ils précisément pas Dieu).

Deuxièmement, le paganisme est *philosophiquement* défaillant. Puisque chacun choisit son dieu, on retombe dans du subjectivisme (p. 110). Quitte à

choisir le dieu qui nous convient le mieux, autant se déifier soi-même directement.

Enfin, le paganisme n'est pas crédible *pratiquement.* De quels vestiges disposez-vous ? De quelle culture héritez-vous ? Quels sont vos textes ? Avez-vous seulement lu les Eddas ? Que faites-vous le dimanche entre vous ? Qui sont vos prêtres ? Où vos enfants seront-ils instruits ? Les néopaganismes sont souvent des constructions « chrétiennes » sur les vestiges de certains cultes indo-européens (par exemple le mythe du Ragnarök, influencé par l'Apocalypse selon saint Jean) ; lesquels avaient déjà dégénéré en superstitions bien avant la christianisation de l'empire romain.

En général, la vie spirituelle du néopaïen se résume à contempler un bûcher deux fois par an. Pour le reste, il vit comme tout le monde. Le néopaganisme n'est que le subjectivisme des jeunes hommes de droite peu éduqués à la philosophie ; une sorte d'excuse toute faite pour ne pas avoir à obéir à la règle de vie chrétienne.

Mais nous reconnaissons bien, dans cette mouvance, quelques vérités captives :

Le néopaganisme est teinté d'un tribalisme, qui, s'il était mieux compris et explicité, accoucherait de la doctrine raciste que nous plébiscitons. Bien qu'elle soit trop caricaturale, la prise de conscience raciale est donc un bienfait de ces mouvements.

Par ailleurs, l'anti-catholicisme des néopaïens est une mauvaise conclusion, mais tirée de bonnes observations. Nous concédons que depuis le XX^{ème} siècle, l'Église catholique subit gravement l'influence de juifs, de francs-maçons et de protestants, si bien

que le catholicisme dégénéré qui en résulte est effectivement devenu un fort pourvoyeur d'erreurs, de mollesse, de déclin civilisationnel, de métissage.

Contre cela, l'esprit combatif, l'intégrité, le courage, la force, l'héroïsme tragique, toutes ces vertus qu'admirent les néopaïens, sont effectivement d'un grand secours, et doivent être redécouvertes par les chrétiens gauchistes et humanistes.

En clair : nous voudrions que nos amis néopaïens deviennent catholiques traditionnels, en tempérant, mais sans les perdre, leurs vertus viriles et leur instinct clanique. Ce faisant, ils bénéficieraient d'une philosophie et d'une théologie vraies, et d'infrastructures fonctionnelles et traditionnelles (paroisses, familles, écoles, entreprises, etc.). En retour, nous aimerions que nos amis catholiques réapprennent un peu de force, de brutalité, d'audace, sans quoi le catholicisme vire souvent à la bigoterie surnaturaliste.

Nihilisme nietzschéen

Nietzsche est un allemand de culture protestante, mort en 1900. On rencontre aujourd'hui des « nietzschéens » (bien que Nietzsche n'ait pas édifié de doctrine).

Annonçant la « mort de Dieu » (tué par l'humanité), Nietzsche prône un rejet de la morale, notamment chrétienne, qu'il considère comme un obstacle à la « Vie ». Sa philosophie est centrée sur cette « Vie », ou « volonté de puissance », principe moniste de domination et de création. Selon Nietzsche le monde est irrationnel, absurde, et le libre arbitre ne serait

qu'une illusion. Nietzsche valorise alors le « surhomme », un être fort et créatif, capable d'inventer un sens au monde et d'imposer aux autres son interprétation du réel.

La doctrine de Nietzsche est une sorte de subjectivisme imprégné de darwinisme. Il est difficile de réfuter Nietzsche formellement car celui-ci se soucie peu de la raison. Considérer qu'il n'y pas de vérité est comme affirmer « je mens ». C'est un joli jeu de mots, rien de plus. Pourquoi débattre s'il n'y a rien à savoir ? Pourquoi écouter Nietzsche si ce qu'il dit est potentiellement faux ? Si la raison et la vérité ne sont que des illusions subjectives, alors le nietzschéen n'éprouvera pas de difficulté à s'accorder avec nous – aurait-il une raison de préférer sa doctrine à la nôtre ? (Il suffira qu'il veuille nous croire, ou qu'on le force).

Mais listons quand même quelques raisons pour lesquelles nous ne pouvons pas nous accorder avec Nietzsche :

- Nietzsche refuse la notion de Bien Commun, favorisant l'individualisme extrême et la subjectivité, ce qui rend impossible la construction d'une société organique (p. 24). Imprégnée de matérialisme, sa vision de la société se résume à une perpétuelle lutte des classes entre les « surhommes » (et leur aristocratie) et les autres – les dominants et les dominés – les forts et les faibles.
- La négation du libre arbitre par Nietzsche est paradoxale. Quand il dénonce l'illusion de la liberté, ne donne-t-il pas alors la possibilité d'émancipation (ce qui réaffirme la liberté) ?

- Nietzsche incite à une réflexion sur la force spirituelle et la charité chrétienne, mais son rejet du christianisme le rapproche paradoxalement du judaïsme.

Cela dit, lorsqu'on l'interroge davantage, le nietzschéen concédera que, quoique rien ne soit vrai dans l'absolu, les « meilleures » valeurs seraient celles capables de maximiser l'épanouissement de cette Vie dans un groupe humain donné. Il fait donc, à demi-mot, une échelle des valeurs – ce qui revient à proposer un critère de vérité universelle.

On met ici le doigt sur les vérités captives de cette philosophie :

Pour nous la nature humaine (p. 15) est l'homme « tel que pensé en Dieu », dont chaque nation réalise une facette particulière. C'est pourquoi nous affirmons qu'il existe un universel : le Bien est l'accomplissement plénier des potentialités de la nature humaine – mais de même que l'on ne peut être simultanément homme et femme accomplis, on ne peut être simultanément chinois, français, indien, etc. Il faut donc une multiplicité d'êtres et de nations pour que s'accomplissent ces potentialités (p. 61). Et dans cette nature humaine, il existe des besoins fondamentaux universels (boire, manger, dormir, se reproduire, etc.). De même qu'il est de multiples façons d'être homme, de même il existe différentes cultures permettant de satisfaire nos déterminismes naturels. Par exemple, un catholique japonais aurait une architecture, une langue, une gastronomie, fort différentes des nôtres. Les diverses cultures, chacune dans leur ordre, doivent amener les nations à leur perfection respective. Nous

ne sommes donc pas étonnés devant la diversité des coutumes. Formuler des valeurs universelles (comme par exemple ne pas voler, ne pas mentir) n'entrave en rien l'épanouissement des différentes manières d'être homme. Qui plus est, comme on est d'autant plus homme que l'on manifeste les capacités proprement humaines, nous comprenons qu'il puisse exister une échelle des « cultures », et que par exemple l'architecture gothique témoigne d'un meilleur accomplissement culturel que la hutte négroïde.

C'est ce que le nietzschéen suggère confusément lorsqu'il affirme que « rien n'est vrai » (il veut dire par là qu'aucune coutume, loi, habitude, n'est préférable à une autre *a priori* – puisque le but de la coutume est d'amener l'homme à son accomplissement et qu'il existe différents hommes dans différents contextes) – et qu'en même temps les « bonnes valeurs » engendrent une « maximisation de la Vie » et que certains comportements sont donc meilleurs que d'autres (il veut dire par là que les usages, lois et coutumes les meilleurs sont ceux qui permettent, dans le contexte social de tel ou tel homme, d'accomplir les potentialités culturelles de la nature humaine dans la nation en question).

Lorsque Nietzsche décrit et critique la psychologie chrétienne, il attaque en réalité le surnaturalisme (p. 96). Comprises dans ce sens, nous sommes d'accord avec ses remarques. La charité et l'humilité ne sont nullement exclusives de la force, de la jubilation créatrice, du goût du danger et du dépassement de soi, de la sympathie pour la lutte et la victoire. D'ailleurs Nietzsche ne comprend pas que la vraie puissance réside dans la maîtrise de soi et l'amour ; non pas dans

une domination agressive qui dépend des autres pour se justifier.

Considérant le « surhomme » et ses adeptes immédiats comme une caste supérieure destinée à gouverner, le nietzschéen plébiscite la création d'une sorte d'aristocratie, appelée à se reproduire davantage pour épanouir sa « Vie » au détriment de celle des autres (les sous-hommes ?). Pour des raisons différentes, nous acceptons tout à fait la nécessité de la formation d'une élite de type aristocratique (« L'élite » p. 51). Mais pour nous, l'élite doit s'intégrer harmonieusement dans le corps que forme la nation (comme le cerveau qui commande aux organes, pour la vitalité commune), et non pas former une sorte de cancer accroché sur le dos du menu peuple. Pour la propagation de la santé nous souhaitons également que les individus les plus sains puissent se reproduire davantage (p. 65), mais notre attitude est plus prudente, car la génétique n'est pas le seul aspect qui fait la qualité d'une société ; il faut aussi le bon ordre des institutions, les corps intermédiaires, etc.

Gnose

Étymologiquement, *gnose* signifie connaissance. Les gnostiques sont des personnes qui cherchent une « connaissance », souvent d'ordre spirituel.

Il y a depuis l'antiquité diverses écoles gnostiques (alchimie, soufisme, école socratique, franc-maçonnerie, kabbale, satanisme, …), qui n'ont pas forcément de lien historique ou hiérarchique entre elles. Mais nous les groupons sous le même nom, car elles ont des caractéristiques communes, notamment :

- Un caractère occulte, intuitif et initiatique. Il s'agit d'un savoir qui demeure caché, qui n'est donné qu'après certains rituels et au moyen de nombreux symboles.
- L'idée que le monde serait un lieu mauvais dont il faudrait se libérer.
- L'utilisation à outrance des grilles de lecture dualistes. Le gnostique veut tout décomposer en principes contraires, et imagine que la vérité résulterait d'un équilibre entre ces derniers. Le bien et le mal, le haut et le bas, le positif et le négatif, la lumière et l'obscurité, l'ordre et le chaos, l'esprit et le corps, etc.
- Une tendance à l'éclectisme (picorer sélectivement dans de nombreuses sources différentes pour fabriquer une doctrine).
- Une dépendance aux écrits chrétiens et juifs (pour la gnose de l'époque présente), y compris apocryphes, mais interprétés sur d'autres critères que ceux de l'Église – parfois une tendance à séparer le Nouveau de l'Ancien Testament.

En général la gnose est fausse car elle s'obstine à plaquer une structure d'interprétation dualiste même dans des domaines où cela n'est pas pertinent.

C'est-à-dire : certes on peut remarquer une symétrie dans l'univers, comme le positif et le négatif en mathématiques, ou les charges opposées dans l'électromagnétisme. Mais cette logique n'est pas transposable partout. Par exemple, ce qui existe *est*, et le non-être, le néant, est simplement *l'absence* d'être –

et non pas une modalité *contraire* de l'existence. Ou encore : l'ordre, d'un château de cartes, est réduit au désordre si on le renverse ; un tel désordre n'est pas un ordre symétriquement contraire – c'est simplement une *absence* d'ordre. La grille dualiste devient insoutenable surtout en matière de morale : le mal n'est pas un « bien en sens contraire » ! C'est une *absence* de Bien. Imaginer que le Bien et le mal seraient comme deux charges électriques à équilibrer, c'est finalement dire que le mal est parfois bon, le Bien parfois mauvais, et qu'il faudrait faire un peu des deux pour être… bon ? Cette gymnastique mentale sert surtout à s'affranchir de la morale.

En effet, le dualisme en morale (« le mal est parfois bon, pour rétablir un équilibre ») se transforme vite en relativisme (« le bien n'est qu'un point de vue ») et ensuite en subjectivisme (« je choisis moi-même ce qui est bien ou mal pour moi »). Alternativement, si l'aspect dualiste n'est pas au premier plan, le subjectivisme se manifeste autrement, par exemple par une sélection personnelle et arbitraire des « vrais » textes sacrés. On retombe dans le même problème (« Subjectivisme » p. 110).

Dans le fond, le gnostique est un subjectiviste de droite. Il ne veut obéir qu'à lui-même mais a besoin d'un étonnant folklore de livres et de symboles obscurs pour se convaincre de ne pas être totalement athée ; et surtout, pour se justifier de n'être pas chrétien – ou de l'être à sa manière, ce qui revient au même.

Alors pourquoi la gnose séduit-elle ? On note plusieurs vérités captives :

Le gnostique, souvent anticlérical, est assez informé des manquements humains du sacerdoce. Et il est vrai que les catholiques sont peu instruits à ce sujet (par exemple : fausse donation de Constantin). La vérité ici captive est donc que le clergé, non pas quant à sa doctrine, mais quant à ses actions, est faillible. Néanmoins l'imperfection des hommes d'Église ne justifie pas le rejet de l'Homme-Dieu, Jésus Christ, ni de son Église.

Par ailleurs, il y a dans le réel des éléments « négatifs », mais qui n'ont aucun rapport avec le péché – appelons cela le « négatif non peccamineux ». Par exemple, il est naturel que la chenille s'achève, ce qui est négatif pour elle, en une chrysalide, mais de laquelle sortira le papillon. Cette sorte de cyclicité n'a rien de « mauvais » (d'ailleurs la moralité n'intervient que lorsque le libre arbitre est impliqué, ce qui n'est évidemment pas le cas pour une chenille). On pourrait plaquer ce schéma par exemple sur la vie humaine : l'adolescence est une sorte de négation, non peccamineuse, de l'enfance ; un passage obligé, pour mieux s'accomplir comme adulte. C'est aussi globalement la forme de la vie chrétienne, où le chrétien doit commencer par se renoncer lui-même, obéir au Christ, mais dans le but de mieux s'accomplir (en Dieu). C'est l'intuition de cet équilibre cosmique que le gnostique caricature et déforme avec son dualisme (« Hegel et réflexion ontologique » p. 129).

Enfin, comme dans tout subjectivisme, la quête gnostique est une singerie de la vérité suivante : l'homme est appelé à être *déiformé* (mais non pas à devenir Dieu lui-même). Le triste aveuglement du gnostique, c'est que refusant de se soumettre à Dieu, il

se prive du moyen de le connaître. Feignant de chercher sans fin Dieu où il n'est pas, le gnostique se cramponne à ses chimères car elles ne l'obligent en rien.

Démocratie et droits de l'homme

La démocratie et les droits de l'homme sont les deux mascarades par lesquelles la franc-maçonnerie impose sa volonté à notre société, en manipulant les foules par le moyen des médias et de la finance.

Pour abuser les esprits, ces sectes emploient des slogans vagues et imprécis, dont les allures faussement nobles trompent les peuples.

Démocratie

La démocratie telle que pratiquée aujourd'hui est conceptuellement fausse puisqu'elle suppose que le pouvoir réside dans le peuple, et que ce dernier le délègue au souverain. Or, en réalité, le pouvoir vient de Dieu, qui a tout engendré, et le peuple n'est pas libre de s'affranchir de sa nature ou de la morale universelle, sous prétexte qu'il aurait « voté ». Pouvez-vous voter pour changer la couleur du ciel ? Augmenter votre taille ? Rendre un viol moralement bon ? La « souveraineté populaire » n'a pas de sens. Qui plus est, en pratique elle n'existe pas (influences médiatiques, votes truqués, etc.).

Ce vice constitutif rend la démocratie de masse, telle que pratiquée aujourd'hui, structurellement et inévitablement anticatholique et donc strictement incompatible avec la vraie religion (puisque pour exister, la démocratie judéo-maçonnique pose en

premier lieu l'exclusion de Dieu du domaine politique). Vouloir réaliser une « démocratie chrétienne » ou plébisciter un « parti démocrate-chrétien » est un leurre naïf qui oblige à la quadrature du cercle, à concilier les inconciliables. À moins que le parti choisi promette clairement l'abolition totale du système démocratique, un catholique soucieux d'être fidèle à ses principes n'a aucune raison d'aller « *veauter* ».

Mais cette pseudo-souveraineté populaire, dans la démocratie de masse, est la caricature dévoyée de la vérité suivante : le peuple possède bien une sorte de volonté générale appelée à se manifester dans le chef légitime. Ce n'est pas la somme des volontés particulières, mais plutôt la volonté du tout en tant que tout. C'est pourquoi, bien que détenant son autorité de Dieu via l'ordre naturel, un chef d'État, parce qu'il incarne cette volonté du tout, est quand même d'une certaine façon le *représentant* (mais non pas le *délégué*) de son peuple ; c'est-à-dire : le chef ne se fait pas dicter sa doctrine par le peuple, mais il se doit néanmoins de pressentir et d'affirmer, au nom du peuple, ce que le peuple *devrait vouloir* pour être conforme à sa nature. Le chef ne doit pas *obéir* au peuple, mais le *servir*. De ce point de vue, nous n'avons rien contre la pratique du référendum, pour par exemple mesurer le degré d'adhésion du peuple à cette volonté générale objective de la nation (volonté générale qui par définition est celle de la nature humaine qui se particularise dans cette nation).

Droits de l'homme

La vraie liberté, ça n'est pas l'absence de loi, c'est la faculté de faire le Bien. Nous ne serons pleinement

libres qu'en obéissant volontairement à Dieu et en Le retrouvant après notre mort. Le subjectivisme et le matérialisme effrénés nous privent en fait de notre liberté (nous devenons accros à toutes sortes de drogues au lieu de pouvoir agir vertueusement ; p. 57).

La vraie égalité n'existe qu'en mathématiques ; ou alors, nous concernant, après notre mort devant Dieu. En politique ce mot doit être banni – il ne signifie rien de réalisable. Ce que nous voulons vraiment, ce n'est pas l'absence de différence entre les individus, mais plutôt un ordre social juste, qui mette chacun à sa place en vue du Bien Commun (p. 102).

La vraie fraternité n'est pas la loge maçonnique faite d'intrigue et de réseaux cachés pour une finalité mauvaise (affaires, pouvoir, déification de l'homme) ; mais c'est la charité du Christ, qui sans rien voiler de ses desseins rend à chacun l'affection qui lui est due. Nous ne serons tous totalement frères qu'avec Dieu, en son Paradis.

Les juifs, les francs-maçons et leurs hommes de main ont voulu abaisser sur Terre les réalités célestes – et se changer eux-mêmes en dieux. Nous, à la suite du Dieu fait homme, nous voulons amener l'homme à connaître et aimer son Créateur pour enfin le rencontrer au ciel.

Les droits de l'homme institutionnalisent le subjectivisme, car ils font de l'homme un petit dieu exigeant, qui attend son dû, et placent ainsi la subjectivité au-dessus du Bien Commun. La ridicule « déclaration des droits de l'homme » doit être entièrement supprimée.

La vérité captive des droits de l'homme, c'est que par nature l'homme a des devoirs (et non des droits) car nous naissons en position de débiteurs. La déclaration des devoirs de l'homme est en fait le décalogue.

Nationalisme et athéisme

Les catholiques reprochent parfois à la révolution de 1789 d'avoir été « nationaliste » ; dans le sens où elle aurait affirmé un « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », qui placerait alors le principe de ce qui est vrai, bon et juste dans la volonté de la multitude – qui plus est exprimée par mode de suffrage démocratique. Une telle conception glisse inévitablement vers une déification de la nation, désormais absolutisée, divinisée, comme devant recevoir un culte, au mépris de Dieu.

Un tel « nationalisme », que nous appellerons « *nationalitarisme* », est évidemment erroné. En effet, déifier la société c'est faire de l'homme, qui compose la société, sa propre finalité, son propre créateur, et ainsi on institutionnalise inévitablement le subjectivisme (l'homme devient son propre dieu, d'abord collectivement dans la nation faussement conçue, puis individuellement). À cause de l'athéisme qui en résulte, de nombreux catholiques ont donc conclu que le nationalisme, assimilé au nationalitarisme, était intrinsèquement mauvais.

En réalité, 1789 a trahi la conception nationale du politique. Ce nationalisme dévoyé, qui remplace Dieu par la nation, est une caricature grossière du nationalisme. Et nous refusons d'abandonner un

concept bon sous prétexte que nos ennemis l'auraient dénaturé.

La vérité captive de la Révolution est d'avoir accouché de l'idée de nation. Correctement comprise la nation est foncièrement bonne car elle est un sain perfectionnement de la forme politique et elle s'inscrit comme la famille ou le clan, dans la hiérarchie des biens devant mener à Dieu. (« Nation » p. 21).

Marxisme et socialisme

Le marxisme est la doctrine politique dérivée des écrits du juif Karl Marx. Brièvement, le marxisme est faux car il réduit la réalité à la matière, excluant d'office Dieu, l'âme, la morale, etc. L'Église catholique l'a déjà amplement expliqué.

Ce qui toutefois est utile dans les écrits de Marx, c'est la description du système économique de son époque, qui moyennant quelques corrections apporte la terminologie économique de base (que nous reprenons) ; et le constat de déterminismes ponctuels dans l'histoire politique. Mais il faut refuser toute lutte des classes, car ces classes doivent collaborer en vue du Bien Commun ; et il est absurde de vouloir faire de cette lutte le moteur unique de toute l'histoire (bien qu'il soit utile d'étudier les facteurs sociaux et économiques ayant mené aux grands bouleversements historiques).

Le socialisme est un ensemble de courants politiques soucieux de réaliser une société égalitariste. L'intention est peut-être bonne mais les buts et procédés mal choisis, puisque l'égalité stricte entre les

individus, sur Terre, est tellement impossible qu'elle ne signifie rien (« Égalité et égalitarisme » p. 102).

Justice sociale

L'expression « justice sociale » est aujourd'hui employée comme slogan par les marxistes et autres matérialistes. Il s'agit pour eux de revendiquer une « égalité » absolue entre les individus. Nous avons expliqué qu'une telle égalité est impossible (p. 102).

En fait, « justice sociale » est au départ une expression popularisée au 19e siècle dans le cadre d'une étude catholique de la condition ouvrière (La Tour du Pin, Encyclique *Rerum Novarum*).

Par « justice » on signifie alors : rendre à chacun ce qui lui est dû. Dans le contexte social, il est surtout question de la répartition des richesses et des charges publiques. La justice sociale correctement conçue intègre un équilibre entre deux manières d'opérer : l'une « commutative » et l'autre « distributive ».

La justice dite « commutative » est basée sur la réciprocité dans les échanges. Elle cherche le respect des contrats entre les parties qui composent la société. Il s'agit par exemple que chaque travailleur obtienne, en échange de son travail, un pouvoir d'achat équivalent à la valeur de ce qu'il a contribué à produire. La justice commutative a d'autres effets ; par exemple les marchandises sont proposées au même prix pour tout le monde ; les producteurs sont en concurrence ; un entrepreneur productif gagnera davantage. Certaines conséquences sont abruptes : les handicapés, les chômeurs, ne reçoivent pas de revenus (ils n'ont rien à échanger) ; le responsable d'un

accident de la route remplace à ses frais les véhicules qu'il a endommagés ; la mère célibataire doit travailler pour nourrir ses rejetons ; etc.

La justice distributive cherche quant à elle une équité dans la répartition des biens ; elle veille à ce que les membres de la société perçoivent un revenu suffisant pour vivre honnêtement selon leur rang. La justice distributive tempère la rigidité de la dimension commutative. Ces ajustements dans la répartition des richesses sont implémentés par le tout (via l'État) pour ses parties. Quelques illustrations : allocations familiales et aides sociales ; système d'assurance obligatoire ; caisses de retraite ; congé maladie. Mais aussi : revenus plus élevés pour des personnalités honorables comme les magistrats, chefs d'entreprise, universitaires ; subventions compétitives pour les artisans talentueux ; primes allouées à certains fonctionnaires. La justice distributive est parcimonieuse. Elle ne doit pas encourager la fainéantise comme c'est le cas aujourd'hui. Elle adoucit les contrastes mais ne vise PAS à niveler le niveau de vie ni à effacer la hiérarchie sociale.

Les penseurs catholiques sont à l'origine de la reconstruction des corporations de métiers au 19e siècle. Ils ont aussi contribué au système d'assurances sociales et à la réglementation du travail.

Le subventionnement démesuré des parasites et des improductifs est une perversion grotesque du concept de justice distributive. Cette aberration résulte non pas de la doctrine chrétienne, mais de sa non-application.

Hegel et réflexion ontologique

Une saine doctrine politique intègre des solutions qui, s'il nous fallait les expliquer, feraient appel à une gymnastique mentale apprise par la lecture de Hegel. Est-ce pour autant que nous adoptons ses conclusions philosophiques et religieuses (panthéisme, gnose, etc.) ? Non.

Le premier concept que nous empruntons à Hegel est celui, déjà mentionné (« Gnose » p. 118), de « négatif non peccamineux ». C'est-à-dire : il existe des évènements *d'apparence* négative mais *en réalité* moralement neutres, qui sont nécessaires à l'accomplissement du Bien (ils n'ont pas de rapport avec le péché, donc ne sont pas peccamineux). C'est par exemple l'homme qui se sépare de ses parents pour se marier ; la jeune mariée qui fait le deuil de son enfance ; une chute lorsque l'on apprend le vélo. Plus prosaïquement, le langage populaire affirme « qu'on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. » C'est ce qui étant mal compris donne aux gnostiques l'illusion du relativisme moral, leur faisant croire que le mal serait nécessaire pour stimuler le Bien (leur erreur est donc d'imaginer un mal là où il n'y a en fait pas d'implication morale négative). En politique, nous dirions par exemple que la paix est une victoire sur la possibilité de la guerre ; qu'une guerre soit *possible* n'est pas peccamineux en soi, mais c'est cette possibilité, aussi effrayante soit-elle, qui permet de négocier la vraie paix. D'une façon générale, le Bien est une victoire active sur la possibilité du mal.

Le second concept adapté de Hegel est plus facile à introduire à partir d'exemples :

Il est dans l'ordre des choses que nous luttions, contre nous-mêmes. Le chrétien doit se renoncer pour faire vivre Dieu en lui et paradoxalement mieux se trouver, en dehors de lui-même. Notre nature nous invite à quitter et dépasser notre nature, pour mieux l'accomplir et la retrouver. D'une certaine façon on s'accomplit en se reniant.

C'est aussi la structure de notre conscience : si je pense à moi, c'est que je suis le *sujet* qui agit, mais en même temps, étant aussi ce à quoi je pense, je me retrouve *objet*. Et m'objectivant, je peux en retour mieux poser mon acte de penser, comme sujet, etc. ; c'est la forme d'un cycle, où en tant que sujet, je me renie pour devenir objet et ce faisant je peux me retrouver mieux accompli comme sujet.

Il semble que l'acte d'exister soit profondément associé à cette forme de cyclicité repliée, faisant retour sur elle-même, se quittant pour mieux se retrouver. On aura un terme de départ, un mouvement, puis un terme d'arrivée qui coïncide avec le terme de départ, pour relancer la dynamique. Cela nous évoque aussi la vie intime du Dieu Trinitaire. Dieu est un en trois personnes. Notre pensée, qui en est la pâle image, est à la fois *sujet*, *objet* et *réflexion* dans une unité d'être.

Nous appelons ce mouvement « réflexion ontologique » ; *réflexion* pour le caractère cyclique, le retour à soi, comme un reflet entre deux miroirs, qui se reproduit à l'infini ; et *ontologique*, car en philosophie l'ontologie est le domaine qui étudie *l'être* et ses propriétés. Par réflexion ontologique on parle donc du mécanisme de retour à soi qui caractérise la structure intime de l'être.

La réflexion ontologique est ce qui, étant mal compris, conduit les gnostiques à imaginer une interchangeabilité constante entre le Bien et le mal, ou entre les pôles des autres dualismes caricaturaux. C'est-à-dire : les gnostiques pressentent bien une forme de cyclicité inhérente à l'être, ainsi que l'appel de notre nature à se dépasser – mais ils imaginent par manque de discernement que tous les pôles se confondent, ou encore que l'ordre est fait pour être renversé.

Ce mouvement est le moteur interne de notre conception du politique (« Organicité politique » p. 24), où la dynamique individu-société prend la forme d'une réflexion ontologique. C'est en renonçant à soi dans le service du Bien Commun que l'homme paradoxalement s'accomplit dans ce qu'il a de plus profond et cet accomplissement relance son désir de servir le Bien Commun. L'homme ne sert pas le Bien Commun pour s'accomplir ; cet épanouissement est un fruit du service du Bien Commun.

Question juive

Le problème juif est un imbroglio difficile à démêler. Voici un résumé :

Dans l'antiquité un peuple composé artificiellement de plusieurs ethnies, le peuple hébreu, fut choisi par Dieu pour accomplir une mission : recevoir, conserver, et transmettre une loi venue du ciel.

Les hébreux eurent des grands hommes, des prophètes et un petit royaume dans l'actuelle Palestine. Ils ont conservé jusqu'à l'époque romaine une compilation de textes divers qui contiennent cette loi, mais aussi

racontent leur histoire. On note en outre dans ces textes de nombreuses prophéties qui annoncent l'arrivée d'un « sauveur ».

C'est parmi ce peuple, au début de notre ère, que vécut, mourut et ressuscita l'homme-Dieu, Jésus-Christ. Il a accompli les prophéties hébraïques, et enseigné Sa doctrine en sublimant celle des hébreux (désormais obsolète). Les textes, la langue, la mentalité et le folklore hébraïques sont donc nécessaires pour comprendre pleinement ses paraboles.

Dans leur sens littéral, les prophéties suggèrent que les hébreux seront libérés du joug romain, et que leur sauveur les fera régner sur la Terre. Ils imaginent un roi conquérant et glorieux, sans merci pour les autres peuples. Mais Jésus-Christ, agneau de Dieu, meurt sur la croix sans avoir fondé le royaume terrestre tant fantasmé. Face à Jésus, déçus, les descendants des hébreux se divisent.

Une partie des hébreux croira aux enseignements du Christ. Discernant la portée spirituelle et universelle de son règne, son royaume « n'étant pas de ce monde », ils se joindront à ce qui deviendra l'Église catholique, qui intègre dès le début les croyants de tous peuples, hébreux ou non. Aux textes sacrés hébreux sont ajoutés les biographies de Jésus, et des Épîtres des apôtres, qui donnent leur sens plénier et véritable aux livres et prophéties hébraïques. Le mur qui séparait les hébreux du reste du monde est brisé et c'est toute l'humanité qui est appelée à la Rédemption – la culture hébraïque sert simplement de support contextuel, mais la religion des hébreux est abolie, sublimée et accomplie par le christianisme.

Néanmoins, une autre partie de la descendance des hébreux s'obstinera dans son attente d'un sauveur politique. Ils imaginent que Dieu les fera régner sur Terre, tenant sous leur joug le reste de l'humanité. Ils haïssent donc le Christ, qui est perçu comme un imposteur ; ils ont au fil des siècles ajouté à leurs traditions toutes sortes d'interprétations et de directives compilées dans un interminable recueil : le *talmud*, qui ignore délibérément les enseignements et accomplissements de Jésus.

Le mot *juif* a une étymologie obscure ; il est dérivé des traductions latines de la Bible, probablement à partir du XII^{ème} siècle (*judaeus*, de la tribu de Juda). Juda, un personnage biblique hébreux, a donné son nom à une tribu qui fut sa postérité, la tribu de Juda. Peu après l'apogée des hébreux, Juda devient le nom d'un des deux royaumes hébreux. C'est aussi majoritairement des hébreux de cette tribu qui survécurent à la captivité babylonienne. Après la conquête romaine, le territoire correspondant (dans l'actuelle Palestine) est nommé *Judée* par les romains. Ils inscrivent sur l'écriteau qui surplombe la croix du Christ « *Iesus Nazarenus, Rex* ***Iudæorum*** ».

Ainsi, à l'époque de Jésus le mot *juif* n'existe pas. On trouve en Palestine les descendants des hébreux, que les romains appellent *judéens*. Puis ces judéens se fragmenteront en plusieurs groupes, dont les deux susmentionnés.

Par souci de clarté, nous proposons donc :

- D'appeler *hébreux* les anciens hébreux, c'est-à-dire les hébreux et leurs descendants, jusqu'à Jésus-Christ.

- D'appeler *juifs* les descendants des hébreux qui n'ont pas voulu de Jésus – ils ont donc conservé et développé une culture anti-chrétienne, consignée dans le talmud. Tandis que les autres, les hébreux devenus chrétiens, se sont progressivement fondus aux divers peuples.

Mais ce n'est pas tout. En fait, *juif* est aujourd'hui un terme flou. Il sert en pratique à désigner, de façon inexacte, trois choses qui se chevauchent :

- Comme déjà évoqué, une sorte de *peuple*, composé des descendants (génétiques) des hébreux, qui ont refusé de s'assimiler au monde et se sont obstinés dans une culture anti-chrétienne. Ils ont un faciès « sémite ». Cela dit, beaucoup de ceux qui se disent juifs ne le sont pas génétiquement, en raison de croisements divers ou de conversions tardives. Beaucoup de *juifs* n'ont aucune parenté avec les hébreux.
- Les pratiquants de la *religion* juive. Ils ont en commun de se réunir dans des synagogues, d'écouter des rabbins, et de fonder leur vie spirituelle sur le rejet du Christ, et le talmud. Mais depuis la destruction de Jérusalem par les romains en l'an 70, les juifs n'ont plus eu de temple ; en fait cette pseudo-religion n'est pas réellement pratiquée par les juifs faute de temple dans lequel procéder aux sacrifices (d'où leur désir d'en reconstruire un à Jérusalem).

- Les *citoyens* d'un État factice appelé hypocritement « Israël ». N'en pouvant plus d'attendre ce sauveur dominateur (qui ne viendra jamais, puisque c'était Jésus et qu'ils l'ont fait tuer), certains juifs entament eux-mêmes la conquête de la Terre. La première étape de ce mouvement, dit *sioniste* (Sion est un autre nom pour Jérusalem), est de recréer un royaume en Palestine, de faire de Jérusalem sa capitale, de reconstruire le temple et de régner sur le reste de la Terre depuis ce lieu. La dénomination « Israël » est frauduleuse puisque dans le contexte chrétien, *Israël*, nom donné par Dieu à un patriarche hébreu puis à sa postérité, sert à désigner « le peuple de Dieu sur terre » qui n'est autre que l'Église.

Le mot « sémite » est équivoque et sert à désigner, dans la Bible, des populations moyen-orientales ayant pour ancêtre commun Sem, un des fils de Noé. Dans la linguistique scientifique, « sémitique » sert à désigner un groupe de langues apparentées, parlées par ces mêmes peuples et leurs descendants. Les langues d'ascendance sémitique incluent l'hébreu et l'arabe.

Racialement, la plupart des sémites (qui ont un faciès oriental comme les anciens hébreux) sont donc aujourd'hui des musulmans ou des chrétiens du Moyen-Orient. Le terme « antisémite » n'a aucun sens puisqu'il signifie « quelqu'un qui s'oppose aux sémites », alors que le mot est employé par des juifs pour qualifier, finalement, leurs adversaires (qui sont souvent en Palestine des sémites). En pratique, on peut uniquement remarquer qu'un « antisémite » est quelqu'un que les juifs n'aiment pas...

Certains juifs, et leurs hommes de main, forment une mafia internationale. Pour le reste de ce chapitre c'est donc surtout de cette mafia dont nous parlons en employant le mot *juif*.

Les juifs accusent une forte tendance raciste, se croyant destinés par Dieu à dominer les non-juifs (les *goyim*, ou *goys*) réduits au statut d'animaux ou d'esclaves. Ils se permettent alors de procéder à la subversion des sociétés et à la prise de contrôle discrète des leviers de pouvoir (Argent, médias, cinéma, etc.).

Partout où ils le peuvent, ils pratiquent l'usure, réduisent la natalité, sabotent la vie des goys les plus intelligents, par exemple en encourageant le métissage, ou en répandant les drogues avilissantes (pornographie, alcool, etc.), en détruisant le système scolaire, en opposant par une propagande subtile les hommes contre les femmes, les noirs contre les blancs, les chrétiens contre les musulmans.

Les juifs sont largement sur-représentés dans les médias, l'espionnage, la censure d'internet, l'industrie bancaire, les arts, la culture, l'appareil d'État, l'administration des universités. Ils sont les chefs de file et les propagateurs de la plupart des idéologies délétères comme le marxisme, le communisme, le féminisme, le LGBTisme, l'antiracisme. Ils ne s'assimilent pas à la société dans laquelle ils vivent et aspirent généralement à la ruine des nations qui les hébergent. Les lobbies juifs tiennent même sous influence la haute hiérarchie de l'Église catholique depuis les années 1960. Les juifs exercent aussi leur influence sur la plupart des sectes délétères (franc-maçonnerie, kabbale, mouvements new-age, …) et les

réseaux de trafic d'êtres humains, en particulier le trafic d'enfants et les meurtres rituels de ces derniers. Au cours de leur histoire, ils ont été expulsés de nombreux pays ou de cités pour leurs méfaits (usure, mauvaises mœurs, ...).

Au fond, les juifs sont malgré eux les instruments d'une idéologie haineuse (talmud) et leur vie privée, pour le peu que l'on sait (à travers les nombreuses autobiographies de juifs célèbres), semble marquée par une sur-représentation d'incestes, de viols et autres abus sexuels traumatisants ; ce qui selon nous contribue à expliquer leur psychologie hystérique et sociopathe.

Pourtant ils sont peu nombreux et leur pouvoir s'évanouit lorsqu'il est découvert et publié. Pourquoi ? Parce que nous sommes faibles. En fait, la mafia juive est comme un microbe qui prolifère dans les organismes malades ; son épanouissement est moins la cause que le résultat de la contagion de nos sociétés par le venin du péché et de l'apostasie.

Nous ne préconisons pas d'exterminer les juifs ni de les accuser de causer tous nos maux. Ce n'est pas notre intention – il faut plutôt recréer une élite d'hommes blancs chrétiens et vertueux à même de diriger leurs pays, puis remettre avec compassion et fermeté les juifs à leur place en priant pour qu'ils guérissent et se convertissent au Christ.

Les juifs et leurs hommes de main doivent être exclus de la vie médiatique, politique, économique, culturelle et juridique tant qu'ils n'auront pas abandonné leur secte et fait le choix de se subordonner au Bien Commun de la nation qui les héberge. Ils ne peuvent

donc pas exercer une fonction publique. On ne peut tolérer les associations et les lobbies qui leur servent d'écran (franc-maçonnerie, LICRA, etc.). On ne peut les laisser utiliser des lois frauduleuses (« incitation à la haine », « contestation de la Shoah ») pour se rendre intouchables par la critique. On ne doit pas reconnaître la légitimité de l'État nommé « Israël ». On doit déchoir les juifs de la nationalité du pays qui les héberge. On ne doit pas leur verser d'Argent ni les laisser exploiter les *goyim*.

Révisionnisme

Les régimes dits fascistes, aussi imparfaits soient-ils, sont les derniers en date à avoir entrepris, en Occident, une lutte à grande échelle contre la mafia juive et ses tentacules ; ils ont d'ailleurs réussi, du moins pour un temps, à en expurger leurs pays (Allemagne, Italie, Portugal, Espagne).

Malheureusement les États-Unis, dont les élites corrompues sont gravement influencées par les réseaux juifs, se sont lancés dans une guerre totale contre l'Allemagne et le Japon avec le soutien hésitant de l'Église catholique, ruinant les efforts précédemment accomplis.

De 1945 à 1948, les procès de Nuremberg et Tokyo ne furent qu'une longue séance de lynchage des vaincus par les vainqueurs, visant à légitimer l'ordre mondial désormais en place, judéo-maçonnique et démocratique à perpétuité.

À cet effet, des rumeurs de guerres ont été déformées, exagérées, certaines « preuves » montées de toutes pièces, certains « aveux » arrachés par la torture, etc. Il

a fallu diaboliser à outrance le régime national-socialiste en particulier pour :

- Masquer les crimes de guerre commis par les alliés (massacres divers, comme Katyn, par les communistes, bombardements incendiaires continus sur les civils, viols de masse par l'armée rouge, utilisation d'armes atomiques contre des civils).
- Permettre à la mafia juive, sous prétexte des souffrances endurées par le menu peuple juif, de se rendre intouchable, d'exiger des « réparations » perpétuelles et de légitimer à la face du monde la création imminente de l'État d'Israël (1948).

Depuis lors, de nombreuses archives (allemandes, russes, polonaises, américaines) ont été mises à disposition des chercheurs ; en fait la quantité de matériel historique couvrant cette période est écrasante. Mais l'étude de ces pièces met souvent à mal le narratif officiellement instauré en 1946. En particulier, la prétendue *Shoah* et ses soi-disant 6 millions de victimes semble résulter d'une exagération qui mélange certaines persécutions réelles avec diverses rumeurs et fantasmes. Tant et si bien que les juifs infiltrés dans l'appareil politico-médiatique procèdent à une censure agressive de tous les éléments mettant à mal le mythe fondateur de leur État fantoche. À cet effet, ils n'hésitent pas à mentir effrontément tout en versant d'hypocrites larmes de crocodile pour extorquer toujours plus d'Argent.

Par révisionnisme, on nomme donc le courant de recherche historique qui considère comme nécessaire

de « réviser » (revoir, revisiter) certains éléments de l'histoire officielle, puisque notre vision de la seconde guerre mondiale est actuellement déformée par la propagande de guerre et les conflits d'intérêts. Nous souhaitons rendre possible une étude impartiale des faits et archives désormais à notre disposition. Il faut libérer la recherche historique et scientifique sur les sujets tabous et incapacitants. Certes choquants pour nos grand-parents, de tels travaux sont nécessaires et laveront enfin la conscience collective des mensonges qui l'empêchent de formuler des jugements objectifs.

En dernier lieu, il y a une raison plus pragmatique d'encourager le révisionnisme, en particulier sur la seconde guerre mondiale : lorsqu'ils sont acculés, mis face à leurs contradictions, les juifs et leurs hommes de main procèdent à un argumentaire émotionnel que nous nommerons la *reductio ad Hitlerum*. C'est leur joker : « vous êtes nationalistes ; Hitler était nationaliste ; or Hitler, nationaliste, a été très méchant avec les pauvres petits juifs ; par conséquent, vous aussi, nationalistes, serez inévitablement très méchants si l'on vous laisse aller au bout de vos idées ». Sont alors ajoutées moult pleurnicheries pour déclencher, par un réflexe pavlovien, la honte de l'interlocuteur et le discrédit des idées de droite.

Pourtant, lorsqu'on les laisse travailler, les historiens révisionnistes concluent en général que, même si le peuple juif a enduré des persécutions et déportations, on ne trouve pas d'éléments probants en faveur d'un programme d'extermination massive par zyklon B ou par un autre moyen. Et si cette conclusion vous surprend, vous accepterez au moins que le débat public à ce sujet soit permis, afin de tirer les choses au

clair. Qui plus est, ces mêmes révisionnistes nous racontent les actions vertueuses d'Hitler (propositions de paix, réformes économiques, œuvres sociales), soulignant ainsi la malhonnête partialité de l'histoire officielle qui n'a voulu retenir que ce qui pouvait nuire à l'image de ce personnage.

Dans l'inconscient collectif, à mesure que l'on croit moins au diable, on a besoin de le situer ailleurs (Hitler) ; et le démon aime à nous persuader qu'il n'existe pas. Cela étant rectifié (Hitler n'est pas le diable et les vrais serviteurs de Satan courent toujours), nous pourrons peut-être enfin parler de politique de façon constructive.

Nommer l'ennemi

Contre quoi nous battons-nous ?

Certes, le plus grand ennemi du genre humain est une créature immatérielle que nous nommons Satan ; il se joue en premier lieu de notre nature blessée, si bien que le principal combat qu'il nous faut mener se situe en nous-mêmes ; éviter le mal, faire le Bien.

Notre deuxième ennemi est un groupe d'erreurs, de concepts et de doctrines perverses qui contaminent les esprits. Le seul moyen d'en triompher est de leur opposer l'éclat de la vérité.

Mais cela ne saurait suffire.

En politique, il y a des ennemis physiques, des groupes d'hommes qui entravent gravement le Bien Commun, en servant le démon ou en propageant ses erreurs, tant et si bien qu'une lutte violente contre ces individus doit être envisagée.

En occident, notre ennemi politique est le suivant : la ploutocratie judéo-maçonnique internationale et ses hommes de main.

Les tentacules de leur mafia s'étendent aux groupements suivants, quoique la liste ne soit certainement pas exhaustive. Ils sont tous à dissoudre ou supprimer du territoire national :

- Le Mossad.
- Toutes les loges maçonniques et autres sectes sans exceptions.
- Les réseaux pédophiles.
- Les producteurs et distributeurs de films pornographiques.
- Les organisations internationales sous influence juive.
- Les organisations communistes.
- Les groupes LGBT, féministes.
- Les cartels de la haute finance.
- Les lobbies politiques et médiatiques mondialistes.
- Les organisations de « défense » juive.

ULTIMEMENT : LE CHRIST-ROI

Le Christ-Roi est la doctrine qui affirme la souveraineté du Christ, étant Dieu, sur toutes choses, en particulier sur toutes les sociétés. La doctrine du Christ-Roi exige une reconnaissance officielle du règne de Jésus. Plus prosaïquement, c'est ce que signifient (parfois sans le savoir) les anglo-saxons lorsqu'ils scandent « *Christ is King* ».

On attendra donc des chefs d'État qu'ils rendent – en leur nom personnel, et avec tout leur peuple - des hommages publics de respect et de soumission à la souveraineté du Christ ; tout en sauvegardant leur autorité, ils travailleront ainsi à promouvoir et à développer la prospérité nationale.

Christ-Roi n'est pas synonyme de cléricalisme. Un État catholique conservera toujours son autonomie propre (« Pouvoir spirituel et temporel » p. 41).

Dieu nous ayant fait à son image, nous devons faire notre société à la sienne (organicité politique, réflexion ontologique) : l'unité d'une pluralité de personnes. Par la grâce, l'âme individuelle alors repentie est élevée petit à petit vers Dieu. Dans le même mouvement, l'humanité, une fois réordonnée au Christ-Roi, est guérie aussi progressivement, quoiqu'à jamais imparfaitement, de sa chute première. Le Bien commun, but de la société civile, ne peut être poursuivi efficacement qu'à cette condition. L'infinie grandeur de cette tâche dépasse le cadre de notre contribution.

En bref, il faut tout restaurer dans le Christ. Remettre chaque chose à sa place : après Dieu et en vue du Bien

Commun. Notre société doit être rénovée de fond en comble.

Patience et prudence seront toutefois de mise et tous ces grands mots ne nous obtiendront rien si personne ne se soucie de les incarner. C'est à nous qu'il appartient d'agir ; mais en nous donnant au Christ. Car lui seul est notre force.

Ainsi notre devise est-elle simple :

Prière et pénitence,

Honneur et fidélité.

APPENDICE I : MESURES PRATIQUES

Avertissement

Cette section propose des exemples de mesures qui nous sembleraient profitables. Évidemment, c'est une liste non exhaustive qui n'a qu'un but illustratif et qui peut volontiers être discutée. Un travail spécialisé plus élaboré sera nécessaire. Nous voulons simplement esquisser comment, selon nous, il faudrait agir une fois au pouvoir. De telles mesures seront à adapter aux circonstances avec prudence, le moment venu. En particulier, l'instauration des réformes que nous proposons ne doit pas nécessairement être instantanée. Nous montrons ci-dessous la *direction* que nous voudrions donner à notre politique, mais la *cadence* de mise en œuvre sera choisie en fonction de la tolérance de la population – on n'arrache pas les mauvaises habitudes en une semaine...

Théorie et pratique

Pour faire un voyage, il faut définir la destination. Ensuite, le moyen d'y parvenir est le deuxième problème à résoudre. Il peut y avoir plusieurs étapes ou quelques détours.

Nous avons défini notre projet social et nos principes d'action.

Comme le laborantin devant sa matière, nous nous tenons maintenant devant cet assemblage de groupes humains qu'est la société. Notre but est de créer, par le

moyen des lois et de l'État, les conditions permettant de maximiser le service du Bien Commun et par conséquent de permettre à l'homme de vivre vertueusement et d'assurer le salut de son âme.

En choisissant les moyens concrets de réaliser nos objectifs, il faut comprendre que la pratique est toujours soumise à la prudence (droite raison de l'agir). Nous devons autant que possible préserver l'ordre public. Nous souhaitons emporter l'amour et l'adhésion de notre peuple.

L'État moderne dispose de trois grands moyens pour faire appliquer ses lois – et il nous faut disposer de ces leviers :

- La force brute.
- Le contrôle des flux d'Argent.
- Le contrôle des flux d'information.

L'usage de la force et de la coercition ne sera que ponctuel (par exemple pour arrêter les trafiquants d'enfants, pour éliminer les saboteurs ou terroristes étrangers, pour disperser les émeutes).

Notre action consisterait donc plutôt à remodeler progressivement nos lois et nos institutions dans le but souhaité. La reprise en mains des canaux principaux de diffusion de l'information permettra aussi de promouvoir activement la vérité historique et les comportements vertueux.

Pour rendre l'exposé concret nous choisissons ici la France, simplement parce que c'est notre pays. D'une manière générale les réformes que nous proposons valent pour tout l'Occident, au début du XXI^{ème} siècle.

Il ne s'agit pas de dire ce qu'a été la France, mais plutôt de discerner ce qu'elle *devrait être* dans le futur. Nous ne voulons pas réinstaurer de vieux schémas sclérosés, mais plutôt actualiser la vocation de la nation – notre regard est tourné vers l'avenir.

Indicateurs sociaux

On pourrait nous demander à quoi se mesurerait la réussite de notre entreprise. Nous postulons que notre philosophie politique est la plus conforme à la nature de l'homme – et que par conséquent sa mise en pratique devrait, après 5 à 10 ans, laisser observer par exemple les effets suivants :

- Diminution du métissage racial.
- Nombre de mariages (indissolubles) élevés.
- Diminution du nombre de divorces.
- Diminution de la promiscuité (i.e. moins de partenaires sexuels différents, de débauche).
- Moins de suicides.
- Moins d'avortement.
- Moins de meurtres.
- Moins de viols.
- Moins de prisonniers.
- Davantage de naissances autochtones.
- Moins de trafic de drogue, d'overdoses, d'addicts.
- Moins de psychotropes, antidépresseurs, utilisés par la population.

- Diminution des écarts extrêmes de richesse.
- Augmentation de la qualité de vie moyenne.
- Accroissement de l'espérance de vie en bonne santé.
- Développement de l'économie nationale.
- Plus d'innovations techniques.
- Disparition des médias menteurs.
- Moins de fonctionnaires inutiles et de profiteurs sociaux.
- etc.

Du point de vue gouvernemental et scientifique, rien n'empêcherait de publier annuellement de telles statistiques pour évaluer l'effet de notre programme politique.

Révolution et dictature

Le terme *révolution* implique la notion de renversement complet, comme un demi-tour sur soi-même. La connotation péjorative ou méliorative dépendra de ce qui est renversé. En l'occurrence la « Révolution française », puis la révolution bolchevique, avaient pour but la destruction de l'ordre religieux et politique de l'Europe depuis le XVIII^{ème} siècle, d'où la teinte très péjorative habituellement attribué à ce mot chez les hommes de droite. Les leviers de pouvoir de notre société sont aujourd'hui tenus par des groupements issus de cette Révolution.

Cela dit, nous souhaitons littéralement nous aussi une révolution, contre ce nouvel ordre mondial

antinaturel : une révolution contre-révolutionnaire, c'est-à-dire visant à éradiquer les principes instaurés depuis 1789.

Ce n'est donc pas juste une réforme ou une « restauration » du passé. Nous parlons bien de *révolution* ; d'un renversement complet des institutions corrompues qui asservissent le genre humain. Un tel procédé est le moyen pratique de la prise de pouvoir. Nous ne savons pas comment il s'opérera – un coup d'État militaire dans le contexte d'une guerre civile est une éventualité.

La révolution impliquera de mettre hors d'état de nuire la minorité judéo-maçonnique pédo-sataniste qui s'attribue abusivement le nom « d'élite » en Occident. Et l'usage de la force semble inévitable pour mener à bien cette transition.

Aujourd'hui les familles sont immatures, recomposées, décomposées, défaites, chamboulées, incapables de trouver en elles-mêmes les ressources spirituelles leur permettant de déclarer la guerre à l'esprit du monde. Tout est envahi par le matérialisme, l'individualisme, le subjectivisme ; non seulement les jeunes mais aussi les moins jeunes, et même les anciens issus des années cinquante, celles du jazz, de la « Libération », des « Trente Glorieuses » consuméristes et de la trahison de Vatican II. L'État présuppose, pour fonctionner correctement, la saine vitalité des familles et des communautés intermédiaires de la société civile. Mais dans la situation actuelle l'État n'a d'autre choix que de reconstituer par le haut ces familles et ces communautés.

Pour le dire clairement : nous envisageons qu'il soit nécessaire de mettre en place, temporairement, une dictature, un *totalitarisme* où la volonté de l'État se substituerait momentanément à certaines initiatives des parties (p. 32). Une telle dictature n'est pas une manière perenne de gouverner mais est nécessaire pour un temps, quand les organes intermédiaires de la nation sont tellement déficients, malades et pervertis qu'ils ne sont plus capables d'agir dans le bon sens par eux-mêmes au service du Bien Commun. C'est alors que l'État peut exercer les fonctions normalement dévolues aux familles et aux organismes privés ; ce qui peut légitimer la nationalisation momentanées de certaines branches de l'industrie, la réquisition des moyens de communication, la dissolution des organisations politiques concurrentes, l'obligation de certaines formations pour la jeunesse, etc.

Refonte de l'État

Gouvernement

La structure du gouvernement doit être profondément remaniée, mais nous ne voyons pas d'inconvénient à conserver sa forme extérieure. Nous pourrions proclamer une nouvelle république ou même changer le nom du régime. Nous conserverons les bâtiments, certains ministères, certains usages ou fêtes civiles.

Le premier changement pratique consistera à faire du chef d'État LE CHEF de l'État, c'est-à-dire instaurer une monocratie (p. 49) qui aura temporairement la forme d'un totalitarisme autoritaire.

Le chef d'État procédera à la dissolution des ministères anti-sociaux et inutiles (en particulier : ministère de la

transition écologique ; mandats divers sur « l'égalité » ; mandat sur la « démocratie culturelle » ; mandat sur la « performance économique et environnementale des entreprises » ; etc.).

Les ministres actuellement en place, leurs cabinets, leurs subordonnés, seront limogés. Les ministères restants seront réorganisés :

- Simplicité et efficacité – moins de redondance, davantage de responsabilité pour les ministres.
- Seront nommés uniquement des hommes sympathisants du nouveau régime et reconnus pour leur compétence.
- Les femmes seront exclues progressivement des postes à responsabilité de l'appareil gouvernemental – ce n'est pas leur place.
- Exclusion, de même, des juifs et francs-maçons, qui ont passé les trois derniers siècles à miner la France (y compris les politiciens non-juifs mais qui sont notoirement sous influence juive, ou mariés à des juives).

Le nouveau gouvernement procédera alors à :

- La dissolution de tous les partis politiques.
- La création d'un parti unique, sélectif mais recrutant dans toutes les classes sociales, en vue de la constitution d'une élite vertueuse destinée notamment à pourvoir l'appareil d'État.
- La promulgation d'une nouvelle constitution.

En particulier, le nouvel État prendra le catholicisme pour religion officielle. Mais l'appareil d'État gardera une certaine distance, voire une séparation prudentielle, vis-à-vis de l'Église catholique actuelle pour le moment occupée par les modernistes et gravement influencée par nos ennemis mondialistes.

Un concordat pourrait être négocié.

Pouvoir législatif

Le pouvoir législatif sera restructuré en plusieurs assemblées de tailles restreintes et exclura le parlementarisme. Les projets de lois seront écrits efficacement et conformément à la doctrine nationale.

Des assemblées de critique, formées par des représentants des corporations ou corps sociaux concernés par le projet de loi en question, produiront une critique. Les membres de ces assemblées jouiront de l'immunité parlementaire, et seront entièrement libres de proposer des amendements. Néanmoins, leur pouvoir ne sera que consultatif, c'est-à-dire qu'en dernier recours, si aucun accord n'est obtenu, le souverain pourra outrepasser la critique (à condition que la loi en question soit jugée indispensable au Bien Commun).

En particulier, une délégation de l'Église catholique traditionnelle pourrait être constituée à ce niveau pour proposer des amendements aux lois nouvelles ou déjà existantes. Notre but est qu'une loi soit jugée bonne uniquement si elle est conforme aux principes de la religion catholique et à nos principes politiques (ainsi ce qui est « bon » n'est pas défini par le vote ni par la démagogie).

Ce nouveau pouvoir aura une commission chargée de simplifier ou abolir toutes les lois inutiles, obscures, ou immorales. Par exemple, les impôts incompréhensibles ou injustifiés seront abolis ; certaines réglementations contre-productives supprimées ; etc. Le but étant de favoriser la création d'entreprises et l'autonomie des citoyens. L'ensemble des lois en vigueurs doit être consultable facilement, par exemple sur internet, par tout citoyen.

Comme vu plus haut (p. 37) la peine de mort sera immédiatement rétablie, pour les crimes graves (homicides volontaires, pédophilie de réseau, haute trahison).

Pouvoir judiciaire

Le pouvoir judiciaire sera remanié pour garantir :

- Sa sympathie vis-à-vis du nouveau régime et sa fidélité à nos principes politiques.

Les magistrats du pouvoir judiciaire seront donc nommés par le ministère de la justice. Les incompétents et corrompus seront démis de leurs fonctions.

- Son efficacité et sa transparence.

À cet effet, sauf inconvénient majeur, les procès seront filmés et les jugements rendus publics, un site internet gouvernemental y étant dévolu. Par ailleurs, le pouvoir judiciaire veillera à favoriser le fonctionnement de commissions de conciliation dans lesquelles les parties seront encouragées à trouver un arrangement amiable. Les citoyens doivent pouvoir obtenir justice en évitant les procédures longues et coûteuses. Enfin, des tribunaux spéciaux, dits « éthiques », seront

progressivement institués. Il permettront dans les cas limites, ou dans certains cas sur demande des parties, d'obtenir un jugement rapide conforme à l'éthique et à la morale catholique, valable uniquement pour l'affaire traitée. Les juges responsables de ces procédures seront donc choisis avec un soin particulier et en collaboration étroite avec l'Église catholique traditionnelle. Leur verdict n'aura donc pas nécessairement à appliquer une loi existante (précisément car il existe des circonstances que les lois ne peuvent prévoir).

Pouvoir exécutif

La structure du pouvoir exécutif sera débarrassée du parlementarisme. Le parlement, ou les chambres équivalentes, n'auront plus qu'un rôle de *conseil* (et non pas de *décision*).

À mesure que l'on descendra dans les échelons du pouvoir, davantage d'autonomie sera attribuée aux préfets, aux maires, aux communes, etc.

Bien que notre État ne soit pas « démocratique » (le pouvoir ne vient pas du peuple), nous souhaitons que les citoyens s'investissent dans les affaires de leur commune de résidence. Ils pourront par exemple proposer des projets, participer aux décisions par mode de scrutin ou d'assemblées communales représentatives, nominer des candidats à recruter dans l'élite nationale, etc.

Cela dit, un tel pouvoir sera restreint de la façon suivante :

- Pour la proposition d'un représentant (maire, délégué, etc.) le candidat sera un homme, de nationalité française.
- Pour les systèmes d'élections locales, un vote par famille française.

Sera donc aboli, tel qu'il se pratique actuellement, le suffrage universel. La raison en est la suivante : les personnes étrangères à notre société, les personnes que l'éventualité de la guerre ne concerne pas, et celles qui ont des comportements anti-sociaux, n'ont pas de raison d'être impliquées dans les décisions de l'appareil administratif. Ainsi, seront exclus des processus politiques les étrangers, les femmes (leur rôle n'est pas d'exercer l'autorité) et les délinquants.

Administration

L'administration est sous la dépendance du pouvoir exécutif. Elle sera autant que possible simplifiée. La dignité du fonctionnaire, qui est membre de l'appareil d'État, sera réaffirmée.

Les administrateurs ne seront pas élus par le bas (quoiqu'ils puissent être *proposés*) mais seront nommés par l'échelon supérieur. Par exemple, les citoyens proposeront des candidats à la mairie de leur commune et le chef de la communauté de communes désignera celui qui entrera en fonction.

Le dernier échelon du pouvoir exécutif est donc le citoyen de nationalité française. À ce propos, une tâche épineuse devra être accomplie par l'administration : retirer la nationalité française à tous les éléments allogènes ou nuisibles, pour donner enfin au concept de nation sa véritable signification. Seront

donc immédiatement déchus de leur nationalité française :

- Les juifs.
- Les bi-nationaux européens (sauf s'il ne choisissent que la nationalité française).
- Les extra-européens, notamment africains, et leurs descendants, ayant un casier judiciaire.

D'autres mesures seront progressivement mises en place (« Immigration » p. 170).

Mesures d'urgence et d'intronisation

Lors de transitions importantes dans la doctrine politique, des bâtiments, symboles, monuments divers, peuvent être construits ou remaniés pour marquer l'entrée dans la nouvelle ère.

Nous pourrions par exemple supprimer les symboles maçonniques de l'espace public, effacer l'ancienne devise républicaine et la remplacer par autre chose comme « Un Dieu, Un Peuple, Un Chef », ou « Unité dans la diversité ».

Certains bâtiments tels que l'Élysée ou le Panthéon mériteront des rénovations, qui pourront être fortement médiatisées. Le pouvoir souverain pourrait même décider de s'établir en un lieu nouveau.

Une difficulté durant l'intronisation du nouveau pouvoir est le risque de guerre civile (si elle n'a pas déjà eu lieu avant…).

En outre, nos ennemis risquent de déclencher des émeutes, inciter à des manifestations, saper certains pans de l'économie, provoquer des attentats. Durant la

phase de transition du pouvoir, la réponse à de tels troubles sera brutale, mais doit être brève.

La gendarmerie ainsi que l'armée pourront être mises à contribution, en particulier pour :

- Éviter les débordements lors de manifestations.
- Interpeller les éventuels émeutiers, en particulier les agents infiltrés (Mossad, antifas, etc.).
- Dans les actuelles zones de non-droit où des armes circulent (certaines cités, zones de ventes de drogue), intervenir à balles réelles et reconquérir le territoire perdu.
- Décréter un couvre-feu temporaire et d'autres restrictions de déplacement similaires à celles en vigueur durant la crise COVID-19, dans les zones concernées pendant le temps que dureront les émeutes.

Pour protéger les commerces, les civils, réprimer les émeutiers afro-maghrébins ou antifascistes, des corps auxiliaires de volontaires pour le maintien de l'ordre seront formés et encadrés par la police d'État. Les lieux de pouvoir de nos ennemis seront perquisitionnés et fermés (synagogues, temples francs-maçons, sectes affiliées).

L'objectif est de rétablir rapidement l'ordre, tout en démontrant la force et la détermination du nouveau pouvoir. En aucun cas de telles mesures devraient être prolongées au-delà du temps nécessaire.

Intellectuels (culture et société)

La vie culturelle et sociale doit être renouvelée. Il est impossible de procéder à une révolution sans que celle-ci ne s'opère en même temps dans les esprits et les mœurs. Les différents pouvoirs et ministères de l'État œuvreront de concert à ce propos.

Médias

L'État affermira son contrôle des médias principaux. Mais la propagande officielle sera franche à ce sujet, sans hypocrisie. Les autres médias, en particulier ceux véhiculant des doctrines perverses, ne seront pas subventionnés ou seront fermés.

La censure continuera à s'exercer mais changera d'objet. Nous stigmatiserons puis interdirons l'affichage publicitaire dans l'espace public, en particulier les images dénudées, homosexuelles, interraciales.

La nouvelle culture proposera des débats publics honnêtes sur des sujets pertinents. L'amour de la nation sera promu. La critique des juifs, francs-maçons et autres ennemis sera effectuée sans ambiguïtés ni restrictions. On consacrera de nombreux reportages au révisionnisme historique et au dévoilement des scandales et procès liés au régime démocratique précédent.

Le corps journalistique sera renouvelé. Les juifs, homosexuels, femmes hystériques et autres personnalités anti-sociales ne seront pas représentés à l'écran.

Le gouvernement sera présent sur les réseaux sociaux pour faire observer en direct et sans hypocrisie les effets de sa politique.

Droit

Les lois seront simplifiées, adaptées et utilisées pour atteindre les différents objectifs exposés dans cet ouvrage. En outre, la loi nationale primera sur le droit international.

Des procès fortement médiatisés pourront être entrepris contre l'ancienne oligarchie et la corruption prouvée (GAFA, big-pharma, réseaux pédophiles, etc.). On abolira en particulier la plupart des délits d'opinion (« incitation à la haine », « homophobie », « antisémitisme », « contestation de crime contre l'Humanité »). La légitime défense ne sera plus systématiquement condamnée ; on cessera de judiciariser toute la vie sociale.

On ne peut plus tolérer que les coûts de la justice soient prohibitifs (cela dit, le recours à la justice ne deviendra jamais gratuit non plus, pour éviter les sollicitations abusives).

Santé

La nouvelle culture fera la promotion d'une alimentation saine, du sport, de la beauté, de la santé physique et mentale. Le mot d'ordre est PRÉVENTION.

En même temps, on instaurera progressivement une stigmatisation des habitudes malsaines et une taxation sur les produits néfastes (soda, malbouffe). Le fruit de ces taxes pourra être réinvesti par exemple dans des

programmes de recherche sur l'agriculture raisonnée, la reconstruction des hôpitaux, etc.

La structure des hôpitaux doit notamment être revue pour :

- Assurer au personnel soignant des horaires décents et la dotation en matériel nécessaire.
- Inclure une dimension spirituelle. L'hôpital n'est pas une entreprise à but lucratif. L'État ouvrira la porte des hôpitaux aux éventuelles congrégations religieuses vouées à la pratique de la médecine et des soins infirmiers, ainsi qu'à une aumônerie catholique.

Quant aux données médicales, nous souhaiterons les utiliser pour favoriser la recherche scientifique de façon ergonomique. L'État facilitera le développement d'un système de santé avec dossier patient numérisé, au stockage centralisé, ainsi qu'une harmonisation nationale des systèmes informatiques hospitaliers. Des registres et banques de données nationales seront constituées.

Enfin, nous rappellerons que la médecine vise à donner la santé du corps, mais non pas à supprimer la vie, ni à la prolonger indéfiniment. Parce que nous respectons profondément la vie, l'euthanasie et l'avortement seront progressivement pénalisés et confinés aux exceptions les plus strictes, voire simplement abolis.

En effet, il existe d'autres alternatives :

- Concernant l'euthanasie, la mort arrive par elle-même bien assez vite. L'antalgie et la sédation dans le contexte palliatif sont

suffisantes pour soulager si nécessaire les douleurs physiques.

- Concernant l'avortement : un enfant non désiré n'est pas responsable de sa situation. Si ses parents ne peuvent le prendre en charge, il sera adopté ailleurs. Nous veillerons à la mise en place d'orphelinats et à la facilitation d'un programme d'adoption des orphelins, de telle sorte qu'une femme enceinte en détresse puisse considérer avec confiance la possibilité de mener à terme sa grossesse, plutôt que de faire tuer son enfant.

Recherche et enseignement

Les procès aux multinationales néfastes, aux groupes financiers rapaces, permettront de récupérer un certain pouvoir d'achat. Il sera primordial pour l'État nouveau d'investir dans la recherche scientifique.

Toutefois, le système de financement de la recherche devra être revu. Il est vain de dépenser des sommes colossales pour la recherche contre le SIDA (qui est en occident une maladie d'homosexuels), ou certains cancers pédiatriques incurables. Les problèmes urgents sont ceux qui concernent la majorité de la population (agro-alimentaire de qualité, prise en charge des maladies métaboliques, système d'exploitation « libre », sécurité informatique, intelligence artificielle, énergie nucléaire propre, batteries sans lithium, armement, etc.).

Dans le monde académique, les comités éditoriaux des journaux scientifiques seront remaniés pour exclure les

propagandistes et les corrompus. La presse scientifique doit avoir un but non lucratif et permettre la consultation gratuite des publications. Les facultés de science deviendront quant à elles beaucoup plus sélectives. Il convient d'allouer de généreux moyens aux meilleurs scientifiques, plutôt que de dilapider nos efforts dans de multiples travaux médiocres.

En contrepartie, l'offre de formation valorisera les métiers manuels – car nous aurons besoins de nombreux ouvriers français, maçons, charpentiers, menuisiers, pour reconstruire notre patrie.

Les facultés de pseudo-sciences inutiles seront dissoutes.

On organisera enfin un rapprochement entre la recherche du secteur industriel et la recherche publique, pour définir clairement les objectifs et besoins communs. La recherche industrielle sera quant à elle intégrée à la structure des corporations professionnelles.

Éducation (primaire)

Le système scolaire sera profondément réformé, dans les buts suivants :

- Éduquer avant tout le caractère et la vertu, et non pas « bourrer le crâne » des enfants de leçons inutiles. À cet effet, sport, journées allégées.
- Réintroduction des méthodes ayant fait leurs preuves, en particulier : la méthode syllabique d'apprentissage de la lecture ; l'étude du grec et du latin, qui sous-tendent l'étymologie de toute notre langue ; une révision du

programme d'histoire, qui fera apparaître clairement les richesses du passé mais aussi ses erreurs ; un apprentissage de la doctrine chrétienne.

- Développement des compétences manuelles et orientation précoce vers des apprentissages professionnels.

On abolira la mixité, tant raciale que sexuelle, en recréant des écoles de filles et de garçons séparées. Lorsque les aptitudes intellectuelles sont trop différentes (par le sexe, la race, ou le QI), un nivellement se fait par le bas et le système actuel mine les capacités d'apprentissage des bons élèves. Les écrans seront prohibés dans le milieu scolaire. On créera de nombreuses associations parascolaires pour encourager le sport, les voyages, les pèlerinages, les activités extra-scolaires.

Le corps des fonctionnaires enseignants aura sa propre corporation et les salaires seront augmentés, étant donné la dignité et l'importance de cette fonction.

Vie sociale

La vie sociale doit encourager la vertu et non le vice. On aménagera le territoire en conséquent : espaces verts dans les villes, terrains de sport, compétitions et festivals divers, expositions d'artisanat, promotion des produits du terroir, randonnées, pèlerinages, associations de jeunesse, etc.

La vente d'alcool, en particulier aux jeunes, sera mieux régulée, et les prix augmentés par le moyen de taxes. La vente de drogue sera interdite et passible de lourdes peines.

Les lois et usages renforceront la légitime défense. Il sera licite de porter atteinte à un agresseur, un voleur, un cambrioleur. On assouplira la législation sur les armes de défense pour les citoyens (mais pas pour les étrangers).

Famille

Une priorité de l'État nouveau sera la défense de la famille. De nombreuses mesures seront proposées pour empêcher le sabotage actuel :

- Rétablir l'indissolubilité du mariage. En effet, le mariage entre deux non-baptisés est indissoluble de droit naturel ; le divorce sera donc abrogé. Le mariage religieux sera reconnu civilement. Les mariés bénéficieront de diverses exemptions fiscales et avantages sociaux pour favoriser l'établissement des foyers et encourager à la procréation. Les baptisés qui vivent en couple sans être mariés devant l'Église seront considérés comme concubins. Ils ne pourront donc bénéficier de ces avantages sociaux.
- Les pseudo-mariages d'homosexuels seront abolis.
- Les mariages interraciaux seront défavorisés. Outre la stigmatisation dans la culture, il faudrait aussi déchoir de leur nationalité les citoyens qui choisissent de se marier avec un extra-européen (ils resteront libres de le choisir – mais nous ne les y encouragerons pas).
- Toutes les manifestations des lobbies homosexuels, LGBT, travestis et autres

désordres psycho-sexuels, seront interdites en tous temps et en tous lieux .

- L'État luttera fermement contre la pornographie et ses ravages. Les techniques de censure existantes seront appliquées. Des peines sévères seront requises contre les producteurs et agrégateurs de contenu pornographique ; la peine de mort sera considérée pour la production et la distribution de contenu pédopornographique. On rétablira un code de décence dans le cinéma.

Toutefois, nous ne voulons pas d'un gouvernement qui joue la « police des braguettes », ni de mesures trop rapides ou trop impopulaires. Une fois les graves désordres réprimés, l'essentiel de l'effort sera concentré sur la propagande positive et l'influence culturelle – le but étant que ces mesures soient comprises et souhaitées par le peuple. Nous créerons de nombreux encouragements à la famille, comme :

- Une formation dédiée aux futures mères au foyer sera dispensée à toutes les jeunes filles (psychologie de l'enfant, cuisine, pédiatrie, reproduction, économie domestique, éducation physique, grammaire, pédagogie, décoration et arts appliqués, musique, savoir-vivre). Une formation plus poussée pourra être suivie pour celles qui se destinent à prendre en charge des cercles de formation locaux.
- Une culture qui redonne sa place à la femme-mère, contre les dérives du féminisme (à cet

effet : débats, émissions, livres, expositions, concours).

- De même, dans la culture, dans la mode, dans les films : glorification de la famille, du bonheur d'enfanter, de la beauté de la vie, de la dignité de la fidélité.
- Lois et mesures diverses visant à garantir l'autorité du chef de famille qu'est le père – mais en préservant l'égalité en dignité des époux qui sont amis (« Deux sexes » p. 19 et « Féminisme » p. 104).
- Médailles et bourses spéciales pour les mères de famille qui auront eu plus de 3 enfants. On pourra, de l'autre côté, introduire une légère taxation des femmes salariées et sans enfants – pour obtenir les fonds à redistribuer aux mères. Une convenance sociale les conduira à ce qu'elles donnent de leur temps à des lieux de charité ou d'éducation.

Notre but est d'éviter toute stigmatisation des mères et d'encourager la majorité des femmes à s'épanouir dans la vie domestique ; nous n'interdirons pas le travail des femmes dans certains métiers (infirmière, secrétaire, ...), mais ferons plutôt en sorte qu'un tel travail (salarié et hors de la famille) ne soit pas nécessaire aux femmes mariées.

La dépravation actuelle de nos mœurs ne permet pas de brutalement modifier nos habitudes vicieuses, qu'elles soient physiques ou morales, sans difficultés sérieuses à court terme. Ainsi, la contraception sera interdite mais tout sera mis en place au niveau national pour accompagner les personnes à un retour

au cycle naturel et à une vie hormonale normale. Cela ne saurait se faire sans créer en contre partie des programmes d'éducation aux méthodes naturelles de régulation des naissances.

Art

L'art est l'expression des idéaux de la nation. On ne laissera donc plus aux juifs et aux homosexuels la main mise sur ce domaine. Notre but est d'en finir avec l'art moderne vulgaire et dégénéré. Nous réintroduirons le beau dans l'espace public.

L'État exercera une influence certaine, le but étant de promouvoir ce qui est national, beau et sain, dans tous les arts :

- Architecture : les changements de paradigme politique s'accompagnent d'une révolution culturelle. On encouragera en particulier le style classique et les styles régionaux.
- Sculpture : promotion du patrimoine français et organisation de concours dans le style classique ou religieux chrétien. On ornera l'espace public des sculptures primées : vierge Marie, Michel archange, Christ rédempteur, personnalités notables, …
- Idem pour les « arts visuels », qui regroupent la peinture, le dessin, la photographie, le graphisme, la gravure, la sculpture, le web design et bien d'autres.
- La musique, qui doit cesser d'instiller l'immoralité, la révolte et les rythmes abrutissants.

- La littérature, qui regroupe la poésie, les romans et tout ce qui se rattache à l'écriture : on la purgera des écrits nuisibles sur la théorie du genre et le féminisme, en organisant quelques autodafés. On remettra en avant les classiques et la littérature nationaliste.
- Les « arts de la scène », qui regroupent la danse, le théâtre, le mime et le cirque. On évitera les pièces de mauvais goût, les propos sous la ceinture, etc.
- Le cinéma, dont la branche française cessera de véhiculer une sous-culture névrotique.
- Les « arts médiatiques », qui regroupent la radio, la télévision et la diffusion d'information par les réseaux sociaux. Le service gouvernemental fera preuve d'humour, de franchise et de transparence – le ton sinistre des journalistes actuels ne sera plus employé.
- La bande dessinée – *idem* que pour les films. On ne vendra plus dans les magasins publics les œuvres pornographiques, indécentes, et surtout les ouvrages destinés à pervertir la pensée des enfants.
- Les jeux vidéo et le multimédia cesseront de souffrir l'influence néfaste de la bien-pensance gauchiste.

Guerriers (sécurité)

À propos de la sécurité (armée, police, gendarmerie) voici les objectifs que nous tâcherons d'atteindre.

Politique extérieure

Dans le monde moderne interconnecté il est vain d'imaginer une révolution nationaliste sans tenir compte des autres États Européens. Notre nouvel État, sans pour autant avoir d'intention belliqueuse, servira de socle fondateur à une internationale nationaliste et organisera la promotion du nationalisme dans tous les pays d'Europe ayant une délégation. Notre doctrine y sera exposée en long et en large, pour réfuter les mensonges communistes, matérialistes, juifs, etc. Notre but est de favoriser la croissance de l'Europe et d'œuvrer avec les autres nations continentales. En particulier, rapprochement avec l'Allemagne, du moins pour la technique et l'énergétique. On cessera immédiatement de reconnaître et de soutenir l'État fantoche nommé « Israël ».

La France se désengagera des conflits armés hors sol français, car dans les premiers temps nous auront fort à faire pour maintenir l'ordre en territoire métropolitain.

Nous proposerons la formation des élites étrangères, y compris extra-européennes – mais à condition qu'ils rentrent chez eux une fois leur cursus accompli et qu'ils soient utiles dans leur pays.

La France quittera l'ONU, l'Union Européenne (UE) et l'OTAN, après avoir exposé pourquoi ces institutions, créées par des juifs et des francs-maçons, sont gangrenées et incapables d'assurer leur fonction.

On créera immédiatement une alliance nationaliste Européenne, visant à accomplir réellement ce que l'UE aurait dû être. Une armée Européenne sera progressivement mise sur pied, en lieu et place de l'OTAN, pour garantir notre indépendance tant vis-à-vis des USA que de la Russie.

Immigration

En premier lieu, la propagande d'État montrera clairement le problème qu'est devenu l'immigration. Les statistiques criminelles et raciales seront rendues publiques ; les journaux relaieront les crimes quotidiens commis par les afro-maghrébins ; les victimes seront entendues et défendues.

Une fois le problème étalé dans la sphère médiatique, l'objectif de notre politique migratoire consistera en :

- Arrêt total de l'immigration non-caucasienne.
- Remigration des allogènes – en commençant évidemment par ceux qui sont nuisibles.
- Stimulation de la natalité autochtone.

À cette fin, on introduira des mesures strictes. Par exemple :

- Durcissement de l'application des Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF). Peines corporelles en cas de non-obéissance. Compagnie aérienne ou maritime organisée pour la remigration des expulsés. Si le pays d'origine refuse la remigration, on expulsera vers des prisons non-métropolitaines (par ex : en Guyane) pour travaux forcés.

- Le droit du sol sera aboli, et les pièces d'identité françaises remises uniquement aux Européens de descendance française. Les métis (non-caucasiens) auront la nationalité du parent étranger. Aussi, en cas de litige sur l'origine géographique, ou de contestation de la décision, un test génétique pourra être proposé et une commission gouvernementale sollicitée.
- Pour les immigrés de 1ère, 2ème 3ème et 4ème génération (c'est-à-dire les noirs et arabes qui occupent pour l'instant le territoire français), la nationalité française sera retirée progressivement et remplacée par un titre de séjour renouvelable tous les 5 ans (comme c'est le cas par exemple pour les étrangers en Suisse). Évidemment, nous ne souhaitons pas expulser immédiatement les travailleurs étrangers utiles à notre patrie (car ils existent aussi) – ainsi un étranger sans casier judiciaire et avec un emploi stable pourra simplement poursuivre son activité avec son permis de séjour.
- Diminution progressive puis abolition des allocations familiales aux résidents qui ne sont pas de nationalité française.
- Programme d'encouragement à la remigration ; les résidents étrangers pourront à moindre frais rapatrier leurs possessions dans leur pays d'origine et y mener leur vie entre eux. C'est de nouveau un équilibre subtil : ne pas nuire aux travailleurs étrangers honnêtes,

mais en même temps leur exposer clairement que leur destin à long terme est de retourner dans leur patrie d'origine, où ils seront plus utiles qu'en France.

- Démantèlement et répression des associations de passeurs qui débarquent des immigrants illégaux sur les côtes de l'Europe. Des telles embarcations seront immédiatement reconduites à leur point de départ. On peut imaginer d'autres solutions comme des tirs de sommation des garde-côtes, ou encore la mise en état d'arrestation des clandestins et l'emploi immédiat dans des chantiers et autres travaux forcés liés à l'entreprise de remigration ou à la fortification des zones de passage.

Nous répétons, évidemment, qu'en cas de bonne intégration à la société française (absence de casier judiciaire, travail honnête, mariage stable) les permis accordés aux étrangers seront facilement renouvelés et le programme de remigration proposé seulement à moyen ou long terme avec des conditions facilitantes. Un tel programme pourrait même ouvrir la porte à des collaborations internationales respectueuses des deux nations ; des échanges universitaires ; une forme de colonisation culturelle et/ou d'aide au développement ; transferts technologiques.

Nous rendrons ainsi au mot « nation » son sens étymologique (p. 21).

Sécurité intérieure

À l'intérieur du territoire on ne tolérera plus qu'il existe de zones de non-droit, pépinières de la délinquance organisée et du terrorisme. On déploiera,

quartier par quartier, l'armée régulière jusqu'à la reconquête entière du territoire français. Durant ces opérations les militaires pourront tirer à balles réelles sur dealers et autres récalcitrants illégalement armés. Du reste, on donnera davantage de liberté d'action et de défense aux forces de l'ordre, en particulier pour la lutte contre la délinquance.

Les divers services secrets seront également purgés des agents juifs et francs-maçons. La surveillance de la population sera maintenue telle qu'elle est (fichage S, surveillance des réseaux sociaux) mais les informations collectées serviront à identifier et arrêter les réels malfaiteurs (et non pas surveiller les réseaux de nationalistes).

Armée

Nous avons conscience que des étrangers constituent pour le moment une proportion importante de l'effectif militaire. Le personnel désobéissant et non aligné sur notre politique nationaliste sera exclu de l'armée (de toute façon, les parasites cupides ne se battraient pas pour la France en temps de guerre). Les étrangers dévoués à notre cause pourront être intégrés à la légion étrangère.

De même, toutes les femmes seront progressivement remplacées et renvoyées de l'armée et de la gendarmerie. On les tolérera momentanément dans la police, mais leur recrutement sera stoppé. Un programme de réinsertion professionnelle leur permettra de se recycler dans d'autres domaines (éducation sportive, surveillance civile, guide de montagne). Enfin, les haut-gradés juifs et francs-maçons, et autres traîtres connus, seront limogés.

Une fois ces purges effectuées, la phase de recrutement sera initiée. On rétablira le service militaire pour les citoyens hommes de 18 à 30 ans (cela exclut donc les nombreux étrangers). Ce service sera réintroduit progressivement, par exemple d'abord pour les volontaires, puis pour des durées de plus en plus longues. Le but étant d'ouvrir des portes de recrutement à l'armée professionnelle, de former une armée de milice en réserve et de renforcer la cohésion nationale par cet exercice commun.

D'une façon générale, on redonnera aux corps constitués leurs lettres de noblesse. On valorisera un esprit d'ascèse et de dévouement. On demandera l'exemplarité des officiers. On réinstaurera une aumônerie militaire catholique. On proscrira les abus d'alcool, les bassesses et les vices qui gangrènent les casernes.

L'accomplissement du service militaire sera un prérequis pour l'accès des citoyens à certaines fonctions politiques. Pour les objecteurs ou sur demande, on pourra considérer un service civil ou paramilitaire (ex : pompiers, infirmiers militaires). L'autorisation de détention et de port d'arme sera simplifiée pour les citoyens après l'accomplissement du service militaire.

On développera un complexe militaro-industriel 100% européen, pour s'émanciper de l'ingérence américaine.

À mi-chemin entre l'armée et l'État, on accordera une attention toute particulière à la création de centres de formation pour officiers et cadres supérieurs de l'armée et du parti unique. L'objectif est de prodiguer, au sein

d'une institution commune, mais avec deux cursus différents :

- une formation politique aux militaires, car un soldat doit comprendre pourquoi il se bat.
- une formation militaire de base aux politiciens, car les preneurs de décision ne peuvent être des lâches ou des ignorants de la réalité du terrain.

De telles écoles de cadres serviront à modeler une élite sélective, pépinière des hommes de main du parti et modèles culturels pour les français. À des fins d'eugénisme, on pourrait imaginer la formation en parallèle d'une élite féminine issue des cursus de formation à la maternité ; non pour forcer les mariages mais simplement pour les faciliter (« Famille » p. 164, et « Santé et eugénisme » p. 65).

Manouvriers (économie)

De la même façon, tous les pouvoirs de l'État collaboreront en vue des buts économiques suivants.

Argent et monnaie

Pendant quelques décennies, retour au Franc.

Notre doctrine économique (« Économie » p. 73) sera appliquée ; le but principal étant l'abolition de l'usure et la création d'un système de crédit à taux minime. La difficulté sera de procéder sans détruire brutalement le système actuel – nous préférons un remplacement progressif mais ferme, pour éviter les désordres graves.

Le premier secteur de transition concernera l'immobilier domestique : quelques grandes banques

seront nationalisées (par exemple la banque postale et le crédit agricole) et placées sous le contrôle d'une corporation semi étatique. On proposera aux couples mariés et moyennant la souscription à une assurance, l'obtention d'un crédit à taux bas en vue de financer l'acquisition d'un bien immobilier.

Les autres banques seront progressivement mises sous contrôle indirect de l'État (elles pourront administrer et créer l'Argent, mais moyennant des inspections de l'État – elles devront s'affilier à la corporation nationale et respecter les règles du métier). On édictera des plafonds salariaux pour les dirigeants et des limites strictes aux dividendes perceptibles par les actionnaires – jusqu'à abolir la pratique de l'actionnariat, par le rachat des banques et sociétés par action.

On mettra rapidement en place une branche spéciale de la banque d'État, qui aura pour spécialité le financement des petites et moyennes entreprises (PME) par des crédits et microcrédits d'entreprise. On souligne aussi que les critères d'obtention d'un crédit resteront très similaires à ceux qui prévalent aujourd'hui (on ne prêtera pas à n'importe qui – les dossiers doivent présenter un plan de remboursement cohérent). Chaque centime prêté pour de tels crédits sera remboursé (les propriétaires et administrateurs de sociétés étant les premiers responsables – y compris avec leurs biens privés ; les vraies faillites seront amorties dans un second temps par les banques, leurs assurances, éventuellement en derniers recours, l'État).

Du côté du consommateur, les banques permettront facilement l'achat à crédit. Par exemple, une voiture pourra être achetée à un concessionnaire via la banque

de l'acheteur ; ensuite, l'acheteur rendra une somme mensuelle à la banque, jusqu'à avoir payé le montant total de la voiture.

Corporations

Le monde du travail sera remanié pour reprendre progressivement une forme corporative (voir « Corporations d'État » p. 52). Par « corporation », nous entendons : une association qui regroupe des professionnels par métier ou par secteur et qui organise leur formation, leur réglementation interne, leur système de rémunération et certaines assurances sociales.

Par exemple, tous les artisans-boulangers devront s'affilier à la corporation des boulangers-pâtissiers. Ils obtiendront leur droit de pratique et s'engageront à respecter les règles du métier. Le cursus d'apprentissage, les écoles, stages, délivrance de diplômes, seront également gérés par la corporation. On peut imaginer une corporation par département ou région, avec au-dessus un comité national. Cette disposition permettra d'assurer au client un certain niveau de qualité chez les artisans, tout en maintenant une dose saine de compétition entre les entreprises du secteur. Les artisans seront impliqués dans la vie de la corporation, choisiront parmi eux leurs représentants et participeront à l'élaboration de leur code de travail, prix de vente, etc.

Il faut préciser que nous souhaitons des corporations semi-étatiques, c'est-à-dire que chaque corporation doit avoir, *in fine*, un conseil national dans lequel siégera un membre du gouvernement, rattaché au ministère pertinent. C'est ainsi que les corporations

seront ordonnées au bien de la nation, mais en conservant une relative autonomie. L'État pourra en dernier lieu valider ou influencer le contenu du règlement intérieur de la corporation.

Si une corporation, ou une structure équivalente, existe déjà (comme certaines associations de Compagnons), elle sera officialisée par le gouvernement, qui introduira un membre du parti dans le comité national. Si aucune corporation utilisable n'existe, l'État suscitera sa création puis forcera les entreprises du secteur à s'y affilier. Dans chaque secteur, l'élite professionnelle gravira les échelons de sa corporation.

Rappelons (« Corporations d'État » p. 52) qu'à l'usage on distinguera deux types de corporations, entrecroisées :

- Les corporations horizontales, qui regrouperont les corps de métiers (par exemple tous les ingénieurs).
- Les corporations verticales, qui regrouperont les entreprises d'un cycle de production (par exemple, l'industrie du bâtiment).

Les normes édictées par une corporation nationale primeront sur la législation actuellement imposée par l'union Européenne.

Entreprises

Nous réviserons la législation sur les petites et moyennes entreprises pour faciliter leur création et leur fonctionnement.

En dessous de 10 collaborateurs, on considérera l'entreprise comme « petite ». Elle sera la possession privée de son fondateur, lequel pourra contracter avec ses associés. S'il produit des marchandises, il devra s'affilier à la corporation professionnelle concernée et respecter les règles du métier. Les charges sociales et assurances obligatoires seront minimes et les conditions d'embauche flexibles.

Au-dessus de 10 salariés, et jusqu'à 250, on classera l'entreprise comme « moyenne ». L'entreprise sera enregistrée et devra se soumettre au droit des entreprises. Les possessions et la responsabilité seront assurées par les administrateurs. Les assurances sociales entreront alors en jeu, à la charge de l'employeur. Cela dit, le reste de la charge administrative sera fortement diminuée.

Toutes les entreprises verseront un pourcentage de leur revenu brut à l'État, en lieu et place de la TVA facturée au client, laquelle sera abolie. Le pourcentage d'imposition sur les entreprises reste à déterminer ; nous proposons par exemple de le fixer à 10%, puis de diminuer autant que possible (objectif ~3%) – actuellement le budget de l'État est de ~500 milliards et le chiffre d'affaires des entreprises françaises est de ~4000 milliards (ainsi 10-15% couvriraient le budget de l'État).

Industrie

Les gros secteurs industriels auront pour objectif la création d'emploi en France et la collaboration avec les pays Européens. Nous ne voyons pas d'inconvénient à payer plus cher un ouvrier Français, car son salaire est

alors re-dépensé dans notre pays et c'est cela qui fait fonctionner l'économie.

Comme pour les moyennes entreprises, le fonctionnement des grosses entreprises sera progressivement revu pour abolir la pratique de l'actionnariat et organiser le financement et l'investissement via des banques d'affaires affiliées à une corporation semi étatique (on pourra d'ailleurs y recruter certains des actionnaires actuels, puisque leur occupation consiste à évaluer la viabilité de projets, et cette tâche sera toujours nécessaire). La fiscalité évoluera aussi pour faciliter la production nationale et limiter les importations de concurrence déloyale.

On relocalisera et on améliorera l'industrie électronique et automobile en France, ou du moins en Europe. On cherchera en particulier une certaine souveraineté informatique, en encourageant les projets nationaux et Européens dans cette perspective (cartes mères, processeurs, batteries).

Agriculture

Les agriculteurs, éleveurs, et autres artisans de l'agro-alimentaire devront s'affilier à la branche départementale de leur corporation. Notre politique aura pour but :

- De rendre à ces métiers leur viabilité, en les libérant de l'esclavage de la dette.
- De diminuer l'usage de produits chimiques – et de tourner la production vers de la qualité, pourquoi pas biologique (mais sans les arnaques actuelles de l'UE).

- Que les exploitants d'une terre en soient le plus souvent les propriétaires.
- De faciliter, par les nouvelles mesures fiscales et économiques, la transmission intergénérationnelle du patrimoine pour l'établissement de solides entreprises familiales.

L'État pourra donc progressivement octroyer des titres de propriété aux agriculteurs ou éleveurs reconnus par leur corporation. On recréera aussi la branche professionnelle du crédit agricole qui donnera, comme pour les PME, un accès progressif à des emprunts sans intérêts pour le financement du matériel agricole.

Le système corporatif agro-alimentaire aura pour buts :

- De clarifier, en conciliation avec l'État, les besoins et objectifs de la production (éviter des surproductions, satisfaire les besoins nationaux, prévoir une exportation pour le commerce extérieur).
- Fixer, d'année en année, la fourchette de prix de vente pour les denrées de base (céréales, fruits, viande). Racheter les surplus au tarif convenu et les vouer à l'exportation.
- Organiser une collaboration étroite entre les producteurs et la grande distribution. Le but est qu'il y ait le moins d'intermédiaires possibles entre le producteur et le consommateur. Le producteur doit recevoir la plus grande fraction possible du prix de vente final. À cet effet, on peut imaginer un bureau

départemental corporatif, qui en fonction des récoltes, fixe les prix de vente et facilite la distribution des produits locaux, organise le ramassage et le stockage temporaire, etc.

Nous miserons sur une économie de petits producteurs et les corporations agricoles proposeront des formations professionnelles attractives. L'État, par l'octroi de titres de propriété et d'exploitation, encouragera la recolonisation du territoire français par des familles d'exploitants locaux ; tandis que les multinationales verront progressivement leur champ d'action réduit.

Bâtiments

Le but de nos mesures dans le bâtiment sera de :

- Rendre l'architecture belle et fonctionnelle là où ce n'est pas le cas ainsi que dans les nouvelles constructions. La corporation des architectes sera particulièrement sensibilisée à l'importance de l'harmonie architecturale, et l'on ne laissera plus construire (comme il a été fait pendant les décennies précédentes) dans les zones urbaines ou résidentielles des immeubles qui défigurent le paysage ou le patrimoine.
- Promouvoir les métiers du bâtiment et former des travailleurs français. On rendra attractifs les formations et les salaires des menuisiers, maçons, plombiers, électriciens, charpentiers, etc.
- Faire en sorte, le plus possible, que les utilisateurs du bâtiment construit en soient les

propriétaires – à terme nous souhaitons le moins possible de locataires. On incitera à utiliser le système de copropriété selon lequel chaque habitant possédera une fraction du bâtiment équivalente à l'appartement qu'il achète.

Les ventes de terres seront encadrées et il sera difficile pour un étranger d'acheter un terrain en France. Enfin, les frais de notaires seront revus à la baisse et l'ordre des notaires, comme toutes les autres corporations, sera rattaché à un ministère qui possédera un droit de regard sur la pratique.

En somme, le coût d'acquisition et de construction de logements sera abaissé, et l'État encouragera ainsi à la reconstruction des campagnes et des communes délabrées.

Aménagement du territoire

En favorisant les métiers manuels et agricoles, l'État aura pour objectif de repeupler et développer les campagnes, de créer de nouveaux villages et de développer les réseaux routiers secondaires.

Dans les centres urbains, les rues seront propres ! On luttera à la fois contre le vandalisme et contre l'affichage publicitaire outrancier.

Le nombre de radars sera repensé en fonction de la problématique de sécurité (lieux dangereux et véritablement accidentogènes) et non pour rapporter de l'Argent en taxant le contribuable de façon infantilisante.

L'État soutiendra divers programmes de rénovation et d'assainissement du territoire (nouvelles autoroutes,

rénovation des routes secondaires, digues, assèchement de marais, gestion des forêts).

On étudiera de manière sérieuse et universitaire les sujets polémiques, notamment ceux liés à la santé (5G, éoliennes, vaccins, industrie pharmaceutique).

On continuera le déploiement de fibres optiques, ainsi que l'enfouissement des câbles électriques et de télécommunication.

Travail

Les lois et conditions de travail en entreprise seront aussi progressivement remaniées pour :

- Privilégier l'efficacité. Ménager des pauses, une instruction, la proximité avec le lieu de vie.
- Recréer des équilibres géographiques et économiques à échelle humaine, ce qui supprimera les trajets pendulaires absurdes, les villages dortoirs et rétablira des liens économiques et sociaux plus sains.
- Réduire la charge administrative et diminuer ainsi la quantité de travaux bureaucratiques à faible valeur ajoutée. Les normes inutiles et redondantes seront simplifiées.
- Encourager, par le système corporatif, la collaboration entre classes sociales.
- Veiller à ce que tous perçoivent le juste prix de leur travail ou de leur investissement. La règle générale est qu'un salaire juste doit permettre au minimum de faire vivre décemment une famille.

- Augmenter les salaires des travailleurs manuels qui sont souvent trop peu reconnus.
- Pour augmenter les salaires, réduire les charges patronales et supprimer le parasitisme financier (actionnariat, usure). Faciliter l'embauche mais aussi le licenciement (on ne peut pas forcer les entreprises à garder des mauvais travailleurs).
- On incitera au travail en supprimant les aides financières abusives.
- Les syndicats seront dissous. Ces structures coûteuses obtiennent peu d'avancées réelles et perpétuent un conflit contre-productif entre classes sociales. On leur préférera le système d'organisation corporative dans lequel ouvriers et patrons chercheront ensemble des solutions.
- On luttera contre l'obsolescence programmée. On incitera par exemple les fabricants à proposer des garanties plus longues – on défendra le consommateur. On incitera à la fabrication de produits de qualité et si possible recyclables.

Fiscalité

Les déductions, impôts, taxes et exceptions incompréhensibles seront abolis. Il n'y aura plus de taxation sur les héritages entre citoyens (car il n'y a pas de production de marchandise lors d'une succession). Les nouvelles lois inciteront aussi à transmettre le

patrimoine à un seul héritier (pour ne pas découper le patrimoine à chaque génération).

L'État assurera son financement en :

- Réduisant les dépenses inutiles.
- Favorisant l'activité économique.
- Prélevant un pourcentage du chiffre d'affaires des entreprises – ce sera la seule charge notable. Nous taxerons moins, mais inciterons à la création de nombreuses petites entreprises fructueuses au lieu de les saboter avec les règles actuelles.

Lutte contre la concurrence déloyale des marchés étrangers – pour inciter à ce que le revenu des citoyens, augmenté, soit en contrepartie dépensé en France. On contrôlera plus strictement les douanes ; en tenant compte des doléances des corporations de métiers on instaurera des taxes protectionnistes pour favoriser le commerce national.

Retraites et absences

Le système des retraites sera basé sur une cotisation personnelle dans une caisse des retraites (on pourrait s'inspirer du système qui existe en Suisse). Le montant cotisé et les dispositions exactes seront définis par la corporation du travailleur.

Chaque travailleur aura donc un compte d'épargne nominatif et cotisera tous les mois une petite somme. Sa pension sera calculée en fonction de l'espérance de vie et de la somme qu'il aura cotisée. Les veuves n'ayant pas travaillé pourront recevoir la pension de

leur mari. Ainsi la charge des retraites n'aura pas à peser sur la population active.

Le financement des arrêts de travail inattendus (accidents) dépendra d'un autre système d'assurances, soit corporative, soit nationale.

Le détail de ces montages importe peu, tant que le principe suivant est respecté : les pensions versées, ou les prestations d'assurance, doivent provenir d'un Argent préalablement cotisé. Par conséquent on ne doit pas imposer les jeunes pour payer les retraités ; on ne doit pas créer de l'Argent à partir de rien pour faire vivre les retraités. Enfin, l'Argent épargné pour les retraites ne doit servir à rien d'autre (pas de placement, pas d'investissement en bourse).

APPENDICE II : QUE FAIRE ?

Le lecteur sera soit profondément choqué par ce que nous avons exposé, soit enthousiasmé par la perspective d'une rénovation sociétale.

Nous espérons que celui qui aura soutenu la lecture jusqu'à cette page l'aura fait par enthousiasme. Mais l'enthousiasme ne suffit pas. Il faut *agir* pour que le projet advienne. Alors comment ?

À vrai dire nous pensons que ce projet est *réaliste* dans le sens où une politique conforme à la saine doctrine cherche à se conformer à la nature, au réel.

Mais nous comprenons que nos aspirations apparaissent aujourd'hui comme totalement *irréalistes*, dans le sens où la révolution que nous plébiscitons n'est pas faisable *maintenant*. On ne peut pas aujourd'hui avoir une perspective concrète de prise du pouvoir. Le peuple, abruti de consumérisme, ne *veut* pas le changement. Pourtant ce changement de paradigme est inéluctable, étant donné la ruine imminente de notre société. Nous pensons donc que les nationalistes doivent s'y préparer ; d'abord individuellement, puis collectivement.

Individuellement

Pour produire une élite viable, il faut des hommes d'exception. La première tâche qui vous incombe est donc de devenir de tels hommes. Nous sommes de plus en plus nombreux à réformer notre vie – vous n'êtes pas seuls.

Voici une liste de mesures à prendre :

- Avoir un vie spirituelle chrétienne : messe catholique traditionnelle, prière, sacrements, étude de la doctrine chrétienne.
- Fuir les formes courantes d'avilissement : pornographie, alcoolisme, procrastination, écrans, réseaux sociaux, médias juifs, mauvais films, musique vulgaire, sites de rencontre, etc. Il est impossible de réussir sa vie spirituelle sans réformer sa nature.
- Utiliser le temps ainsi libéré pour apprendre un métier utile.
- Maintenir une hygiène de vie appropriée (régularité du sommeil, nourriture saine).
- S'exercer aux sports, en particulier de combat, à la musculation et au maniement des armes (surtout pour les hommes, mais pas uniquement. À notre époque les femmes et jeunes filles peuvent hélas être amenées à devoir se défendre).
- Étudier et approfondir la saine doctrine politique.
- S'interdire les relations sexuelles hors mariage, ne pas flirter avec les femmes émancipées, féministes, dévoyées, et autres pièges ; rester chaste. Nous aimons les vraies femmes et nous vous souhaitons de pouvoir fonder une famille nombreuse. Ne perdez donc pas de temps avec ce qui est déjà mort.

Collectivement

Une telle discipline de vie n'est tenable que si vous réformez votre vie sociale :

- Enracinez-vous dans une paroisse catholique traditionaliste.
- Intégrez-vous dans des mouvements de jeunesse catholique ou nationaliste. Propagez les saines idées, groupez-vous avec ceux qui les partagent. Pèlerinages, processions, conférences, etc.
- Triez vos amis, faites le ménage.
- À partir de 25 ans et en ayant un métier stable, cherchez à vous marier. Appliquez des critères stricts (virginité, race, jeune âge, tempérament complémentaire, foi catholique traditionnelle, disposition à la maternité).
- Rejoignez un cercle d'étude ; ou fondez-en un. Il vaut mieux recruter peu, mais bien.
- Formez un réseau de personnes de confiance. Réunions discrètes, formation théorique, journées de cohésion, randonnées, sport.
- Si possible, déménagez à la campagne ; installez-vous dans des lieux fréquentés par vos amis.
- Lorsque c'est possible sans compromettre vos idéaux : infiltrez des institutions, obtenez des postes professionnels à responsabilité.
- Plus que tout : remerciez Dieu de vivre une époque charnière si intéressante et efforcez-

vous de remplir votre vie de choses et de personnes positives.

Un jour des troubles graves éclateront – le lieu et le moment appartiennent à la Providence divine. Nous ne sommes pas en mesure de déclencher seuls une telle révolution ; nous attendrons son appel.

APPENDICE III : MANIFESTE

Constat

Homme blanc, tu meurs.

Homme blanc, tu ne veux plus vivre.

Ta société est devenue un grand mensonge ; un cirque ; un hôpital psychiatrique à ciel ouvert où des travestis dégénérés s'en prennent à tes enfants. D'ailleurs, trop souvent, tu n'as même plus d'enfants.

Car tes femmes te suivent dans ce gouffre noir. Elles se souillent avec des étrangers, se prostituent, se rebellent. Elles singent tes défauts, rejettent leur féminité, haïssent leur corps et leur vocation de mère. Elles tuent leurs progéniture.

Tu as laissé une clique de juifs et de francs-maçons lâches et perfides contrôler ton pays, tes médias, tes lois, tes mœurs – pour te détruire. Tes portes sont ouvertes à ce flot d'allogènes qui te remplacent.

Et tu ne fais rien. Tu ne veux pas voir. Tu es cramponné à tes drogues, tes plaisirs faciles et lâches. Tu cours d'une jouissance mesquine à la suivante et pourtant tu es plus malheureux chaque fois.

Arrives-tu encore à te voiler la face ?

Ça crève les yeux. Ton univers s'écroule.

Pourquoi en sommes-nous arrivés là ?

La cause : tu n'as pas de but

Homme blanc, tu es coupable d'avoir oublié ta raison d'être.

Tu ne sais plus pourquoi tu existes, ni d'où tu viens.

Tu as cru à cette fable d'un monde matérialiste où les plaisirs faciles suffiraient à donner le bonheur. Pourtant tu es triste.

Tu as cru à ton petit égoïsme ; à ton petit confort ; à cette illusion de l'individualisme et de la jouissance. Tu as cru à la « liberté », à la « démocratie ». Tu as cru pouvoir t'affranchir de la morale et en faire à ta guise. Pourtant tu es dépossédé, appauvri et de plus en plus seul.

Et c'est ta faute – ces calamités s'abattent sur toi parce que tu as oublié deux choses :

- **Dieu existe**. Il a créé l'univers et s'est incarné en Jésus-Christ. Tu es sa créature, il t'aime, mais tu dois lui obéir. Il y a un **ordre naturel** dont tu ne peux pas t'affranchir. Si tu t'en écartes la réalité te punira toujours.
- **Tu fais partie d'un tout.** Tu n'es pas seul. Ta fonction en tant qu'individu est de chercher le bien de ta communauté : le **Bien Commun**. Et en retour seulement, tu recevras de ta communauté ton bien le plus cher.

Solution

Tu dois revenir à Dieu par la seule religion qui ait le souci de la cohérence et de la vérité : le **catholicisme traditionnel**. C'est ce christianisme authentique qui a construit ta civilisation. Tu ne dois plus tolérer ni l'athéisme, ni les sectes judéo-maçonniques, ni les parodies de christianisme qui prévalent aujourd'hui jusque dans l'Église.

Tu dois te donner à ta nation par une doctrine politique **nationaliste** qui remette à l'ordre du jour le bien de ton peuple, la famille traditionnelle et la continuité de la race ; le tout dans une perspective authentiquement chrétienne.

Notre finalité terrestre, le service du Bien Commun par l'amour de la nation et de l'État, doit nous mener à l'accomplissement des potentialités de la nature humaine et à notre finalité ultime : l'amour de Dieu et le salut de l'âme.

Autrement dit : un Dieu, un peuple, un chef.

Une telle doctrine terrorise les judéo-maçons. Nous croyons au pouvoir de la vérité – elle détruit le mal et panse nos plaies, c'est le remède choc qu'il faut jeter dans l'opinion publique.

Révolution

Nos ancêtres ont oublié Dieu et l'ordre naturel. Ils furent punis par la « Révolution » française de 1789. Mais celle-ci est aussi la conséquence de dysfonctionnements des régimes traditionnels.

L'ordre n'est pas un rafistolage du désordre. Une « restauration » ne suffirait pas. Nous sommes donc révolutionnaires, contre ce désordre irrécupérable. Nous voulons une « vraie » révolution contre la subversion de 1789, c'est-à-dire un remplacement complet des institutions corrompues et contre-nature que nous subissons aujourd'hui.

L'effondrement nous guette. Et à moins d'un miracle, jamais un pouvoir catholique ne s'établira autrement que par la force. Il est vain de jouer le jeu truqué de la démocratie électorale contrôlée par nos ennemis. Notre espoir est que le chaos à venir oblige un corps constitué, national ou étranger, à imposer son autorité et appliquer notre doctrine.

Il faut donc en premier lieu se former et diffuser la doctrine. Le moment venu, il s'agira alors de rétablir une monarchie, pas nécessairement héréditaire, assortie d'un État fort, corporatif et catholique. Nous reprendrons le contrôle de notre monnaie, de nos médias, de nos frontières, de notre culture, de nos lois. Les parasites, qu'ils soient juifs ou francs-maçons, seront exclus de toute vie publique. Une élite nouvelle les remplacera. La vérité triomphera, Jésus-Christ régnera et la nation renaîtra.

Homme blanc, tu n'as pas d'autre issue. Ouvre les yeux.

TABLE DES MATIERES

Avertissement....3

DIEU....5
Dieu et sa création....5
Philosophie et théologie....6
Vie divine....7

PHILOSOPHIE....9
Le vrai....9
La science....9
Le beau....11
L'art....12
Bien et morale....12
Vie vertueuse....14
Politique....14

L'HOMME, LA SOCIÉTÉ ET LA POLITIQUE...15
Essence et individuation....15
L'homme....16
Nature, surnature, péché originel....17
Deux sexes....19
Famille....20
Nation et patrie....21
Individu et société politique....21
Tripartition sociétale....23
Organicité politique....24
Bien commun....28
Ordre et différenciation....30
L'État....31
État-nation....32
Totalitarisme....32
Impérialisme et civilisations....33
Pouvoir et autorité....35
Force et violence....36

Peine de mort....37
Hiérarchie....37
Loi morale et loi temporelle....39
Pouvoir spirituel et temporel....41
Église et État....42
Tripartition du pouvoir temporel....43
Les formes de gouvernement....48
Monocratie....49
L'élite....51
Corporations d'État....52
Parti unique....55
Liberté....57
Censure et propagande....59
Races humaines....61
Santé et eugénisme....65
Écologie et environnement....68
Éducation et enseignement....69
Universités....70
Recherche scientifique....71
Économie....73
Fascisme....87
Fascisme et catholicisme....89
Inéluctable victoire....93

ERREURS ET OBJECTIONS COURANTES....95
Mensonges et vérités captives....95
Surnaturalisme....96
Égalité et égalitarisme....102
Féminisme....104
Diversité....108
Subjectivisme....110
Existentialisme....111
Néopaganisme....112
Nihilisme nietzschéen....114
Gnose....118
Démocratie et droits de l'homme....122

Nationalisme et athéisme.....125
Marxisme et socialisme.....126
Justice sociale.....127
Hegel et réflexion ontologique.....129
Question juive.....131
Révisionnisme.....138
Nommer l'ennemi.....141

ULTIMEMENT : LE CHRIST-ROI.....143

APPENDICE I : MESURES PRATIQUES.....145
Avertissement.....145
Théorie et pratique.....145
Indicateurs sociaux.....147
Révolution et dictature.....148
Refonte de l'État.....150
Mesures d'urgence et d'intronisation.....156
Intellectuels (culture et société).....158
Guerriers (sécurité).....169
Manouvriers (économie).....175

APPENDICE II : QUE FAIRE ?.....189
Individuellement.....189
Collectivement.....191

APPENDICE III : MANIFESTE.....193
Constat.....193
Solution.....195
Révolution.....196